

MARIE GRANGE

PRESENTATION

BOISSET-LES-MONTROND

Notes et documents

Joseph BARRON

VILLAGE DE FOREZ

1994

PRESENTATION

Dans notre vieux pays, comme chacun de nos villages, comme chaque lieu anciennement habité, Boisset-les-Montrond a une histoire, non pas une petite histoire mais son histoire. Encore fallait-il la raconter. C'est ce qu'a entrepris Marie Grange.

Issue d'une famille anciennement installée à Boisset, Marie Grange est née à Boisset et a toujours habité ce village. Depuis l'enfance elle observe avec bienveillance les choses et les gens du pays, recueillant souvenirs et anecdotes. Maîtresse d'école dans sa jeunesse, puis mère de famille nombreuse, Marie Grange utilise maintenant sa retraite pour mettre en forme ses recherches sur Boisset. Sensible à la poésie, membre de la Diana, s'intéressant aussi à la généalogie, elle rejoint aujourd'hui l'équipe de "Village de Forez". Elle n'en reste pas moins très active, dans le cadre paroissial, au service de ses concitoyens.

Elle nous offre une gerbe de textes très variés dans la série "notes et documents", un cahier spécial qui a été illustré par Edouard Crozier, Roger Faure et Claude Déal. Grâce à elle, est mis en valeur le modeste patrimoine architectural de la commune : l'église, le château de la Dame... Des documents significatifs tirés d'archives non encore utilisés sont présentés : la paroisse à travers les siècles, la période révolutionnaire, les citoyens de Boisset-sur-Loire en 1796...

L'histoire plus proche est aussi évoquée avec les distractions d'hier, les figures locales d'autrefois, le théâtre à Boisset, la Seconde Guerre mondiale et la Résistance... Marie Grange est, en quelque sorte, la mémoire de son village. Son travail est exemplaire et il faudrait ainsi que chaque village de notre province trouve son chroniqueur. Elle ne nous a pas encore tout raconté mais déjà les habitants de Boisset ont bien de la chance !

Joseph BAROU

Village de Forez

A la mémoire
de Jean-Baptiste Montmartin,
né à Marthes,
directeur de l'école libre de Boisset de 1926 à 1937.

Passionné d'histoire et d'archéologie,
il aimait commenter aux élèves ses lectures et ses découvertes.

La poignée "d'anciens" qui reste
évoque avec émotion la flamme qu'il mettait
pour éveiller chez tous
le désir de la découverte
et l'amour de notre patrimoine forézien.

Remerciements

Ce numéro spécial consacré à Boisset-les-Montrond a été réalisé avec la participation des membres du comité de rédaction de "Village de Forez" et principalement de Joseph Barou. Les illustrations sont dues à Edouard Crozier et Roger Faure. Je les remercie sincèrement de l'aide et de l'amitié que j'ai trouvées à leur contact. Ces collaborations, aussi efficaces que désintéressées, ont permis de grouper quelques passages de l'histoire du village à travers les siècles. Merci aussi à Claude Déal et aux habitants de Boisset, mes concitoyens, qui ont facilité mon travail.

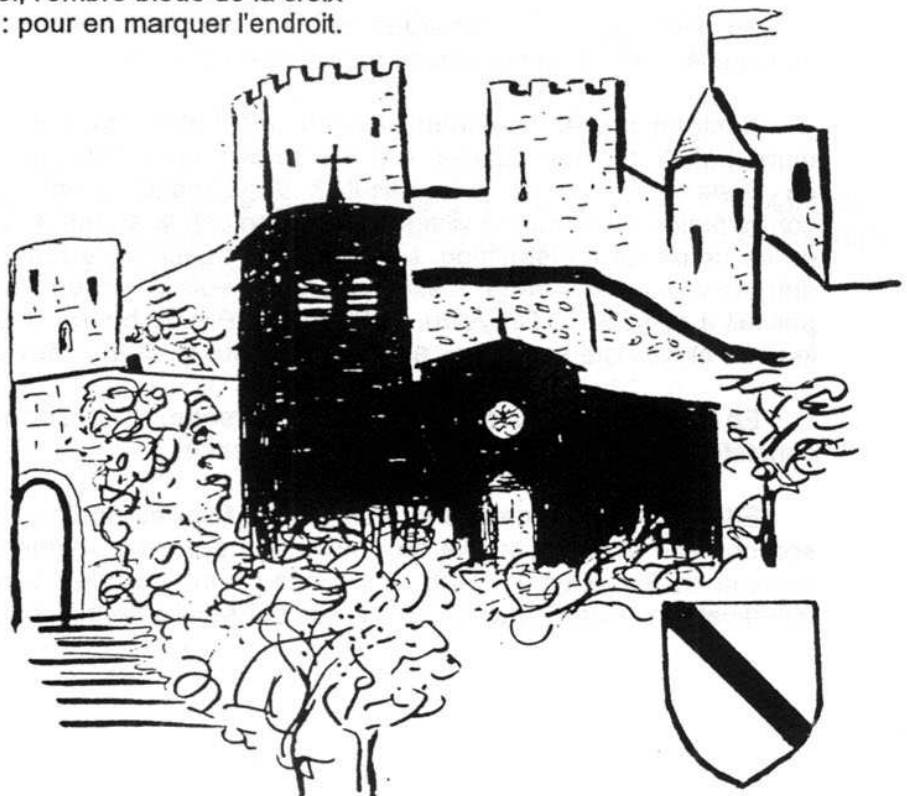
CASTRUM BUXETI

Un beau soir l'an dernier, près de la vieille église
Dans le jardin fleuri, sur une pierre, assise ;
J'ai vu soudain grandir... venant du fond des âges,
Le château des Lavieu, debout dans un mirage ;
Avec ses tours, ses murs et ses porches de pierre
Ses douves, ses soldats. J'apercevais derrière
Les créneaux du donjon : la belle Marguerite
Et ses cheveux dorés. Jocerand et sa suite
Venaient de rencontrer le Comte de Forestz
Au château de Cleppé. Et les champs et les prés
Où couraient les chevreuils, avaient l'air d'écouter
La Mare sous les arbres, vers Loyre s'en aller.

Soudain, dans l'horizon, la horde démoniaque
Des pillards, écorcheurs, tard-venus à l'attaque
S'élançe sur les lieux. Et l'on voit tout à coup,
Des flammes... et la mort s'abattre de partout.
Où sont passés les maîtres de ce village heureux ?
Les garçons et les filles, les soldats et les vieux ?
L'âtre fumée nous cache les murailles noircies,
Les cadavres épars dans les pleurs et les cris.
Personne n'a trouvé la blonde châtelaine
Disparue dans le puits du château de la plaine
Dont le souterrain va jusqu'à Montrond le Fort
Et dont on a perdu le tracé depuis lors...
Que sont donc devenus : les blasons, les portiques,
Les tentures, les armes, les sculptures antiques ?
Le château des Lavieu, rasé, a disparu
Il ne reste pour nous qu'un souvenir perdu.

Le mirage est parti dans la lumière exquise
De la lune qui monte derrière notre église.
Et je vois près de moi, l'ombre bleue de la croix
S'allonger sur le sol : pour en marquer l'endroit.

M. G.



UN VILLAGE DE LA PLAINE DU FOREZ

BOISSET-LES-MONTROND

Le département de la Loire compte nombre de villages et de bourgs charmants dont l'essor touristique a permis de connaître et d'apprécier le patrimoine culturel et monumental. Il y a cependant, entre Veauchette, Sury, Montbrison, et Montrond-les-Bains, une région particulièrement monotone de la plaine du Forez. Aucun relief intéressant dans l'immense platitude des champs, des broussailles ou des taillis. Les villages sont bas et leurs églises aux toits plats, en tuiles, émergent à peine du paysage. Aucun bois n'impose sa verdure, sauf le long des rivières. Les châteaux sont des résidences familiales, avec de simples jardins. L'agriculture y est moins prospère qu'au début du siècle. Les lotissements, bien que souvent coquets, n'apportent pas de note originale. Seraient-ce là les villages dortoirs contrebalançant le bruit des villes ? ou le reste de l'apathie séculaire des "ventres jaunes" autrefois minés par les fièvres endémiques ?

A nous d'essayer d'émerger de cette torpeur, d'attirer les promeneurs et les touristes... d'aider tous ceux qui oeuvrent à l'aménagement de nos villages et veulent redonner de la vie à notre petit coin de France.

*
**

CASTRUM BUXETI (1046), EL CHATEL DE BOISSET (1260-1347), APUD BOYSSETUM (1314), LUMINARE DE BOYSSET (1361), ECCLESIA BEATI JOHANNIS BAPTISTE DE BOISSET (1373) : ce sont les mentions les plus anciennes que nous avons trouvées concernant Boisset-les-Montrond. Avant le concile de Trente (1563), tous les textes étaient écrits en latin.

La fondation du prieuré de Savignieu est attribuée à Géraud, comte de Lyon et de Forez, vers 930. Dès les premiers temps de sa fondation, il étendait sa juridiction ecclésiastique sur Montbrison, Moingt et encore sur les paroisses de Chalain-le-Comtal et Boisset-les-Montrond.

En 1046, Odolric, archevêque de Lyon, par l'intervention d'Aschirius, ordonne le déplacement du cimetière à trois cents pas de l'intérieur du château.

Castrum buxeti ; castrum désigne une forteresse militaire ou une forteresse entourée de murs, buxeti désigne Boisset. A partir de ces deux mentions, nous pouvons affirmer qu'il y a eu un château à Boisset. Où était-il ? Vraisemblablement sur l'actuelle place de l'église. La conformation du coeur du village, groupé en cercle autour de la petite butte rocheuse, est typique de ce genre de construction. La partie sud-ouest de la butte porte la trace de profonds fossés entourant une esplanade. L'existence de la voie antique dite "Via Sanna" qui, venant de Moind, passait à Meycillieu, Greysieu, la Chau, la Pra, le bourg de Boisset, se dirigeant vers le gué de la Loire entre l'Isle et Cuzieu, a mis Boisset sur le chemin des lieux habités.

En 1864, la découverte, près de la Garenne, du trésor monétaire romain nous a permis de constater ici un lieu de passage ou de résidence.

Edouard Perroy, dans son histoire des familles nobles du Forez, nous parle de Boisset, de son château et de la famille de Lavieu, les premiers seigneurs de Boisset. Avec les Damas de Couzan et les Raybe d'Urfé, les Lavieu sont les plus vantés des grandes races du Forez médiéval mais aussi une de celles sur qui se répètent le plus d'erreurs. Le canton d'origine du

lignage des Lavieu se trouve soit vers Savigny, soit vers Ternand. Vers 1100, ils sont vassaux de l'abbaye de Savigny et du comte de Lyon et de Forez. Ils possèdent déjà alors une part du château de Chamousset ce qui implique pour eux un rang important dans la noblesse lyonnaise. Les branches les plus brillantes s'éteignent avant 1500. La branche de Lavieu de Roche-la-Molière s'éteignit dans la famille des Sénéctaire auvergnats qui prirent le nom de Lavieu.

*
**

Briand de Lavieu, fils de Jocerand est adoubé avant 1235 et avoue ses droits de Plana Silva à Lentigny et Salvagny. Avant 1260, il avoue au comte de Forez le château de Boisset-les-Montrond, jurable et rendable. C'est sa seule seigneurie forézienne proche de la seigneurie d'Unias qui est alors à Girin de Lavieu. Briand tenait trois châteaux et était vassal de trois seigneurs différents : pour Yseron (moitié ou totalité) du chapitre de Lyon, pour Boisset du comte de Forez et pour Doizieu du Dauphin.

Bérard de Lavieu vend à réméré, en 1324, 24 livrées de terre au mandement de Boisset. En 1325, il est en conflit avec ses hommes de Boisset et promet, en attendant un arbitrage, de ne pas leur imposer de manoeuvres hors du mandement. Il meurt tôt ensuite. Son fils aîné, Bérard de Lavieu, avoue en 1330 le château et mandement de Boisset au comte Jean et celui de Doizieu à Renaud de Forez. En 1334, il renouvelle l'aveu de Boisset au comte Guy VII et réclame à Humbert VII sa part sur le patrimoine primitif des Lavieu.

Homme de guerre, Bérard de Lavieu est le plus marquant de la branche. Il paraît à Montbrison, en 1369, comme l'un des curateurs du comte Jean II. Il a alors plus de soixante ans. Il avait épousé Catherine de Routourtour dont il eut postérité, puis Marguerite de Montagny.

Né du premier lit, Pierre de Lavieu fut, en 1378, exécuteur testamentaire de Blanche de Damas, aïeule de sa femme. Il teste au château de Boisset en 1383 avant son départ pour l'ost de Flandres et meurt en 1390. Il élit sépulture en l'abbaye d'Ainay auprès de sa mère Catherine de Routourtour et de son aïeule Sybille de la Roue de Lavieu.

Sans postérité il demande une chapelle sur sa tombe, fonde une prébende à Boisset et accumule les legs pieux. Il désigne pour son héritier le frère de sa femme Jean de Sénéctaire Lavieu, seigneur de Roche, des châteaux de Doizieu et de Boisset-les-Montrond.

*
**

En 1482 Boisset, face à Montrond outre Loire, passe aux Saint-Germain de Montrond par Hugues de Blot qui le tenait des Lavieu. Désormais Boisset devient vassal de Montrond et réserve de chasse des seigneurs de Saint-Germain d'Apchon.

DE LA FAMILLE DE SAINT-GERMAIN AUX DE PRANDIERES

Arthaud VII de Saint-Germain,
seigneur de Montrond, Rochetaillée,
conseiller et chambellan de Charles VII,
X
Marie Verd.



Michel, dit Arthaud de Saint-Germain
X
1479, Marguerite de Lavieu,
fille de Claude et de Catherine d'Albon.



Arthaud de Saint-Germain d'Apchon,
seigneur de Montrond, Rochetaillée, Boisset,
fit campagne en Italie
X
1523, Marguerite d'Albon,
soeur du Maréchal de Saint-André

Arthaud de Saint-Germain d'Apchon fut tué par les Huguenots en 1574 ; sa veuve Marguerite d'Albon épousa ensuite François de Grolée et lui apporta Montrond qui, à sa mort, revint à la famille d'Apchon.

Henry d'Apchon de Saint-André
X
1578, Marguerite Stuard



Jacques de Saint-André d'Apchon
X
27/07/1606, Eléonore de Saulx,
dont 6 enfants



Claude de Saint-André d'Apchon
X
21/05/1635, Renée Béatrice de Grolée,
dont 7 enfants



Philibert de Saint-André d'Apchon
X
1 - 22/12/1678, Jeanne de Vinols
2 - 28/03/1710, Anne-Marie de Pouderoux ;
dont 8 enfants



Joseph Antoine Marie de Saint-Germain d'Apchon

X
09/05/1710, Claudine Chapuis de Corgenon ; dont 7 enfants

Antoine Marie,
Comte d'Apchon

X
21/08/1748, Marie-Louise Crémeaux d'Entraigues



Antoine Louis Claude d'Apchon
(24/08/1749 - 1793, victime de la Terreur)

X
Marie Michelle Henriette Périchard (+ 11/10/1795)



Antoinette Marie d'Apchon
(1781-1801)

X
Armand François Marie,
Marquis de Biancourt



Marie-Aurélie de Biancourt

X
1 - 22/10/1823 Comte de Clermont-Tonnerre
2 - 22/10/1843 Vicomte Edmond Montaigne de Poncins

En 1820, le marquis de Biancourt vend Montrond et ses dépendances, dont Boisset, à Jacques-Antoine-Victor Dugas de la Boissonny, de St-Chamond. La fille de ce dernier, Louise-Marie Dugas de la Boissonny (1813-1884) épouse le 27/05/1834 Claude Roch de Boissieu (1809-1880). Les familles de Boissieu puis de Prandières se succèdent ensuite à Boisset jusqu'à notre époque.

*

**

Marie, le 4e enfant de Victor de Boissieu et de Marie-Antoinette Dugas-Montbel épousa, en secondes noces, à Boisset Jean Marie Vital de Prandières, lieutenant-colonel d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, commandant de la place de Montbrison. Ils eurent trois enfants :

- Marguerite-Marie-Andrée de Prandières qui épousa à Boisset Jean Delattre,
- Jacques-Joseph-Marie de Prandières qui épousa Anne Marie de Lajudie,
- Jean-Joseph-Marie-Gabriel de Prandières qui épousa de Alix Dupont de Dinechin.

Marguerite fut la dernière fille de Victor de Boissieu remarié avec Louise Dugas de la Boissonny. Elle naquit et fut baptisée à Boisset. Son baptême donna lieu à des réjouissances locales. Au lieu des dragées lancées sur la place de l'église pour les enfants et les curieux, la famille de Boissieu avait jeté des poignées de "sous". Ce fut un fait marquant resté dans la mémoire du pays et souvent raconté depuis lors à Boisset.

*

**

L'EGLISE DE BOISSET-LES-MONTROND

A peu de distance, à l'ouest de Montrond, sur la rive gauche de la Loire, se trouve Boisset qui formait autrefois avec Grézieu, l'extrême limite du "mandement" ou juridiction de Montrond... C'était un rendez-vous de chasse des seigneurs d'Apchon qui depuis longtemps possédaient Boisset et ses terres. Il ne reste plus rien de visible de l'ancien château. On peut imaginer que le talus où est pratiqué l'escalier de la place, a pu appartenir à la terrasse d'une ancienne construction¹.

En cette année 1992, la petite église, qui vient d'être restaurée, offre aux visiteurs un aspect symétrique agréable. C'est un édifice du XVe siècle, à trois nefs, avec voûtes et nervures. Elle est orientée d'est en ouest selon la tradition chrétienne :

*"Du lever au coucher du soleil,
Loué soit le nom du seigneur !"
(Psaume 112)*

Ouvrez le portail, le matin, vous serez ébloui par la lumière du soleil. A travers les vitraux, des teintes rouges, roses, bleues, violettes inondent le chœur... Les ors du tabernacle, les cuivres des chandeliers, le patine des marbres... Beauté et silence accueillent le visiteur.

En 1225, lors d'une visite pastorale on parle d'une église à Boisset-les-Montrond, ainsi qu'au XIVe et au XVe siècle. C'est probablement sur les restes des vieux murs de l'ancienne chapelle du château que l'église de Boisset a été reconstruite. La base d'une ancienne tour carrée aurait servi de lieu de culte, puis de clocher. L'abside a été légèrement modifiée, lors de cette réédification. Un plan plus large lui a été donné, ainsi qu'il apparaît par les anciens contreforts en partie noyés dans les dernières maçonneries.

On connaît quatre agrandissements successifs de l'église, ainsi que les différentes réparations réalisées au cours des siècles. Théodore Ogier², nous fournit une esquisse de l'église de Boisset au milieu du siècle dernier, avant les différents agrandissements (voir ci-après).

L'examen des murs rapiécés ainsi que l'étude d'un plan datant de 1857 permettent de reconstituer les états successifs de ce bâtiment. La visite pastorale de 1827, faite par M. Brunon, curé de St-Rambert, nous donne les dimensions de l'édifice à cette époque : 52 pieds de longueur (17 m environ), 17 pieds de largeur (5,55 m), 13 pieds sur 13 (4,25 m) pour la chapelle de la Sainte Vierge. La longueur se révèle exacte, les autres dimensions un peu plus approximatives. Plusieurs dates sont parvenues jusqu'à nous : 1434 sur le socle de la croix du cimetière, 1464 sur les fonds baptismaux et 1572 sur la cloche.

La partie la plus ancienne est la base du clocher et un pan de mur sur la gauche. Cette construction est en forme de trapèze rectangulaire. Elle est certainement antérieure au XVe siècle et semble être, nous l'avons dit, une tour de l'ancien château. Elle est construite en galets roulés de la Loire pour les parties visibles. Du côté ouest, au-dessus du toit de la nef latérale, on voit des pierres brutes qui indiquent qu'il y a eu une toiture posée contre cette tour. Pour devenir

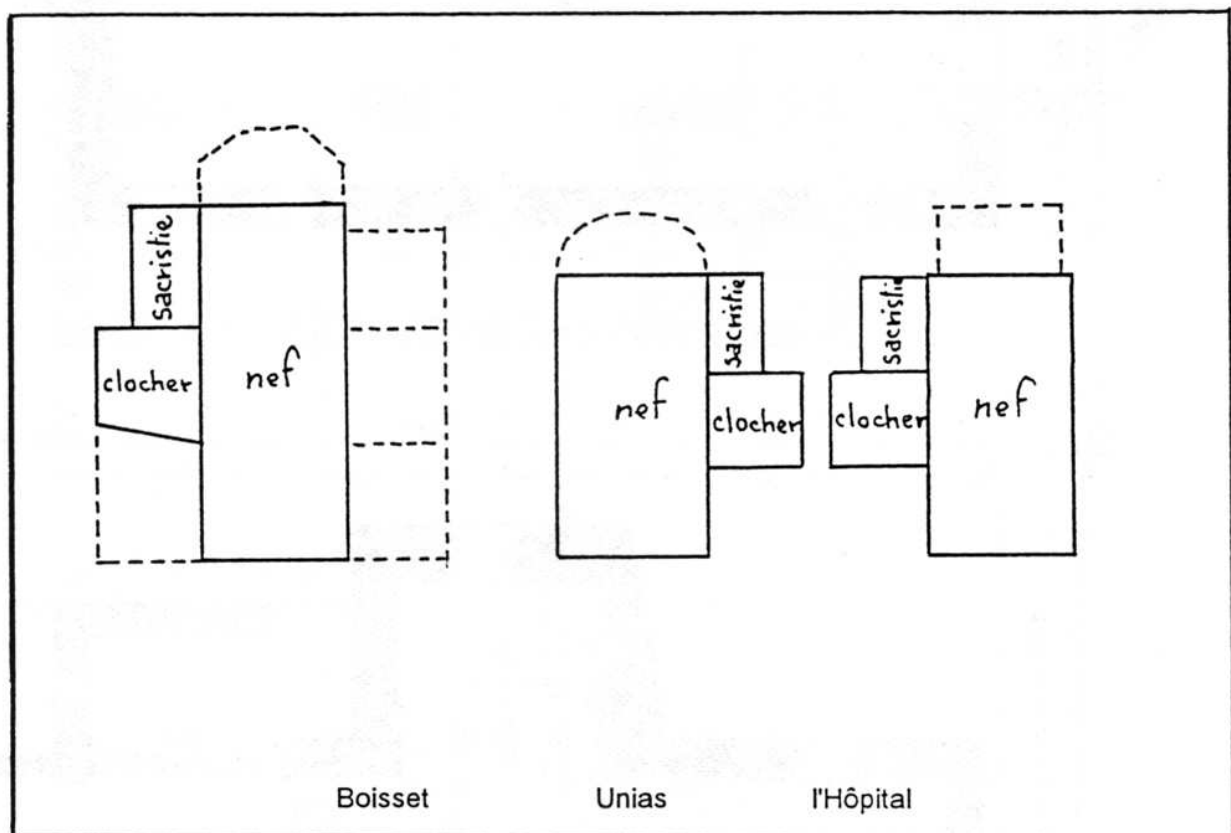
¹ Cf. F. Gonon, "Villages du mandement", 1936.

² Théodore Ogier, "La France par cantons et par communes", tome 1, "Histoire du canton de St-Rambert", 1846, réédition du Bastion, 1988.

clocher, cette tour a été rehaussée, toujours avec des galets mais posés différemment. La troisième partie, en bois, qui supporte la toiture, existait déjà au milieu du siècle dernier, le dessin d'Ogier en fait foi.

Nous ne savons qui finança la construction de l'église de Boisset : les d'Apchon ou Jean II de la Bâtie, châtelain de Boisset, ou son fils Pierre... Les paroissiens ont certainement participé aux travaux en transportant pierre, sable, chaux. Avec leurs boeufs et leurs chars, ils allaient à l'Isle chercher des cailloux vers le lit de la Loire.

Les paroisses voisines d'Unias, l'Hôpital-le-Grand et Boisset possédaient des églises se ressemblant beaucoup. Toutes trois avaient une nef rectangulaire avec, accolée en son milieu, un clocher massif. Celle de Boisset était la plus grande. Toutes ont été modifiées. A Unias, on a agrandi le chœur au XVIII^e siècle ainsi que, semble-t-il, à l'Hôpital. Quant à Boisset, il y a eu transformation, en longueur, en largeur et en hauteur (voir les plans ci-contre).

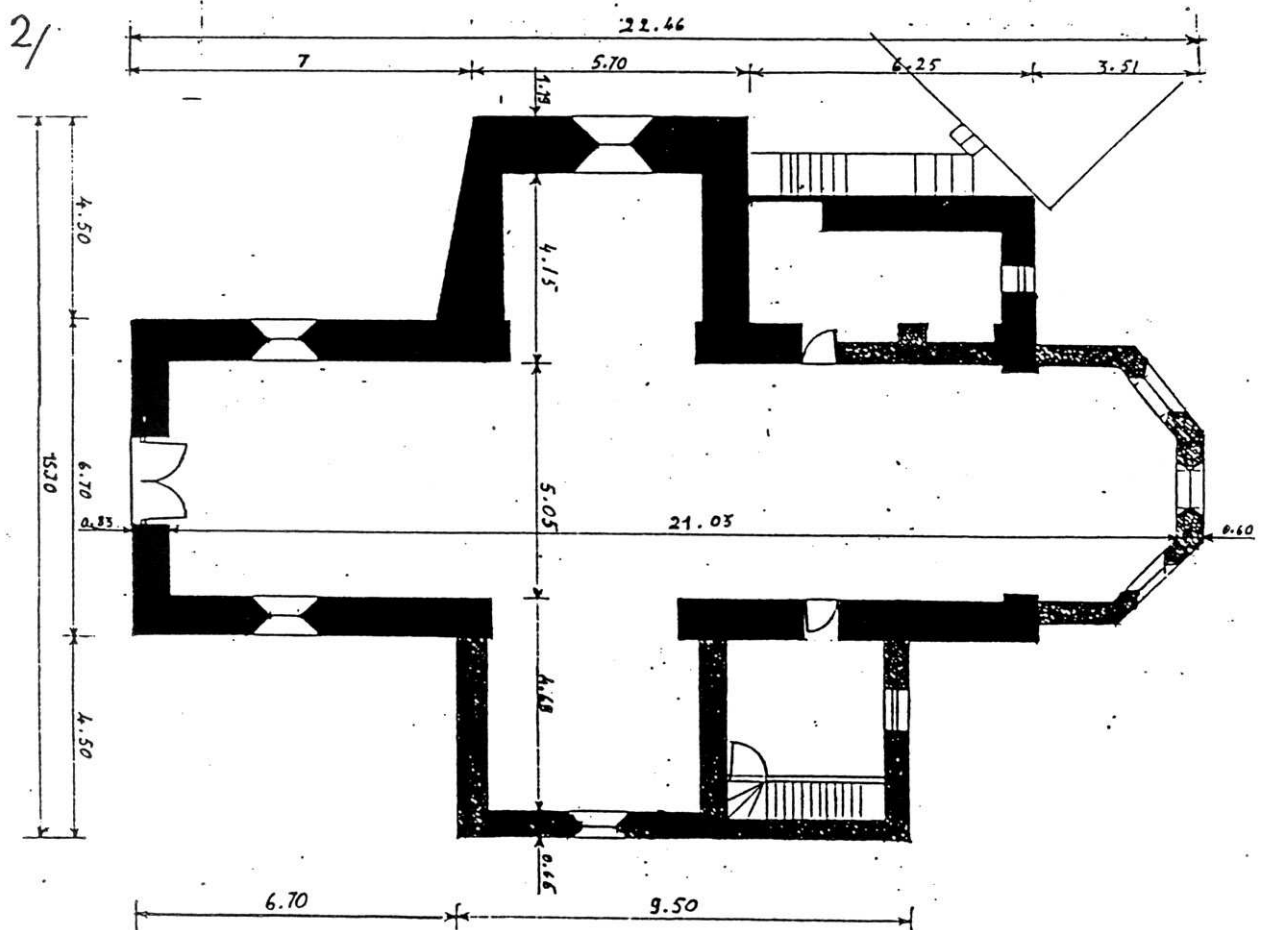
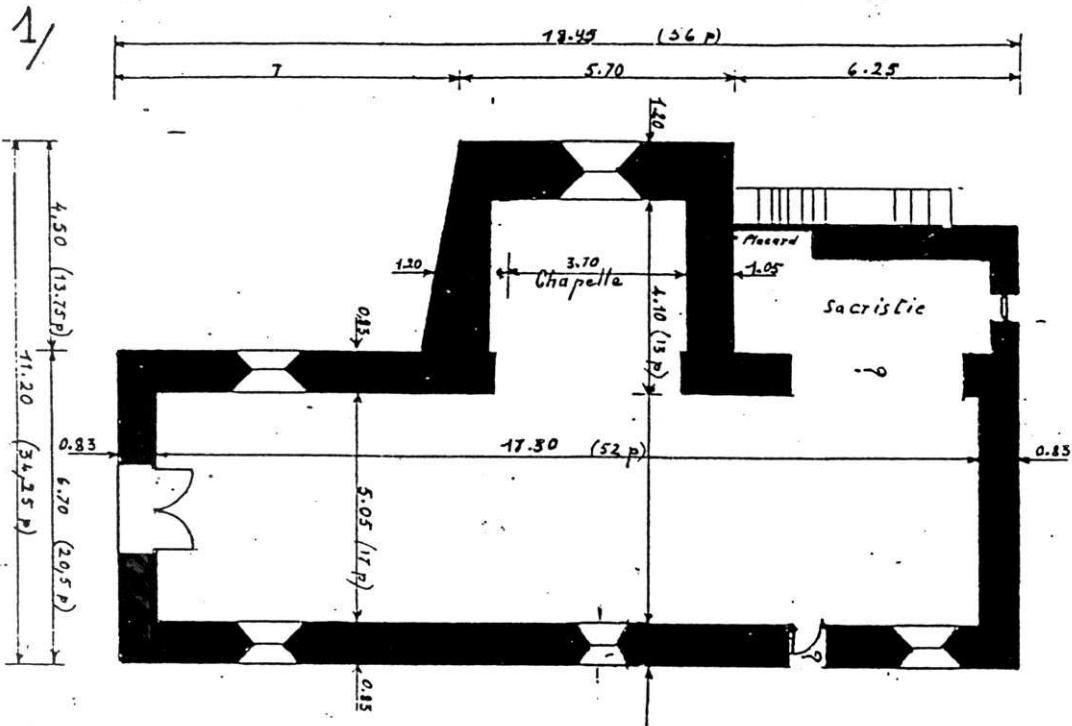


Entre 1835 et 1840, l'église de Boisset est rehaussée de deux mètres environ, le chœur est agrandi par la partie où se trouve l'ancien autel et, à droite, on a construit la sacristie et une chapelle. Ces travaux ont été financés par M. Dugas, propriétaire du château de Montrond en 1828³.

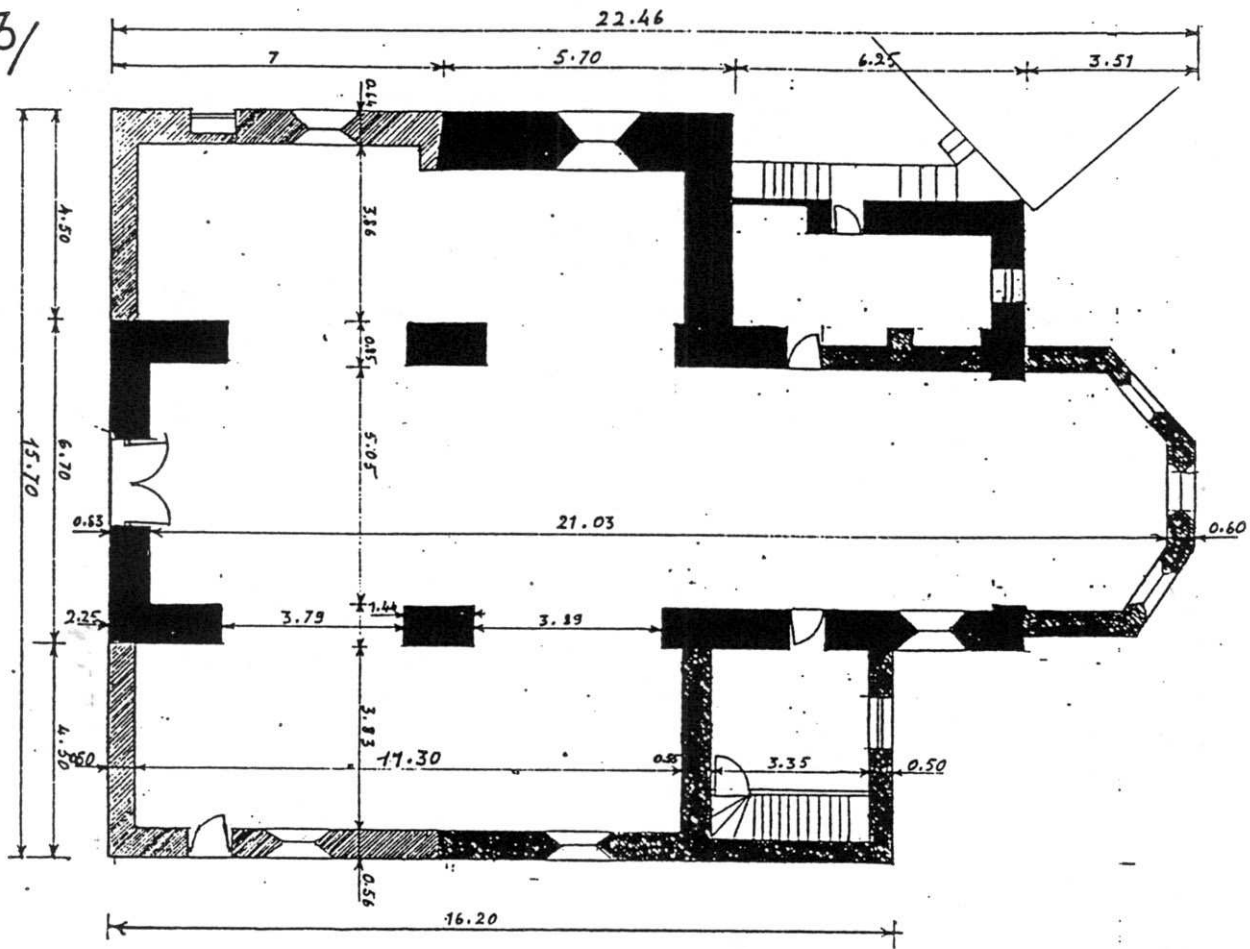
En 1878, l'église est agrandie en ajoutant les deux travées latérales dans le prolongement des deux chapelles existantes. Le financement est assuré par la fabrique et les paroissiens. La commune, trop pauvre, n'y participe pas.

³ Sa fille Marie-Antoinette épousa Victor de Boissieu à qui revinrent les propriétés de Boisset.

AGRANDISSEMENTS SUCCESSIFS DE L'EGLISE DE BOISSET-LES-MONTROND
(plans de C. Déal)



3/



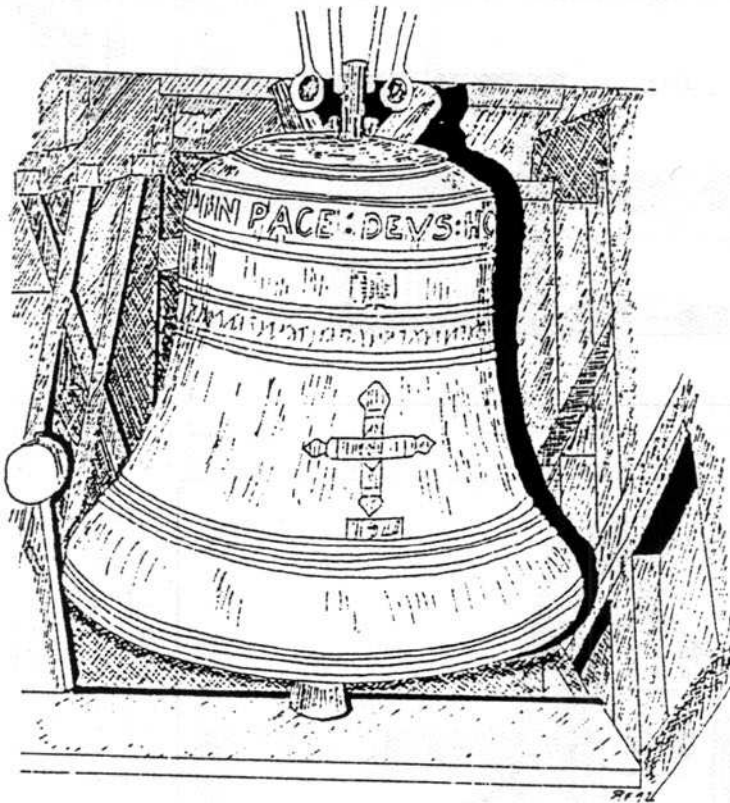
Boisset *les Montrond*

(dessin extrait de l'ouvrage de T. Ogier, "La France par canton", 1856)

Les cloches

Avant la Révolution le clocher possédait trois cloches. Deux ont été vendues le 17 floréal an II (5 mai 1794). Elles pesaient respectivement 482 livres (199 kg) et 235 livres (95 kg). La troisième cloche, après quatre siècles, continue fidèlement son service.

"Le clocher, écrit F. Gonon⁴, contient une curieuse cloche de 1577 portant, au-dessous d'une inscription latine qui en fait le tour : "Le Roi vient pour la paix. Dieu s'est fait homme", une petite plaquette en relief charmante et très finement exécutée. Elle représente une jolie Vierge Renaissance allaitant son Enfant. De l'autre côté, en pendant, on voit saint Sébastien dont le corps est entouré de flèches. De chaque côté, on distingue encore, sur les flancs, deux autres petites gravures doubles représentant sans doute, selon la coutume, des saints, patrons des donateurs et des parrains et marraines. Aucune inscription ne l'indique à l'encontre de la généralité de nos cloches de village.



Cette anomalie pourrait trouver son explication dans le fait qu'en 1577 (date de cette cloche), Montrond, de qui dépendait Boisset, se trouvait à ce moment un peu divisé par des querelles de famille. La veuve d'Artaud, neuvième du nom, avait laissé, on le sait, Montrond à Jean, l'aîné, qui succéda à son père. Sa mort, en 1573, fut l'origine du long procès pendant lequel Montrond n'eut pas de véritable maître. En 1575, on fit l'inventaire du mobilier de Montrond, placé pour ainsi dire sous séquestre et laissé à la garde d'Henri d'Apchon et de Charles, autres de ses fils. La chapelle de Montrond était à ce moment placée sous le vocable de Saint-Sébastien, ce qui explique la gravure de Boisset. Les autres représentations de saints et saintes pourraient être : sainte Marguerite, saint Henri, saint Charles et peut-être saint Blaise.

Dans le bas de la cloche, on voit une très jolie ceinture gravée en relief. Elle est composée de rinceaux Renaissance, de fleurs de lys et de croix fleuronées, par groupe de deux alternés. Cette ceinture étroite est du plus charmant effet et signale la cloche de Boisset à l'attention des artistes".

⁴ F. Gonon, "Montrond et sa région", 1936.

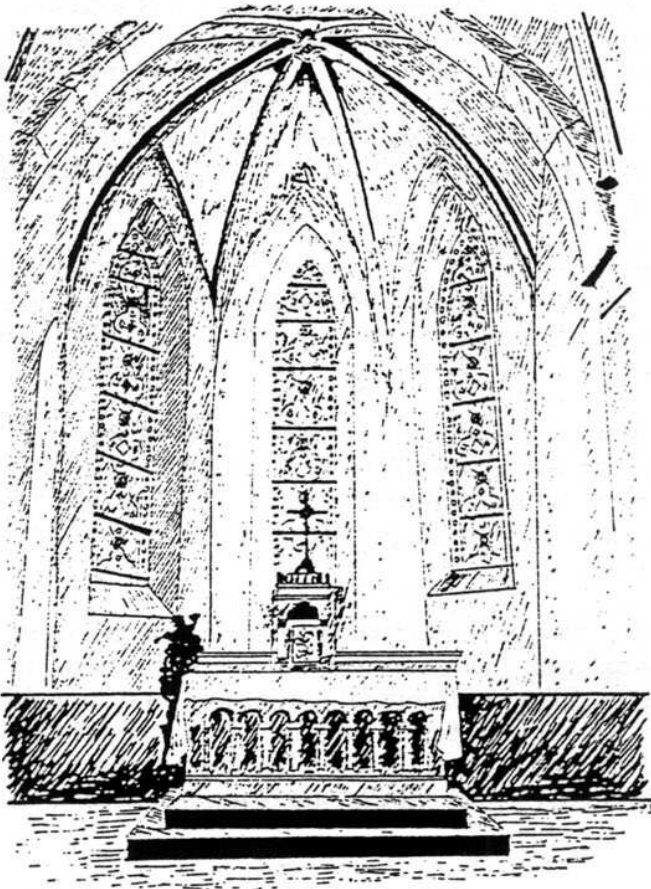
Les restaurations

L'église a subi trois autres restaurations importantes :

- En 1947, tout l'intérieur de l'église est rénové. M. François Boudol en avait fait un compte rendu. Quant à nos trois statues en bois, polychromes, elles ont été soigneusement recouvertes de laque blanche, au cours de ces mêmes travaux de l'été 1947. Qui osera entreprendre leur restauration ? Dans cette attente, reconnaissons là une certaine protection contre le vol. M. Chaverot fit exécuter, par André Seurre de Dijon, la fresque du Chemin de Croix : la vérité des visages et des attitudes des personnages est surprenante. Les inscriptions sont toutes tirées de la Bible.

D'autres souvenirs s'attachent à cette période difficile - c'était peu de temps après la guerre. Un jour, par exemple, l'argent manqua au Père Chaverot pour effectuer le règlement de ses factures. Imaginez son angoisse ; il lui fallait encore solliciter ses paroissiens. Comment, à cette époque, trouver la somme de 17 000 F, même anciens ? Mais c'était un homme de foi : au sortir de sa messe matinale, vers 7 h 30, une dame l'attendait. Nous ne connaissons pas son identité, mais ce que nous savons c'est qu'elle lui remit une enveloppe contenant intégralement la somme manquante. Ce n'est pas une page de la légende dorée, c'est un épisode de l'histoire de Boisset, un petit village peu connu de ses habitants eux-mêmes. Les généreux donateurs anonymes ne lui ont jamais manqué.

- En 1979-1981, restauration du chœur et réouverture d'une fenêtre à droite. Les travaux ont été commandés par la municipalité dirigée par Mme Vially et exécutés par l'entreprise Comte de Champdieu.



Aux yeux du paroissien habituel cette restauration a été une des plus spectaculaires : suppression des boiseries et des stalles du chœur, de la table de communion et surtout mise à jour, à droite du chœur, d'une fenêtre romane qui avait été murée ainsi que de l'amorce d'un arc en pierre, sur le côté gauche. L'autel principal a été conservé à sa place mais un autel mobile, en bois, a été installé de manière à permettre au prêtre de célébrer face aux fidèles. C'est Mgr Rousset, évêque de Saint-Etienne, qui a inauguré en 1983 l'église restaurée.

Les fonts baptismaux de forme octogonale, en pierre, portent sur les faces visibles une date (1464), le monogramme du Christ IHS et des dessins de l'astrologie celtique.

L'autel de marbre blanc a été offert par M. Chany⁵. Il représente le couronnement de la Vierge par son Fils.

La restauration du tableau de saint Blaise, peinture sur toile de l'Ecole française du XIXe siècle, a fait l'objet de tant de démarches pour qu'il puisse être protégé, rénové, récupéré qu'il y aurait matière à écrire un roman. La police, elle-même, a participé à l'aventure... Mais le saint patron est bien revenu, à sa place, au-dessus des fonts baptismaux, rutilant de gloire dans ses ornements rajeunis. L'histoire a duré deux années !

- En 1992, tout l'extérieur est refait : jointoiment des pierres, refection des toitures et des zingueries. L'initiative en revient à la municipalité et au maire, M. Sorlin. Ses travaux sont confiés à l'entreprise Brunel, de Savigneux. Jamais l'église de Boisset n'a été aussi belle qu'aujourd'hui. D'ailleurs le cadre de verdure et de fleurs fait de cet endroit un site charmant.

Les bancs de l'église

Les bancs de notre église ont aussi leur petite histoire. Ils comportaient plusieurs catégories :

- Les stalles des chantres qui ne se louaient pas. Les enfants et les chanteuses avaient leurs bancs respectifs, pour les premiers, sous la chaire, à gauche, pour les autres, près de l'harmonium, à droite. Ces places étaient gratuites.

- Les petits bancs fermés et planchés réservés aux fabriciens étaient placés au fond de l'église, de chaque côté de la porte. Ils ne se louaient pas non plus.

- Un grand banc planché et fermé dont nous ignorons le montant de la location était à la disposition de la famille de Boissieu dans la chapelle de St-Joseph. Il y avait également, du côté des chanteuses, un tout petit banc rehaussé qui était le lieu d'où "Madame Marie" régnait sur le groupe choral. Comment oublier cette figure d'un autre temps, vêtue de noir, accablée de rhumatismes, avec cependant une voix d'or, qui si longtemps a chanté et fait chanter. Douceur de l'Adeste de Noël, splendeur du Te Deum, simplicité du "Laissez venir à moi les tout petits enfants"... Les croisées d'ogive doivent en garder le souvenir.

- Enfin les bancs loués au peuple qui coûtaient 36 F pour six places, en 1827. Eux-mêmes étaient subdivisés en plusieurs classes : ceux d'où l'on voyait l'autel, ceux qui garnissaient les chapelles latérales, ceux qui étaient placés derrière les piliers et ceux qui avaient un dossier sculpté...

La location des bancs avait lieu le dernier dimanche de l'année liturgique, après les vêpres. Le curé montait en chaire et procédait à l'opération, à la criée, suivant le système des enchères. Tout cela se passait, le plus souvent, dans un grand tumulte, sans souci du saint lieu où se démenaient les protagonistes. Et si l'on pouvait déloger un notable de son banc familial, avec des invectives outrancières, on ne se gênait pas.

Une année, il arriva même que cette location tourna au pugilat, et du poing et du pied. Comique dérisoire pour un morceau de banc où l'on posait, une fois par semaine, un derrière endimanché ! Et il fallait voir les yeux sévères qui le fixaient si, par erreur, un distrait faisait mine d'occuper un banc qui n'était pas le sien. Un curé supprima, un jour, ce marché, et fixa lui-même un taux annuel de location en fonction de l'emplacement du banc familial. Les bancs des basses neufs étaient bien meilleur marché que les autres. Notre famille, les Gagnère, avait un banc dans

⁵ Testament du 16 décembre 1869 ; cf. registre des délibérations de la municipalité de Boisset.

la chapelle de la Sainte-Vierge, derrière celui de la famille Forissier et devant celui de la famille Garnier-Frécon.

Il y a bien longtemps, une nuit de Noël

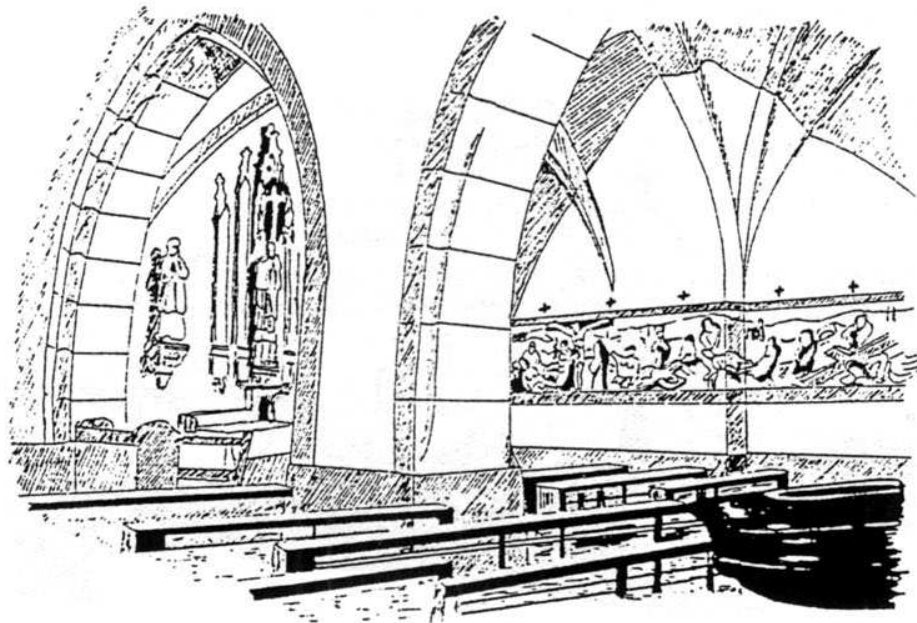
A ces détails pittoresques que nous tenons d'un témoin⁶, s'ajoute le souvenir d'un conte de Noël :

"C'était il y a bien longtemps, un soir de Noël, à Boisset. Dans notre église c'était l'heure de la messe de minuit. Durant un quart d'heure les cloches avaient carillonné pour appeler les fidèles. Et ils arrivaient du Cerizet, de la Vernia, de l'Isle, de Goué, de Seyve, de la Revolière, de la ferme du Dolet, du Perier et même de Sourcieux par le chemin de Bergoignonnes.

Ils s'étaient munis de leur chaufferette en tôle ajourée, garnie de braises pour se chauffer dans l'église où vacillait la flamme des bougies. Cette année-là, Monseigneur le comte d'Apchon, seigneur de Montrond et de Boisset, avait bien fait les choses. Il avait offert 25 livres de cire de ses ruches pour les cierges de cette nuit de Noël !

Et voilà Monsieur de la Revolière emmitouflé dans sa peau de bique, madame Richardier si belle dans son manteau et son capuchon de loutre brillante. Il y avait Pierre Forest, Jean-Marie Pichois, Pierre Berne et tous ses enfants, madame Plaisançon... L'église sentait l'encens et l'écurie. L'odeur des cierges brasillants luttait avec celle de la paille dont étaient garnis les sabots.

Ils étaient tous là : le meunier et le tailleur d'habits, le boulanger et la servante du château, les filles de Jean Barou, de Cursieux, et même le père Mure avec sa canne et son chapeau noir, Jean Meunier et sa femme. Tous pareils à des santons blottis dans l'église pour chanter le Sauveur né à Bethléem...



⁶ Antoine Gagnère, grand-père de Marie Grange.

Après l'évangile, monsieur le curé ôta sa chasuble en baisant pieusement la croix de l'encolure et monta en chaire pour le prône. De ce lieu, il voyait à peu près tous ses fidèles paroissiens : les plus âgés, humblement assis au fond et les jeunes qui avaient fait ce soir-là un brin de toilette, les Messieurs-Dames du château ou du domaine... Et de sa voix bien timbrée il commença le sermon : "Mes frères..."

A cet instant, on entendit grincer la porte. Quelqu'un entrait. Il reprit sa phrase : "Mes bien chers frères..." Clic, clac répondirent les sabots. Le saint prêtre toussa et reprit : "Mes très chers..." Clic, clac. "Chut !", et l'on vit un garçon d'environ dix ans s'avancer vers les chaires sans se soucier de tant de paires d'yeux qui le fixaient. Clic, clac. Janot monte la nef et arrive vers les marches du choeur où son père se cache derrière un missel aussi gros que les livres de comptes de M. Achard.

Le curé tousse un peu plus fort en écarquillant des yeux qui voudraient être furibonds. "Janot ! Où vas-tu ? en retard comme tu es ?" Et le garçon de répondre : "Taisez-vous, Monsieur le curé, la vache de notre maître, Monsieur Souchon vient de faire le veau. Il est debout. Il tête sa mère et mange la paille comme un homme !"

Le curé hocha la tête, sourit et, bon père dit aux fidèles ce jour-là : "Mes frères, admirons la simplicité de l'enfance et réjouissons-nous tous ensemble, c'est un peu plus d'aisance donnée à une famille. Un cadeau du Bon Dieu."

Nous aurions aimé raconter cette histoire en patois, ce conte qui, finalement, convient bien pour une nuit où un grand événement s'était passé dans une lointaine étable.



LE CIMETIERE

Un cimetière existait à Boisset, à l'intérieur du château, place de l'église. L'archevêque de Lyon ODOLRIC, en 1046, le fit déplacer de trois cents pas pour qu'il se trouve en dehors de l'enceinte du château. Il est toujours au même endroit. D'abord entouré d'une haie, il fut ensuite clos d'un mur avec un portail s'ouvrant face au moulin. A plusieurs reprises, les habitants et le conseil municipal demandèrent que soit réparé et classé le chemin dit "du tour du bourg", la boue et les ornières rendant le cimetière inaccessible par temps de pluie. Le portail fut alors déplacé et s'ouvrit face au domaine du Colombier.

En 1864-1865, Monsieur DUPAYRAT, entrepreneur de maçonnerie, reçut l'autorisation de refaire le mur de clôture du cimetière. Il consentit à exécuter cet ouvrage avec un rabais de 6,60 F pour chaque 100 F.

En 1952, le cimetière fut agrandi par l'achat d'une partie du jardin de Madame Françoise VENET. On pratiqua une seconde ouverture, le plan fut rectifié et des allées rectilignes le partagèrent. Le pigeonnier du presbytère fut mis à la disposition du fossoyeur pour le rangement de son outillage. On a laissé au milieu de l'enclos la vieille croix branlante qui se trouvait autrefois sur la place de l'église.

Au début du siècle, le menuisier de Boisset fabriquait les cercueils et pour le voyage des défunts de leur maison à l'église et de l'église au cimetière, les hommes étaient portés par des hommes et les femmes par des femmes. Ma grand-mère née Marie JAMBIN, épouse d'Antoine GAGNERE, a fait longtemps la porteuse. En principe les porteurs étaient quatre ou six afin de pouvoir se remplacer durant le trajet.

Le monument aux morts des guerres de 1914-1918 et 1939-1945 a été déplacé. Il avait le privilège d'être le seul monument aux morts du département à avoir été édifié dans un cimetière communal en 1919. Il est à présent sur une petite place aménagée à l'endroit où se trouvait le jardin de la cure. Il est entouré d'arbres et d'une pelouse au bout d'une petite allée de lauriers.

L'ancien presbytère est occupé par les services de la mairie. La restauration de l'ensemble église-mairie-monument du souvenir est d'un très bon goût. Les différents conseils municipaux ont su y participer.

LA PAROISSE DE BOISSET A TRAVERS LES SIECLES

La région Lyonnais-Forez a été très tôt évangélisée. Lyon, métropole des Gaules, centre commercial actif, à la croisée des routes slaves, britanniques, allemandes, hispaniques, gréco-latines, a vu les premiers apôtres et leurs disciples, apporter la bonne nouvelle de l'Évangile. Progressivement les villas romaines où étaient vénérés les dieux lares, les temples dédiés aux Césars ou aux dieux furent transformés en sanctuaires chrétiens, chapelles ou églises. Tant d'édifices religieux se retrouvent dans un périmètre restreint ! Chez nous c'est Boisset-les-Montrond, Unias, Craitilleu, l'Hôpital-le-Grand et sa commanderie, Précieux, halte des pèlerins de Compostelle, Greyzieu, Chalain-le-Comtal et son pèlerinage à Notre-Dame des Anges, Magnieu, Montrond... On ne fait que quelques kilomètres et surgit une chapelle ou une église. Vers 1880, quelques sanctuaires seront reconstruits de fond en comble. D'autres, dont notre église de Boisset-les-Montrond, gardent le clocher provençal couvert de tuiles, signe de notre appartenance à la langue d'oc.

Vers 950, l'abbaye de Savigny (Rhône) fait construire à Savigneux (au lieu appelé aujourd'hui Bicêtre) un prieuré dont la juridiction s'étend sur Moind, Chalain-le-Comtal, Boisset-les-Montrond¹. Savigneux sera aussi la paroisse-mère des paroisses montbrisonnaises de Sainte-Madeleine, Saint-Pierre et Saint-André. Ces moines copistes mais aussi maçons et défricheurs vont apprendre aux populations rurales du voisinage à mettre en valeur leurs terres tout en les instruisant et en les protégeant des incursions barbares. De nombreux couvents, maladreries, hospices, chapelles, prieurés, commanderies, châteaux fortifiés vont parsemer le Forez.

En 1046, Odoric, soixante-septième archevêque de Lyon après saint Pothin, au cours d'une visite dans notre région fit relâcher le cimetière de Boisset de l'enceinte du château afin de l'éloigner de 300 pas de l'église².

Le 13 août 1378, Jacques Bodet, prêtre, fait un don "à la luminaire de l'église de Boysset", augmentant ainsi les dons faits par ses ancêtres³.

En 1378 ou 1379, Jean de Talaru, archevêque de Lyon procède à une visite pastorale en Forez. Le procès-verbal est laconique et indique qu'à Boisset-les-Montrond un curé est présent, qu'il y réside depuis longtemps et vit en concubinage avec une nommée Tonia⁴. C'est le prieur de Savigneux qui nomme le curé de Boisset.

A cette époque beaucoup de curés résident hors de leur paroisse. Les églises sont mal entretenues. C'est la guerre de Cent Ans. La liberté des clercs, qu'ils soient prêtres, moines, prieurs ou chanoines est grande. Certains vont dans les foires, font du négoce, prêtent de l'argent, se livrent à des libations ou des excès, participent parfois à des rixes. Le célibat est loin d'être la règle générale et ne s'imposera vraiment qu'après le concile de Trente (1545-1563).

¹ A. Broutin, "Les couvents de Montbrison", Le prieuré de Savignieu, t. 1, p. 3.

² T. Ogier, "La France par cantons et communes", Bajat, 1850, p. 146.

³ Chaverondier et Fréminville, "Inventaire sommaire des archives départementales, série B, ant. à 1790, imp. Théolier, 1899, bibl. de la Diana.

⁴ Ibid

Ainsi à Poncins, lors d'une visite pastorale, le curé présente au délégué de l'archevêque ses quatre enfants et leur mère dont il est le concubin. La situation du curé de Boisset de l'époque n'a donc rien d'exceptionnel. Notre village partage les tendances de son temps.

En 1435, André Bolla de Chalain fait un legs aux églises de Magnieu, Chalain, Boysset, Greysieu. La plupart des legs se font à l'occasion d'un testament⁵.

En 1455 André Chalain de Boisset est notaire et juré des comté et ressorts de Forez. En 1465, est encore cité André Chalain ou Chalan, "de Boisset, au diocèse de Lyon".

Ces petites mentions concernant notre village nous mènent jusqu'en 1469 où est relatée une visite pastorale faite par Emmanuel Chalan, né à Boisset-les-Montrond et grand vicaire de Monseigneur Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon⁶. Le procès-verbal demande surtout la mise en ordre des objets et livres nécessaires au culte.

Il faut qu'il y ait une croix sur les vases sacrés ; il faut faire remettre en état le livre de l'office de sainte Catherine, tous les psautiers et missels. Il faut que tout soit décent. Il faut interdire la chapelle du cimetière au seigneur voisin. Il faut que soit clos le cimetière. Il doit être accordé à Mathieu Chalan, franchise pour le droit des clercs.

On sent ici une volonté de redressement pour rendre plus digne le culte. Quant à la famille Chalan elle sera présente longtemps à Boisset.

En 1561 existe une société de prêtres à Boisset⁷ avec "vénérable Thomas Borganel prestre vicaire du lieu, Regnault Durand, Antoine Raclou prêtres desserviteurs" (acte passé devant Me Michel Serrallier de Saint-Galmier, Barthélemy Charbonnier notaire et greffier de Boisset, Denis Decosu procureur d'office à Saint-Galmier). Depuis 1482 Boisset est vassal des marquis de Saint-Germain d'Apchon, seigneurs de Montrond par leur alliance avec les Lavieu⁸. L'église de Boisset est sous le patronage de saint Jean-Baptiste, de sainte Catherine et de saint Sébastien.

*
**

Le 27 juin 1614 a lieu la visite pastorale de Monseigneur Denis Simon de Marquemont. Le procès-verbal de cette visite va nous donner d'intéressants détails sur l'état des lieux :

"BOYSSET

Nous sommes allez visiter l'église parrochiale de St-Jean-de-Boysset, de laquelle messire George Masson, prestre, est curé, lequel nous est venu au devant avec la croix et a commencé à chanter l'hymne du St-Esprit. A l'entrée de ladicte église, nous avons baisé la sainte croix et prins de l'eau béneiste, puyz nous estantz prosternez à genoux devant le grand autel, nous avons fait noz prières, et après icelles, veu et visité le St-Sacrement de l'autel estant dans un ciboire de cuyvre doré, tenu dans un repositoire de boys peinct faict à vitres, qui se ferme à clef et tenu sur le tableau dudict grand autel. Nous l'avons adoré, faisant chanter les deux derniers versetz de Pange

⁵ Ibid

⁶ Fonds Richard qui nous a été communiqué par l'archevêché de Lyon.

⁷ Abbé Relave, "Sury-le-Comtal, Imp. Eleuthère Brassart, 1907, p. 157.

⁸ cf. Salomon, "Les fiefs de Forez".

lingua gloriosi et après l'oraison, baillé la bénédiction au peuple et icelluy en après confirmé, y ayant six vingtz treze ordonnantz en ladicte église.

Le prieur de Savignieu présente ladicte cure et prend tous les grandz dîmes et le dict curé les petits. Et a encore ledict curé deux préz contenantz trois journées, deux terres de dix meytérées, une rente noble vallant dix livres tourn. par an, avec une maison et jardin.

Du costé de bize, il y a deux chapelles ; la première souz le vocable de Ste Catherine de la présentation du sieur Montrond, messire Benoist Royet prestre dudict Montrond, en est prébendier, y faisant le service, qui est une messe tous les vendredy de chacun mois. Le revenu consiste en un pré et une terre qui s'accensent six livres par an. La muraille d'icelle est fendue en deux ou trois endroits, la vitre rompue et toute descarronnée et pleut dedans. L'autre est de St-Sébastien, sans fondation, revenu, ny service. La vitre d'icelle est un peu rompue.

Toute ladicte église est en bon estat. Nous avons ordonné audict curé de fermer à clef le repository et les fondz baptismaux. Le cimetièrre est cloz.

Loyz Brun est luminaire. Le revenu de la luminaire consiste en une petite rente noble de laquelle ne se peut rien recevoir, estant entretenue des offrandes.

Led. curé a exhibé ses provisions et lettres d'ordre, excepté celles de diacre et prestre, que nous lui avons ordonné de faire expédier dans quinze jours.

Après avoir confirmé le peuple, nous avons prié pour les âmes des trespassez.⁹

Nous constatons que l'état de l'église est fort médiocre. Mais il va y avoir bientôt un grand changement dû, certainement, à l'arrivée de familles notables au village.

HYMNE
DU 3.



1. Pange lingua glo-ri-o-si Cor-po-ris my-ste-ri-
2. No-bis da-tus, no-bis na-tus, Ex in-ta-cta Vir-gi-
um, Sangui-nisque pre-ti-o-si, Quem in mundi pre-ti-um,
ne, Et in mundo conver-sa-tus. Spar-so Ver-bi semine,
Fructus ventris gene-ro-si Rex ef-fu-dit gen-ti-um. 3. In su-
Su-i mo-ras inco-latus Mi-ro clausit or-dine. 4. Verbum

(Hymne : Pange Lingua, page d'un paroissien romano-lyonnais utilisé autrefois dans la paroisse de Boisset-les-Montrond et contenant les règles générales pour l'exécution du plain-chant ; lib. Emm. Vitte, Lyon, 1902.)

⁹ Recueil des visites pastorales du diocèse de Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles", tome I, Lyon 1926

Le 12 juin 1662, Monseigneur Camille de Neuville, archevêque de Lyon, vient à Boisset. Voici le compte rendu de sa visite :

"Boisset
le 12 de juin 1662

Cette église paroissiale est dédiée à St Blaise. Le St Sacrement y est tenu dans un tabernacle de bois en forme de pyramide, il est peint et doré. Il estoit exposé à cause de la Feste Dieu en un reliquaire d'argent. On le tient ordinairement en une boeste d'argent doré et on le porte aux malades dans un ciboire de lèton.

Il y a quelques reliques et un calice d'estain.

Les stes huiles sont conservées proprement dans un coffret d'estain et les stes eaux dans les fonts baptismaux, bien propres, enfermées au fond de l'église.

Pour ornemens principaux, il y a un calice d'argent, du linge, chandeliers, croix, paremens, chazubles etc. suffisamment.

Il y a en cette église, une fondation au grand autel de 12 livres par an par Mr de Chamdieu.

Il y a aussy une prébende dite des Durants de 80 livres environ de revenu en fonds sis en la paroisse, possédée par un nommé Blaise Durant, aagé de 50 ans, résidant sur les lieux. Le service est d'une messe chaque vendredy, il est fait par le curé. Les Durants sont patrons.

Au fond de l'église est une chappelle voûtée sous le vocable de St Sébastien non dotée.

L'église est en bon estat.

Le cimetière est esloigné de 300 pas de l'église et est clos.

Mre Jacques Martin est curé depuis onze ans pourveu sur la nomination du Sieur Manis prieur de Savignieu lez Montbrison. Son revenu consiste en la moitié des dixmes, trois petits prés, une terre de deux sesterées, un terrier de 2 ou 3 bichets de grain, le tout pouvant monter à 300 livres.

Le nombre des communians est de 140. Le curé est assez soigneux de faire son devoir."¹⁰

¹⁰ "Procès-verbaux de la visite pastorale de 1662 faite par Mgr Camille de Neuville du 12 juin au 7 juillet 1662", copie de l'abbé Merle, archives de la Diana

Le nombre des communians permet de donner approximativement le nombre d'habitants de Boisset : 210 à 240 habitants. Nous notons aussi que les paroissiens ont obéi aux injonctions des précédentes visites et la situation s'est nettement améliorée. Le cimetière est toujours au même lieu, le curé assure dignement son ministère. Ainsi malgré les difficultés du moment - les guerres de religion - la paroisse de Boisset poursuit une progression avec un sanctuaire mieux entretenu et, sans doute, un culte rendu plus dignement. Est-ce grâce l'influence de la famille de Chandieu, de M. de la Revolière ?

*
**

De 1700 à 1712, on relève dans les registres de la paroisse : 45 baptêmes, 20 mariages et 35 enterrements dont celui d'un vieillard de 96 ans, âge exceptionnel pour l'époque :

"Jacques Larmier dit Jacob laboureur de cette paroisse de Boisset-les-Montrond, âgé de quatre vingts et seize ans ou environ, décédé le vingt trois de ce mois, après avoir reçu tous les sacrements et donné les marques d'un bon chrestien a esté enterré dans l'église de cette paroisse, au devant de l'autel de la chapelle de Notre Dame du Rosaire par Messire Jean Gay prestre curé de Magnieu-Hauterive, ce jourd'huy vint cinquième octobre mil sept cens un, présents Mre Antoine Faure curé de Chalais-le-Comtal, Claude Gay vicaire dud. lieu, Godfrey Papillon prêtre prébendier d'Unias qui ont signé ce présent acte..."¹¹

Le simple laboureur a d'ailleurs le privilège d'être inhumé à l'intérieur de l'église tout comme un notable.

E
x

Jacques Larmier dit Jacob laboureur de cette paroisse de Boisset, âgé de quatre vingts et seize ans ou environ, décédé le vingt trois de ce mois après avoir reçu tous les sacrements et donné des marques d'un bon chrestien - a esté enterré dans l'église de cette paroisse au devant de l'autel de la chapelle de n. dame du rosaire par Messire Jean Gay prêtre curé de Magnieu Hauterive - ce jourd'huy vingt cinq^e octobre mil sept cens un - présents M^{re} Antoine Faure curé de Chalais le comtal - Claude Gay vicaire dud. Magnieu et God. froy papillon prêtre prébendier d'Unias qui ont signé ce présent acte - avec moy prestre deffendeur de lad. paroisse de Boisset l'ep^e jourlet
Papillon
Deombes & prestre deffendeur.

¹¹ Registres paroissiaux de Boisset, originaux au presbytère de St-André-le-Puy.

De 1747 à 1750 on relève dans les registres paroissiaux¹² : 14 baptêmes, 9 mariages et 21 enterrements, le plus âgé des défunts ayant seulement 45 ans. Les enfants sont baptisés le jour de leur naissance ou le lendemain. Les funérailles sont célébrées le lendemain du décès. Parmi ces actes de sépulture on note quelques personnes étrangères à la paroisse, essentiellement des compagnons ramenés par M. Jean André de la Revolière, sieur de Vaubreuil, officier chez le Roy, capitaine du régiment de Mauroy. Ces hommes viennent de Condé et Valenciennes, se sont mariés avec des filles du village et sont restés au service de la comtesse de Montrond, dans la paroisse de Boisset¹³. Toutefois le plupart des mariages sont très locaux, St-Maurice-en-Gourgois, Virignieu, St-Romain-le-Puy étant les lieux d'origine des conjoints les plus éloignés.

En 1737 arrive le curé Romain Veillas, natif de Saint-Just-en-Chevalet. Il restera à la cure de Boisset jusqu'en 1788, aidé à la fin de son ministère par son neveu Guillaume Veillas, prêtre, qui lui succédera à Boisset. Il réside dans la cure qui était située dans l'actuelle propriété Berthéas. Cette maison, entouré d'un vaste jardin est la dernière, à droite, sur le chemin des Piorons. Le 10 octobre 1781, la paroisse de Boisset et son curé Romain Veillas reçoivent la visite de Mgr Jean Antoine François de Malvin, archevêque de Lyon. Romain Veillas décède le 23 janvier 1788 âgé de 82 ans. Il est inhumé dans l'église de Boisset le 25 janvier en présence de ses confrères les curé de Chalain, Unias, Précieu et l'Hôpital-le-Grand¹⁴.

En 1789, aux séances préparant les états généraux, Guillaume Veillas est représentant du clergé à Montbrison¹⁵. Il reste en fonction à Boisset jusqu'au 4 septembre 1791. Il n'adhère pas à la Constitution civile du clergé et pendant quelques années continue secrètement d'exercer son ministère.

Il est remplacé à Boisset par Félix Ladévèze, prêtre assermenté. Natif de Saint-Galmier, ce dernier a été nommé dès le 4 septembre 1791 par Adrien Lamourette, évêque constitutionnel de Lyon. Il reste curé de village pendant la Révolution et dès le Concordat est nommé curé de St-Thomas-la-Garde. Quant à Guillaume Veillas, il revient publiquement à Boisset pour reprendre la charge de curé avant d'être nommé à Bellegarde-en-Forez où il termine son ministère.

La religion civile, malgré les efforts de ses adeptes, ne fut pas le souci principal des habitants de Boisset. Ils subirent les obligations du moment et se présentèrent de moins en moins nombreux aux assemblées¹⁶.

Le 2 prairial de l'an 2 furent emportées deux cloches sur les trois qui meublaient le clocher, le fer et le cuivre des objets de l'église, deux aubes, cinq surplis, deux nappes, deux lavabos. Le 10 frimaire de l'an 3, la vente des effets de la sacristie ayant produit 122 livres, on acheta "un cachet national" pour la commune, ledit cachet valant 7 livres 10 sols¹⁷.

¹² Ibid.

¹³ Ibid. Acte du 21 décembre 1701.

¹⁴ Ibid. Acte du 21 décembre 1701.

¹⁵ Histoire du Cloître de Notre-Dame de Montbrison, Diana.

¹⁶ Cf. la communication de Claude Déal à l'assemblée de la Diana du juin 1992.

¹⁷ Fonds Boissier, archives de la Diana.

En 1804, le curé de l'Hôpital-le-Grand desservait aussi Unias et Boisset¹⁸. En 1808, arrive de Rome le curé Barbassa qui est remplacé en 1811 par l'abbé Vincent Ravel, né en 1770 à Firminy. Vincent Ravel acheta la propriété où était la cure et mourut à Boisset en 1842. Il a un monument funéraire dans le cimetière de Boisset.

*
**

Les visites pastorales vont nous donner de nombreuses précisions sur les agrandissements de l'église, la pratique religieuse, l'état des lieux de 1827 à nos jours.

Le 26 juin 1827, M. le curé de St-Rambert-sur-Loire constate ce qui suit :

"Il y a 301 habitants, assez bonne moralité. Le curé est M. Ravel, propriétaire du presbytère, très belle maison. M. le Curé fournit le pain et le vin de messe, fait blanchir le linge à ses frais. Il a une servante de 36 ans : Marie Verney, nul autre domestique.

L'église quoique pauvre est propre. 52 pieds de long y compris le chœur, 17 pieds de large et une chapelle sous le vocable de la Ste Vierge de 13 pieds sur 13 pieds. Total de sa superficie 1053 pieds carrés. Les autels sont propres mais pauvres. Les ornements et le linge appartiennent en partie à M. le Curé. Recettes et dépenses modiques. Pas de lampe de sanctuaire faute de ressources. Le catéchisme a lieu de la Toussaint à la 1ère communion le dimanche à 9 h. et la semaine 3 fois à 1 h de relevée."¹⁹

Nous constatons que la paroisse se relève à peine de la Révolution.

Le 14 mai 1838 a lieu la visite de M. Cattet, vicaire général :

"M. Vincent Ravel est curé de Boisset. 355 habitants, bonne moralité. L'église vient d'être agrandie, le mur côté midi et la sacristie sont humides. Il faut mettre à la sacristie : croix et bénitier, on y confesse les hommes et les femmes sourdes. Le clocher a une cloche. Le cimetière est à 60 m et clos de murs. Le maître-autel et celui de la Vierge sont en bois. Pas de reliques ; linge en petite quantité. Ostensor et ciboire doivent être remplacés. Pierre Merlet, homme marié, instruit les garçons, sa femme les filles, surtout l'hiver. En été les enfants travaillent aux champs. 40 élèves. Catéchisme à l'église à 9 h du matin de la Toussaint à Pentecôte. Pas de fondations, missel à remettre en état.

Le presbytère, ancienne cure, appartient à M. le Curé. Il fera des arrangements de manière qu'il ne change pas de destination. Le jardin est beau. Une servante de 41 ans : Marie Verney."²⁰

La famille Dugas va venir s'installer à Boisset et y apporter beaucoup de changements notamment par les nombreuses constructions qui vont s'édifier. Le 8 février 1876, c'est M. l'archiprêtre Subtil qui écrit ce qui suit :

"Esprit de la paroisse bon et religieux. L'église va être agrandie. Il y a 3 fondations de 43 messes et 3 mises aux prières. Nécrologe à perpétuité. Deux confréries : St-Sacrement et St-Rosaire. Catéchisme préparatoire à la 1ère communion 3 fois par semaine, un pour les petits enfants ; les 2 pendant 6 mois de l'année.

Ecole pour garçons et filles dirigée par 3 religieuses St-Joseph, 70 enfants répartis en 3 classes, M. le Curé la visite tous les mois. Cours d'adultes donnés par M. le Curé, fréquentés par

¹⁸ Archives du diocèse de Lyon.

¹⁹ Ibid.

²⁰ Ibid.

10 élèves ; 2 enfants de chœur et 8 chantres ; 3 personnes au service de l'église pour : entretien du linge, balayage, sonnerie. Une seule personne de 62 ans au service de M. le Curé (bons antécédents).

Eglise de style ogival, huile de pétrole pour la lampe du sanctuaire. La grille du confessionnal est trop large, y remédier. Les 2 reliquaires ont leurs titres d'authenticité ; linges, croix, ornements en état convenable. Le culte des morts est en grande vénération, cimetière très bien tenu. Le presbytère appartient à la commune, joignant l'église, très propre."²¹

Boisset a toujours eu le culte de ses défunts ce qui faisait dire à la mère de M. le curé Clouye: "Ici c'est un bon pays, parce que lorsque un cimetière est propre dans une commune, c'est la preuve que les gens aiment leurs familles et croient en Dieu".

En 1855, le curé Charles Palmier fait son testament en faveur des indigents et pour qu'il soit prêché une mission, tous les 10 ou 12 ans. Il lègue 1000 F. En 1877, sous le ministère de l'abbé Maugé a lieu le dernier agrandissement de l'église.

En 1896, lors de la visite pastorale, la paroisse a 510 habitants et on y relève : "esprit religieux et conservateur ; école laïque de garçons chrétienne et prospère, de filles, peu prospère; école libre de filles : prospère. Oeuvres : catéchismes, Propagation de la Foi, St-François-de-Sales. Confréries du St-Sacrement et du St-Rosaire."²²

Le 15 juillet 1902, lors de sa visite, l'archiprêtre de St-Rambert-sur-Loire note :

"528 habitants, bon esprit de la paroisse. Bonne assistance à la messe moins pour les autres offices. Communions pascales : tous les hommes moins 5, toutes les femmes. Confréries : St-Sacrement et St-Rosaire. Communauté de soeurs St-Joseph : enseignantes. Ecole libre de filles : 60, publique de garçons : 40, de filles : 2.

L'église est récente, solide, 200 m², 3 autels de marbre et leurs pierres sacrées. Le tabernacle est bien, ferme à clef mais n'a pas de conopée. La lampe est alimentée à l'huile minérale. 15 chasubles, 6 chapes, nombreux linges en bon état. Le presbytère est en très bon état, appartient à la commune, possède un jardin. Cimetière : bon état."²³

Le 24 juin 1904 a lieu une nouvelle visite pastorale :

"521 habitants, bon esprit religieux. Une des paroisses les plus religieuses de la plaine. Bonne assistance à la messe. Eglise agrandie récemment. Reliques authentifiées. Ornements défraîchis. Le vin vient d'un propriétaire du midi du diocèse de Carcassonne. Le pain d'autel est pris chez M. Duris, épicier à Montrond. Cimetière bien tenu. Presbytère appartenant à la commune. Une servante d'âge canonique."²⁴

En 1908, il y a 452 habitants, la séparation de l'Eglise et de l'Etat a eu lieu et c'est le curé Bouthéon qui a la charge de Boisset :

"L'esprit de la paroisse est assez religieux. Les gens vont à la messe, mais peu aux vêpres. Il y a 2 religieuses St-Joseph. L'église a été réparée il y a 45 ans. Vêtements liturgiques nombreux

²¹ Ibid.

²² Ibid.

²³ Ibid.

²⁴ Ibid.

et en bon état. Le presbytère appartient à la commune, il a un jardin et est loué 125 F plus impôts et assurances."²⁵

Le 13 juin 1955, Son Eminence le Cardinal Gerlier, archevêque de Lyon rend une visite exceptionnelle à la paroisse de Boisset qui compte alors 441 habitants. Il y constate un état religieux satisfaisant ainsi que l'église, objets et linges. La paroisse a versé cette année-là 52 000 F à l'archevêché. Le curé est M. Vial²⁶.

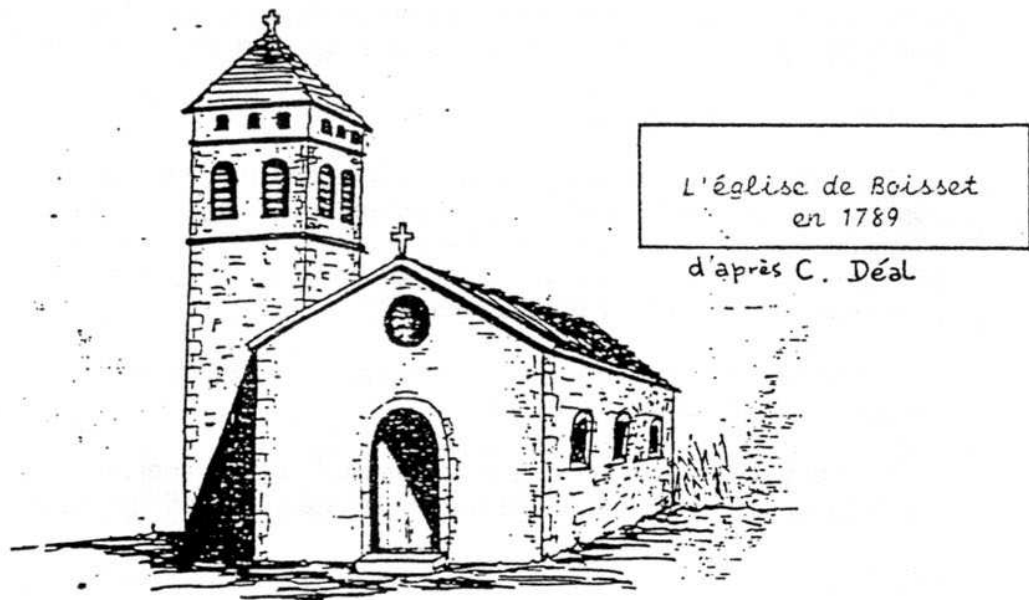
*
**

De 1956 à 1970 les deux derniers curés à résider à Boisset sont MM. Bayard et Sabot. Ce dernier décède d'ailleurs à Boisset. Depuis 1970 le père Jean Forissier qui réside à St-André-le-Puy administre aussi Boisset et Chalain.

En 1982, pendant la municipalité de Madame Agnès Vially, le chœur de l'église fut entièrement refait. On y découvrit alors une baie de style roman qui a été restaurée.

Depuis trois ans l'église de Boisset bénéficie d'une restauration extérieure et intérieure complète : 1992, extérieur, toiture, réfection du clocher, 1993, remplacement du chauffage et rénovation des vitraux, 1994, rénovation de l'intérieur. Ces travaux sont menés par la commune puis la paroisse dans un esprit d'entente très remarquable. Ainsi l'église faite de cailloux roulés, de briques et de pierres a retrouvé toute son originalité.

Aujourd'hui l'école libre²⁷ est fermée mais la paroisse reste bien vivante avec une organiste, des équipes liturgiques, des catéchistes... La messe est célébrée tous les quinze jours. Le cimetière, toujours situé à trois cents pas de l'église, est, comme dans le passé, très bien tenu. Il semble, d'après les rapports des visites pastorales, que Boisset ait bien résisté au grand mouvement de déchristianisation qui s'est amorcé il y a deux siècles et qui a touché particulièrement la plaine du Forez. En ce sens Boisset serait une exception.



²⁵ Ibid.

²⁶ Ibid.

²⁷ l'école communale a 101 élèves et 64 jeunes de Boisset sont scolarisés à l'extérieur.

**LISTE DES CURES, PRETRES SOCIETAIRES, PREBENDIERS OU DESSERVANTS
AYANT EXERCE LEUR MINISTERE A BOISSET**

- 1561 : Vénérable Thomas Borganel prestre, vicaire de Boisset.
Jean Tholoman.
- 1596 (27 août) : Georges Masson.
- 1652 : Jacques Martin, Sorel
- 1676 (22 avril): Guillaume Roux.
- 1692 : Pierre Barel.
- 1700 (6 mars) : Pierre Maurin.
- 1701 (4 septembre) : Claude Dufour, Descombes vicaire.
- 1702 : Papillon et Javogues.
- 1705 (21 août) : Joseph Borillon.
- 1705 (23 août) : Antoine de Chazelles et Chazelles étudiant.
- 1711 : Mathieu Souchon et Genot.
- 1737 (3 avril) : Romain Veillas.
- 1788-1791 : Guillaume Veillas, neveu de Romain Veillas.
- 1791-1794 : Félix Ladévèze, prêtre constitutionnel, nommé par Lamourette.
- 1803 : Guillaume Veillas.
- 1804 : Blaise Passel.
- 1808 : Louis Barbassa.
- 1811-1842 : Vincent Ravel.
- 1842 : Jacques Gras.
- 1855 : Charles Palmier.
- 1877 : Benoît Mauge.
- 1880 : Henri Cornebois.
- 1903-1936 : Claude Bouthéon.
- 1936-1941 : Marius Mounier.
- 1941-1946 : Louis Clouye.
- 1946-1956 : Marius Chaverot.
- 1956-1958 : Louis Vial.
- 1958-1966 : Père Bayard.
- 1967-1968 : Père Midroit (administrateur Boisset).
Père Sabot (dernier prêtre, depuis 1843, à résider à la cure).
- 1970 : Père Jean Forissier, curé de St-André-le-Puy, administrateur Boisset.

Le d'Ardenne
Le d'Ardenne



Notre royal... et pour
Ardenne... et pour

Notre d'Ardenne...
maître de l'Ardenne...
à l'Ardenne...
promesse de l'Ardenne...
me n'ayant à l'Ardenne...
domaines de l'Ardenne...
de la Couronne de l'Ardenne...

Parqu'avec l'Ardenne...
de l'Ardenne...
en l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...

la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...

la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...

la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...

la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...
la Couronne de l'Ardenne...

Document :

BAIL A TITRE DE GRANGEAGE
et à moitié fruits de l'année 1705
entre Messire Jean Baptiste Glathoud et sieur Simon Mil
marchand à Boisset-lez-Montrond

"Par devant le notaire royal sousigné et présents les témoins sousnommés est comparu Mre Jean Bte Glathoud, greffier de la maîtrise des Eaux et forest à Montbrison ; lequel de gré a baillé à titre de grangeage et à moitié fruits et aveq promesses de maintenir et faire jouir à Sr Simon Mil marchand à Boisset-lez-Montrond, présent et acceptant, le Domaine appartenant aud. Sr Glathoud situé au lieu de la Vernée, paroisse de Boisset, Consistant en bastimens, prés, terres et pasquiers, tout ainsy qu'ils se comportent sans aucune chose réservée que les chambres que led. Sr Glathoud occupe, les prés et bastimens acquis de Jeanne Tardy et de la dame Baraillon le présent bail fait pour le temps et terme de six années et six prises de fruits qui commenceront au jour de Toussaint prochain et à semblable jour finiront aux charges et conditions suivantes :

Que ledit preneur fera son actuelle résidence dans les autres bastimens dud. domaine, avec nombre de serviteurs suffisants pour la culture des fonds d'icelluy ;

Qu'il fera en temps dub les semailles (qui) seront annuellement fournies à moytié et avancées la première année par led. Sr Glathoud dont il se remboursera à la première récolte grain pour grain ;

La levée desquels fruits sera faite aux frais et dépens dud. preneur en payant par led. Sr Glathoud une mainoeuvre de cinq pour la moisson et une de quatre pour la batture ;

Tous les grains et chanvres dudit domaine seront partagés à moitié à la gerbe ou au bichet ;

Tous les fossés seront faits à moytié ;

Tiendra les prés clos et abbéalés et les fauchera en temps dub, laissera la dernière année leurs foings et paille dans la grange dud. domaine bien conditionnés sans les pouvoir (...) ailleurs.

Ne coupera aucun des arbres par pied soit verd ou secq, se servira seulement des tondages des bois qui sont dans les fonds dud. Domaine autre que ceux des fonds acquis de Sr Tardy et dame Baraillon où ledit preneur n'en coupera aucun ;

Tiendra les bastimens du domaine recouverts de gouttières ;

Seulement se chargera au jour de Toussaint prochain des bestiaux qui luy seront deslivrés pour le service dud. Domaine pour iceux rendre à la fin du present bail dont le croist et proffit sera à moytié aussy bien que les cochons et les oyes ;

Payera annuellement ledit preneur aud. sieur Glathoud huit dindes au jour de Toussaint, plus lui payera annuellement à mesure qu'il en aura besoin trois cents oeufs de poules, vingt livres beurre et vingt livres fromage bien salé et conditionné ;

La graine de chanvre aussy fournie par moytié et le chanvre tiré, mis en l'eau et boissé aux frais dud. preneur qui sera tenu faire tout charroier (...) audit Glathoud ;

Jouira au surplus dudict domaine en bon père de famille.

Ainsy (...).

Fait à Montbrison le dix octobre mil sept cent cinq en présence de Sr Jean Pignet bourgeois de Montbrison qui a signé avec lesdites parties et aussi Chaland habitant aud. Montbrison qui a déclaré ne scavoir signer enquis (...).

Pignet

Glathoud

Simon Mil

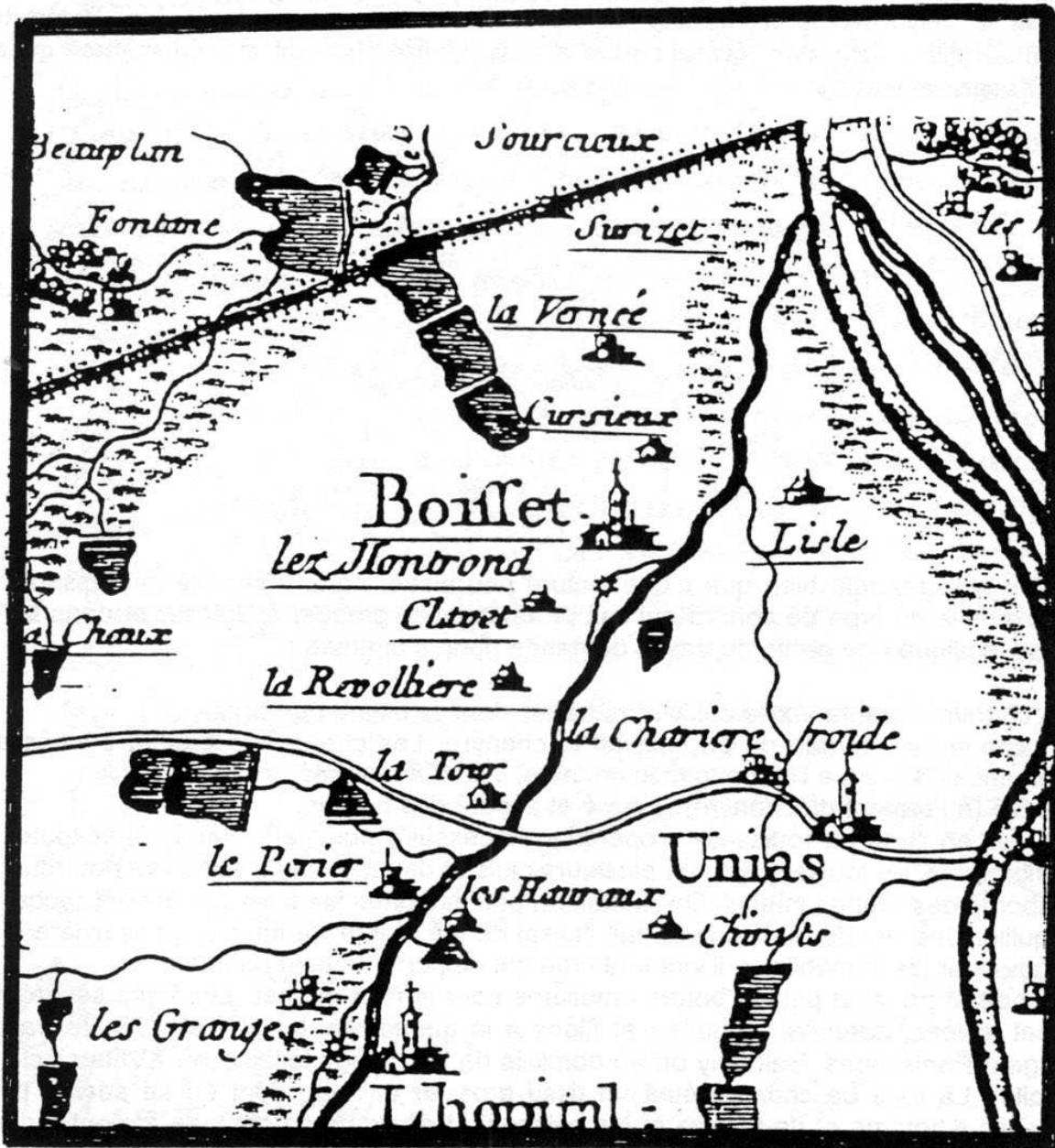
Challays, notaire royal

*

**

Cet acte notarié, bien que d'une lecture peu aisée, nous a semblé intéressant car c'est un bon exemple du type de contrat qui liait propriétaire et granger à Boisset et dans la Plaine. Une phrase explique une partie du travail demandé pour le chanvre :

- . chanvre : plante textile cultivée autrefois dans la plaine du Forez.
- . chenevier : terrain où on cultivait le chanvre. Les cheneviers étaient bêchés avant d'être ensemencés. Lorsque l'on coupait le chanvre, il était à maturité.
- . tiré (en parlant du chanvre) : coupé et séparé des herbes.
- . mis en l'eau ou rouissage : opération nécessaire pour faire désagréger toutes les parties non fibreuses. Le rouissage durait plusieurs mois et dégageait une odeur de pourriture qui rendait les abords des étangs infects. On mettait en petites bottes les tiges qui étaient recouvertes d'eau tranquille. Une année où l'on avait fait l'essai de les mettre tremper dans la rivière avec de gros cailloux pour les immobiliser, il vint une crue qui emporta toute la récolte.
- . boissé : mis en petites bottes régulières pour le faire sécher. Les tiges sèches et fibreuses étaient teillées, cardées, peignées et filées à la quenouille. Le fil était ensuite transporté pour tissage à Panissières, Balbigny ou au domicile de tisserands locaux (au XVIIIe siècle, les tisseurs de toile). La toile de chanvre était un tissu grossier et raide dont on se servait pour faire les chemises d'homme et de femme et les caleçons. Les draps en chanvre étaient rudes et un peu jaunâtres. Ce n'était pas un tissu noble. Pendant les guerres, alors qu'on ne disposait pas de coton hydrophile, on "écharpissait" (effilait) tous les vieux draps déchirés pour faire des tampons pour nettoyer ou serrer les plaies. Ce travail se faisait aussi dans les écoles.



Carte de Cassini XVIII^e s.

LE CHATEAU DE LA DAME

Sur le trajet de l'Hôpital-le-Grand à Boisset, une passerelle domine l'autoroute A 72 : c'est ici que l'on peut situer approximativement la limite entre les deux villages.

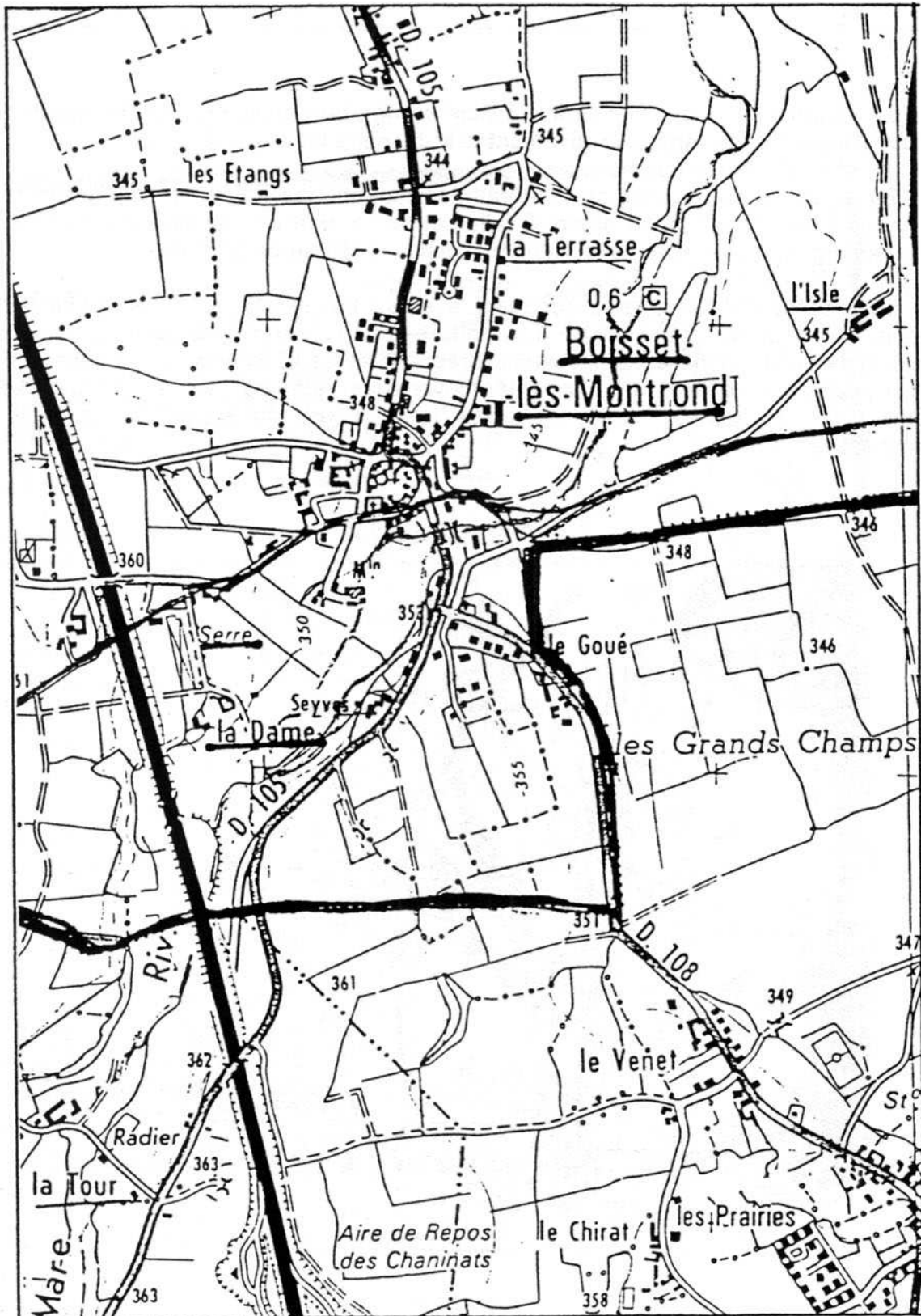
En regardant en direction de Clermont-Ferrand, une faille a été creusée profondément pour le passage de l'autoroute. A droite, à faible distance, une maison blanche coiffée d'un toit de tuiles émerge des arbres et de la verdure : c'est le "château de La Dame".

La terrasse qui précède la demeure, avec sa barrière de colonnettes, lui font un cadre exquis. En contrebas coule le bief¹ des Moulins et de la Mare, juste au-dessous du bois taillis... A droite de cette demeure, nous voyons l'orangerie et les bâtiments d'exploitation au-dessus du jardin potager. A l'arrière-plan, nous apercevons les verrières des serres du G.A.E.C. de La Dame : 6 000 mètres carrés consacrés à la culture du kalanchoé et d'autres plantes ornementales.



La terrasse

¹ Appellation locale.



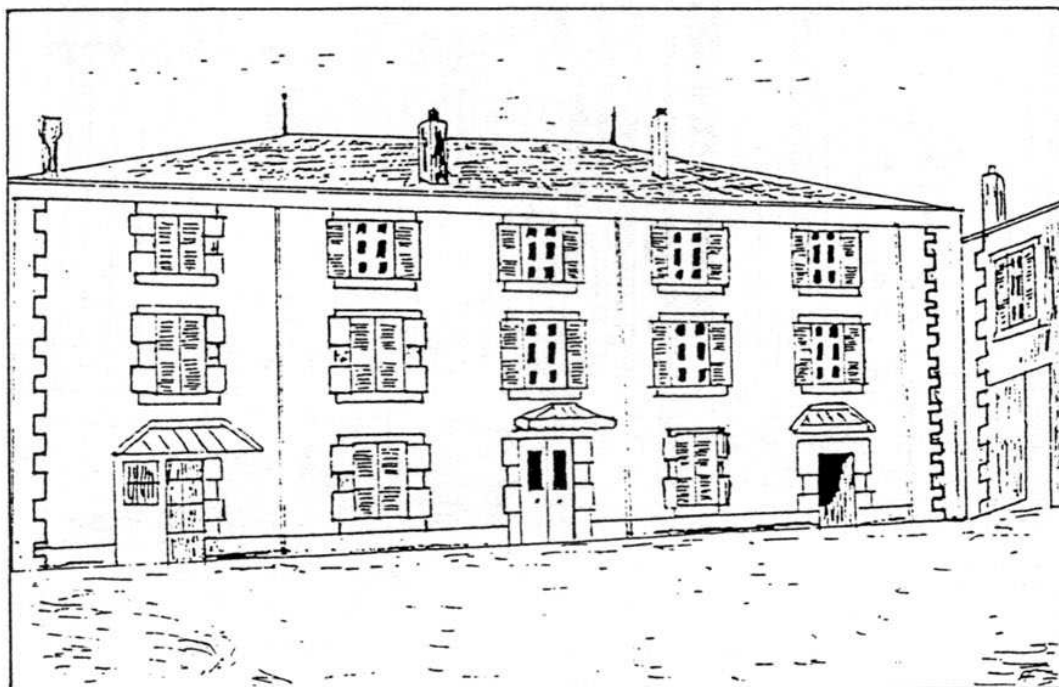
Continuons notre route en direction du village en empruntant la départementale 105 dénommée route de St-Maurice-en-Gourgois à Amions. Nous traversons le pont sur la Mare. Le lit de la rivière a été encaissé par d'importants apports de remblai. Il y a cinquante ans, une pente douce laissait voir la rivière.

Tournons à gauche, montons le "bourg d'en-haut". Arrivés à proximité de la salle d'animation, nous voyons au loin l'éclat blanc des serres, entre les platanes de l'allée conduisant au "Château".

Pendant ce court trajet d'environ deux kilomètres, nous nous trouvons sur l'antique voie romaine Via Sanna² qui depuis Moind en passant à Meycilleux, Grézieu et La Chaux montait vers le domaine de La Pra et, du point où nous sommes, s'en allait traverser le gué de la Loire à l'Isle ou Cuzieu, en direction de Saint-Galmier.

Des gens de petite noblesse, alliés aux Champagny, aux Chandieu, aux Saint-Priest, s'installent ici. Ils se nomment : de La Revollière ou de La Rivolière. Au XVIII^e siècle Cassini dessine sa célèbre carte en relief et donne à ce lieu le nom de ses propriétaires : La Revollière. Longtemps dure cette appellation. C'est seulement vers 1792 que nous lisons dans les actes notariés : "château ou domaine de La Dame".

A gauche du chemin, juste avant l'allée de platanes qui précède la propriété, s'élevait une fort belle maison : deux étages, toit à quatre pans, clôture en pisé. Sur le toit, une cheminée de briques contre laquelle était adossée, face au couchant et dominant l'agreste paysage, une statue de la Vierge. Cette madone à l'enfant semblait veiller sur toute l'étendue de la plaine. Un jour, la maison s'écroula, on sortit la Vierge des décombres. Elle avait perdu sa couronne, sa main droite et l'Enfant-Jésus le globe du monde... Les propriétaires firent construire une autre demeure et dans le jardin placèrent la Vierge. Sur le bras gauche, elle porte le divin enfant et de son bras droit mutilé ébauche un geste d'appel. C'est une statue de fonte, de la même époque, semble-t-il, que celle de Notre-Dame-de-France, au Puy.



Façade du château

² Terrier de Greyzieu de 1770.



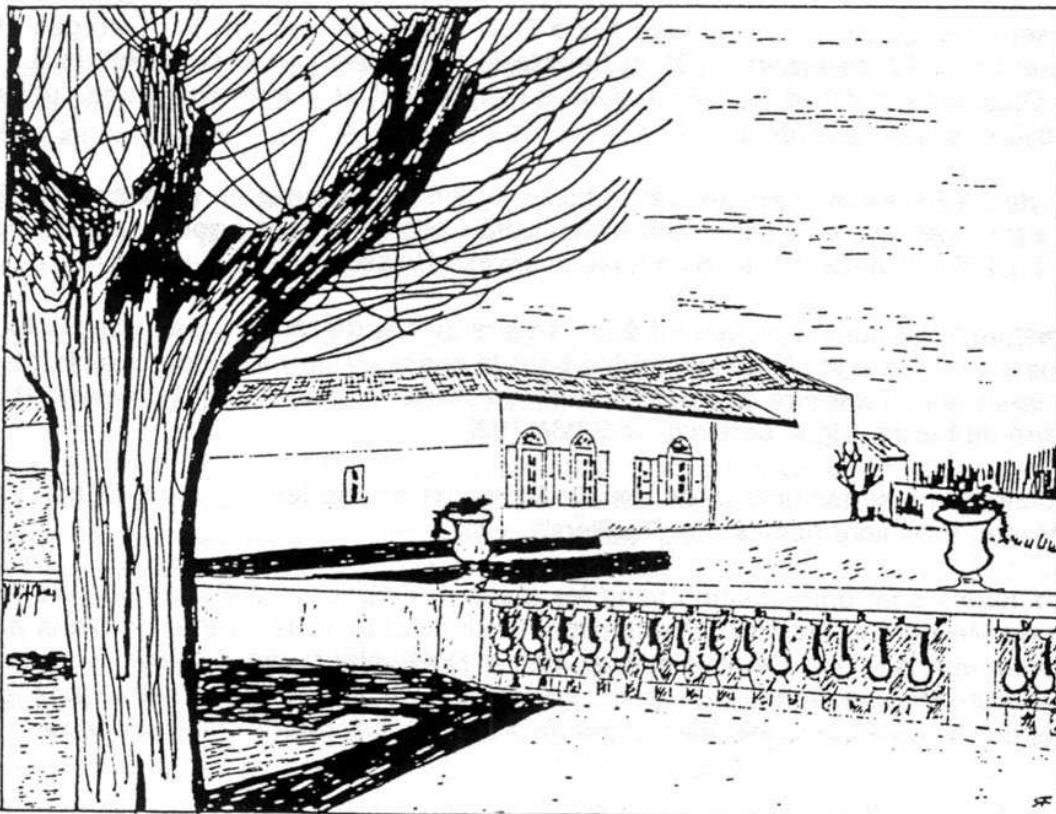
Le grand portail

Est-ce là la Dame qui a donné son nom à la maison et au domaine ?... En tout cas, curieuse coïncidence, les anciens propriétaires s'appelaient de La Rivolière et ceux d'aujourd'hui se nomment Rivollier, d'une famille alliée aux Cognet du Chambon-Feugerolles.

Pour justifier cette appellation de La Dame il y a une deuxième version plus romantique. En fait, seul le pigeonnier du domaine était appelé "Lieu de la Dame". Ici, les nuits de pleine lune, vers minuit, apparaît, dit-on, une forme légère, comme une jeune femme vêtue de gaze vaporeuse. Elle glisse sur l'herbe de la grande prairie. Arrivée au bord de la peschoire³ elle plonge entre les roseaux... Qui est-elle ? Marguerite de Chandieu ? Et bien non !

Depuis François Ier, en effet, n'ont droit à la possession d'un pigeonnier que les gens des premier et deuxième ordres : clergé et noblesse. Le pigeonnier de La Dame est entre les mains d'une dame, prieure des Ursulines du "Grand couvent" de Montbrison.

La famille de la Rivolière, de La Rivolière, de La Revolière, Larivolière ou Delarivolière, suivant les époques, est citée au château de la Corée à Champdieu, à Chalain-d'Uzore et à St-Priest-la-Roche. Ce sont les Champagny de la Rivolière qui possèdent le château de la Roche. Cramponné sur un étroit rocher, défiant le fleuve, ce manoir est d'une impressionnante beauté. Ce sont les de la Rivolière qui firent construire l'avant-corps de ce féérique château, avec des terrasses et une tourelle dont la flèche aiguë pointe au-dessus des bois qui couvrent le coteau. En 1755, Jean-Pierre de Champdieu de la Rivolière prête foi et hommage pour son château situé à la Roche-sur-Loire⁴. L'aspect actuel du château de la Roche doit beaucoup à une admiration sans borne de ses propriétaires pour Viollet-le-Duc.



Vue de la terrasse

³ Appellation locale.

⁴ Salomon, "Les Châteaux historiques du Forez".

Depuis 1700, les de La Rivolière sont à Boisset, propriétaires du domaine Clavel qu'ils louent, par bail à moitié fruits, devant Me Paignon, de Saint-Galmier à François Chamois, puis le 14 juin 1705, à Jean Lyonnet, beau-frère du précédent, devant Me Challaye, notaire à Montbrison. André de la Rivolière, capitaine de cavalerie, épouse Marguerite de Chandieu. Marguerite décède le 17 février 1719 dans son village natal bien que l'acte de décès indique "habitante de Boisset". A la mort de son mari, leurs enfants mineurs auront pour tuteur Sieur Benoist de Montchanin. L'un d'entre eux, Jean-Pierre de la Rivolière, écuyer, sieur de Chandieu, avocat en parlement, épouse Marie-Judith Frère de Charfetain. Il meurt prématurément et, le 7 septembre 1765, sa veuve vend une grande partie des terrains du grand domaine Clavel à Benoît Estraignat, laboureur à Boisset. L'acte précise la nature et la contenance des biens vendus :

"Un chenevier contenant environ quatorze mesterées appelé Sauge du Douy, joignant le chemin tendant de Boisset à la Loire, de bize... cinq coupes d'un autre chenevier situé au Franchepied... une terre appelée la Gardèle d'environ sept mesterées... une terre appelée la Borne d'environ six mesterées et demy... six mesterées situées aux Grands Champs, un pasquier d'environ trois coupes joignant les bois du Douy, des pacquerages et buissons audit Barban... huit mesterées de pasquiers avec la haye de bize et une terre varenne au territoire de Deve, de douze mesterées..."

Ces fonds sont vendus pour la somme de 2775 livres à Benoît Estraignat qui en était déjà le fermier. La veuve de Jean-Pierre de la Rivolière, "Dame Judith Frère Charfetain de la Rivolière" et noble Joseph de la Rivolière consentent cette vente pour acquitter des dettes.

Joseph de La Revolière épouse Anne Dutil-Latour. Ils ont un fils, Georges Daniel de la Rivolière, né le 17 décembre 1791 et baptisé le lendemain par le curé Veillas. Le parrain est Daniel Chavassieux d'Audebert, "estudiant à Montbrison" et la marraine Marie Judith Joséphine la Revolière, soeur de l'enfant.

M. de La Rivolière supprime sa particule, et lors des premières élections, le 27 décembre 1789, est désigné comme scrutateur avec André Collomb et Jean Lyonnet. André Farge est élu maire. En 1790, Il verse 304 livres pour imposition à Boisset.

Lorsque les autorités procèdent à l'inventaire et à la déclaration des armes, Joseph certifie qu'il possède à Boisset : "un fusil double pour la chasse, une paire de pistolets de poche, une canne épée, une demi-livre de poudre, quelques livres de plomb pour la chasse et environ une demi-livre de balles. Signé Larevollière 28/8/1792".

Quand on compose une garde pour la commune on cite les noms de Joseph Larivollière et Jean-Marie Larivollière en tant que "fusiliers".

Les temps sont durs. Joseph vend les biens qu'il possède à Boisset. L'acte est passé en l'étude de Me Barrieu, notaire à Montbrison, le 28 octobre 1792 : vente de biens au prix de 60 000 livres par le sieur Delarivollière et dame Dutil-Latour son épouse à dame Antoinette Chazellet du Mirabel épouse de Jean Ferréol du Bessey de Villechêze, juge de paix des cantons de Cervières et Noirétable, demeurant à Saint-Julien-la-Vêtre. Il concerne :

"Une maison de campagne sise en lad. paroisse de Boisset avec vigne, jardin attenant, fonds de réserves, tous les meubles, entr'autre, un tourne-broche, les plaques de fonte étant aux cheminées et deux glaces seulement incrustées sur les trumeaux.

Tous bois de construction, charonnage, menuiserie et matériaux destinés à parachever la maison.

Deux domaines, l'un appelé Clavel, l'autre Serralier, avec leurs appartenances, dépendances, bâtiments, prés, pasquiers, étangs, terres, bois de luzières et de rivière, clôtures, haies, prises d'eau.

Deux rentes foncières. Les détails des bestiaux desdits domaines à la somme de 1500 livres. 300 bichets, moitié seigle, moitié froment, 4 bichets avoine, 8 bichets orge pour semailles, mises ou à mettre en terre."

Voilà, on ne parlera plus de la famille de La Rivollière à Boisset.

C'est le 10 frimaire de la 3ème année républicaine, une et indivisible qu'en la séance publique de la commune de Boisset se présente Jean-Ferréol Dubessey dit Chaize qui se déclare satisfait des mesures prises par la municipalité envers les biens dont il est propriétaire au lieu de La Dame et de la garde qu'y a assurée Pierre Giraud pour le temps où ces biens étaient sous séquestre. En ayant déchargé le Directoire, il en a obtenu la main levée et libère de tous frais la municipalité, paye le citoyen Pierre Giraud jusqu'au jour de la remise des dites clefs. Tout a été entièrement soldé par ledit citoyen Villechêze.

Jean Joseph du Bessey de Villechaize, né le 17 novembre 1750, épouse le 9 mai 1775, Anne Chazellet du Mirabel née le 9 mai 1755. Ils ont deux enfants : Jacques et Claudine. Claudine, née le 9 mai 1780, épouse Jean-Baptiste Pupier de Brioude, fils de Claude-A. Pupier de Brioude et de Madeleine David ; leur fille Marguerite épouse le 30 mars 1845 Etienne-Frédéric Séverin de Leuillon de Thorigny.

Jean-Baptiste Pupier de Brioude, appelé le Chevalier de Brioude, naît en 1784. Il épouse en 1818 Madame veuve Dupin, née de Villechaize, et le château de La Dame en deux ans passe de M. Pitiot, percepteur, à M. Brochay et à Richard Henry époux de Marie Daphaud.

Le 3 août 1827, la propriété de La Dame va redorer son blason en passant par acquisition au comte Just de Rostaing, chevalier de Malte, ancien officier de marine, ayant demeuré au château de Veauchette et à son épouse Dame Marie Vincent Eulalie de Vachon.

Ils acquièrent la propriété de La Dame pour 18 000 F. La famille de Rostaing prend possession de ces biens. Leur fils, Laurent comte de Rostaing, épouse le 13 novembre 1881 Marie Alix de Lachevardière, native des Ardennes. Elle apporte dans sa corbeille une fort belle dot : des bois de Fraine, bois de la Waïbe, la Garenne, situés dans le canton de Mézières : 46 hectares 80 ares. Des prés et des bois sur les territoires du Buyance et Auteroches en Ardèche. Deux rentes d'un total de 52 200 F à 3 %. Ses garde-robe, dentelles, bijoux pour 17500 F. Voilà de quoi bientôt retrouver un marquisat en tout bien et honneur ! Ils auront une fille, Marie-Pauline-Valentine de Rostaing qui meurt à l'âge de quatre mois chez Jean Clavelloux, faubourg Saint-Jean, où elle était en nourrice, en 1837.

La même année décède, à Boisset, le 16 septembre 1837, Madame la comtesse Eulalie de Rostaing, née de Vachon, à son domicile. Laurent, marquis de Rostaing achète à son père la propriété de La Dame. Et depuis ce jour, jusqu'en 1891, c'est une longue suite de transactions et de procès pour sauver sinon les biens, du moins l'honneur de ce nom.

Les expropriations d'utilité publique, les séparations de biens, ventes de propriétés diverses en Isère, à Montbrison, à Boisset : rien n'arrive à équilibrer les finances. Les prêts, intérêts, impôts, loyers, gages, notes de confiseur, boulanger, serrurier, maréchal-ferrant, tuilier, honoraires de médecin, vétérinaire, avocat, huissier... le total des créances s'élève à 400 000 F. C'est M. Frossard de Saugey, leur gendre, qui est accrédité pour régler les créanciers.

Madame Antoinette-Alix de Lachevardière, veuve du marquis Laurent de Rostaing, dernière représentante de la famille, décède le 7 janvier 1890, à Montbrison, rue Puy-de-la-Bâtie.

C'est à peine si aujourd'hui on se souvient des Rostaing. On éprouve une certaine tristesse à songer que ces grandes familles d'autrefois ont disparu et que même leur nom va se perdre dans la nuit des temps. L'église Saint-Pierre de Montbrison en gardera le souvenir grâce au vitrail de sainte Cécile, donné par Madame de Rostaing. A Boisset, dans le cimetière de la paroisse, une large dalle grise portait leur nom. Lors d'un agrandissement, on a concassé les dalles pour empierrer un chemin... Et cependant le marquis de Rostaing avait été élu député du tiers état en 1789⁵.

Le 4 juillet 1851, par acte de Me Rony, Madame Alix, veuve du marquis de Rostaing, vend ce qui reste de la propriété de La Dame, soit le château et 39 hectares de terrain, pour la somme de 100 000 F à M. Graëff. Michel-Auguste Graëff, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, né à Versailles, époux de Marie-Pauline Tortel, participe activement en qualité d'architecte au creusement du canal du Forez. C'est à lui et à MM. de Saint-Pulgent et Francisque Balaÿ que Boisset doit d'avoir bénéficié de l'artère N° 1, dite de l'Hôpital-le-Grand. Décédé le 6 août 1884, Michel-Auguste Graëff est inhumé au cimetière de Boisset.

Son fils, Paul Graëff, chef d'escadron au 11e R.A. à Versailles, puis lieutenant-colonel, épouse Louise Farge. Leur fille Henriette, épouse Paul du Boys. La guerre de 1914-1918 enlève deux enfants à la famille Graëff : Henri en 1914, aspirant, et Michel en 1915, lieutenant.

Les Graëff vendent leurs biens de Boisset en 1919 et retournent à Versailles. Leurs défunts reposent dans notre cimetière. Leurs descendants viennent encore parfois à Boisset, signe de leur attachement à notre terre forézienne.

Le temps passe... irrémédiablement. En 1919, Madame Thérèse-Philiberte Julien épouse de Roland-Marie-Joseph Forissier, né le 6 mars 1889, séparée de biens, achète le château de La Dame, pour la somme de 140 000 F.

Issu d'une famille nombreuse, propriétaire du château de la Pommière à Chalain-le-Comtal, Roland Forissier avait vécu au Canada et revenait, épris de terres immenses où prospérait l'activité des machines agricoles. Il tenta, mais en vain, d'insuffler un peu de dynamisme aux paysans encore peu évolués. Mais ce n'était pas l'heure... Il fut député de la Loire.

Madame Forissier a laissé le souvenir de sa bonté et de sa simplicité. Elle aussi fut obligée de vendre La Dame... Vers 1935, M. et Mme Forissier et leur famille retournent à la Pommière, à Chalain-le-Comtal. Hervé a été maire de cette commune. Alain, devenu père mariste, a célébré sa première messe dans l'église de Boisset où il a été baptisé. La fille aînée de la famille, Hélène, épouse de Maître José Rivet, avocat au barreau de Lyon, vient de décéder ce 6 juin 1993.

La propriété de La Dame est donc vendue à M. et Mme Jean Cambray de Chambéon. Pendant la guerre de 1939-1945, ils mettent une partie du château à la disposition de M. et Mme de Quirielle et leurs enfants : Pauline, Delphine, Roger. Actuellement, c'est Mademoiselle Elise Cambray, fille de Jean Cambray, qui est devenue la Dame du château⁶.

⁵ "Journal de Montbrison", 1890

⁶ Actes notariés, titres de propriété de Mlle Cambray, tradition orale.

En conclusion, nous ne pouvons que constater l'influence bienfaisante des familles qui ont demeuré au château de La Dame : ingénieurs des Ponts-et-Chaussées appliquant leur savoir au mieux-être de la région, propriétaires donnant du travail aux familles de Boisset, s'intéressant à l'éducation des enfants, des filles surtout, visitant les malades, personnalités compétentes en agriculture.

Terminons cette petite histoire du château de La Dame par une anecdote. Lorsque Roland Forissier faisait exploiter le domaine de l'Isle, lors d'une année où la récolte se trouva surabondante, il donna une étrenne à tous les ouvriers, fermiers et manoeuvres. N'était-ce pas déjà "la prime d'intéressement" ? Esprit de justice et de sens social qui honore l'auteur de ce geste.



Statue de la Dame

Cet article a fait l'objet d'une communication à la société LA DIANA (Bulletin, t. LIII, p. 389-400). Nous l'avons complété avec les dessins de Roger Faure.

LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE A BOISSET

Pour présenter ces quelques aspects de la vie à Boisset à l'époque de la Révolution française nous avons utilisé de larges extraits d'un manuscrit daté du 27 décembre 1789 au 10 germinal de l'an V et conservé dans les archives de la Diana (pièce N° 239 du fonds Boissier). Il s'agit d'un registre qui comporte 37 feuillets contenant la relation des délibérations de la commune durant cette époque.

*
**

Les archives de Boisset-les-Montrond comme celles de beaucoup d'autres villages sont éparpillées en divers lieux. Ainsi Champdieu et Bellegarde-en-Forez possèdent des manuscrits concernant Boisset, ce qui est normal, Mme de la Rivollière étant née Marguerite de Chandieu et le curé Guillaume Veillas ayant fini son ministère à Bellegarde-en-Forez.

En 1788 et 1789 il y eut de terribles inondations chez nous. Nos curés, peu bavards en commentaires locaux y font cependant allusion et notent sur le registre paroissial de 1788 : "les étangs ressemblaient à la mer, la Loire à un étang et les rivières à des fleuves". Nos ancêtres paraissent plus soucieux de cette actualité proche que des secousses qui ébranlaient la France et l'Europe. Ils se plient aux règles du moment, délibèrent, lisent les textes, et petit à petit se replient sur leurs problèmes prétextant qu'ils sont illettrés ou qu'ils sont malades. Souvent ils ne se présentent pas aux assemblées malgré l'appel de la cloche et les sanctions prévues.

La première réunion relatée a lieu le 27 décembre 1789 à onze heures du matin, à la sortie de la messe après convocation au son de la cloche. A l'ordre du jour figure la lecture du décret du 6 août 1789 concernant le don patriotique. Les habitants répondent que malgré l'apparence d'aisance où ils se trouvent, les inondations ont submergé la majeure partie de leur récolte. Seules les tailles seront abandonnées pour les six derniers mois de l'année présente. En réponse aux décrets 1 à 8 concernant la fermeture des colombiers, toute la communauté se trouve d'accord pour ne pas renfermer les pigeons en aucun temps, "désistant du bénéfice de la loi à ce sujet"... Ceux qui n'ont pas de colombier en construiront, la colombine étant indispensable à la culture du chanvre. Ceci établi, nos boissetaires vont signer le procès-verbal au "Presbitaire", sauf toutefois Philibert Joassard qui refuse et Antoine Dury qui veut faire comme son collègue.

Le 21 février 1790, c'est Guillaume Veillas qui dirige l'assemblée générale de la communauté convoquée à "deux heures de relevée" pour procéder aux élections. Sont présents : "Sr Joseph de la Rivolière, Jean Lyonnet, Antoine Gubian, Michel Gay, Pierre Gacon, François Chabany, André Farge, Antoine Dury, Marcellin Vincent, Jean Mûre, Laurent Lornage, Claude Berger, Jean Denis, Martin Goubier, Pierre Gacon, Claudius Reymond, Jacques Chany, Pierre Seguin, Jean Michollet, Nicolas Pouillon, Jean Goubier, Pierre Berne, Pierre Dumillier, François Piney, Jean Collon, Claude Berger, Pierre Gor, Mathieu Rechagneux, Antoine Grange, tous citoyens résidants de ladite paroisse de Boisset". Au premier tour de scrutin M. le Curé a 17 voix sur 29 votants. Encouragé par ses paroissiens il prend la présidence. On élit ensuite trois scrutateurs : M. de la Rivollière, André Collomb, Jean Lyonnet. André Farge, granger de M. de la Rivollière recueille 17 voix et, en conséquence, est proclamé maire. Le syndic élu sera Pierre Gacon et les deux officiers municipaux André Chalencon et Laurent Lornage car la commune a moins de 500 habitants. Les notables de la commune élus sont : Jean Lyonnet, Antoine Gubian, Pierre Noilly, Jacques Chany, Michel Gay, Antoine Reynaud. Tous, ainsi que Dury choisi comme secrétaire, prêtent serment "à la Nation, à la Loy et au Roy".

Le 27 mars 1791 le conseil général de la commune entend les doléances des laboureurs relatives à l'incursion constante des bestiaux de la ferme de l'Isle que Berne laisse aller dans tous les fonds "sans aucun ménagement pour les récoltes". Il sera nommé un "garde-meissier" assermenté pour veiller à ce qu'il ne soit fait aucun dommage en aucun fonds. Il sera payé par les propriétaires et en premier lieu par les amendes résultant des contraventions.

A cette réunion comparaissent Antoine Barban, maire d'Unias, Fleury Fontanay, François Caire, Antoine Neyret également d'Unias. Ils présentent le devis d'un ouvrage à faire sur la rive gauche de la Loire pour continuer une levée contre les crues du fleuve. La somme de 1200 livres peut être employée à ces travaux. Mais ceux-ci ne seront pas suffisants pour opposer assez de résistance à la Loire. Comme l'opération intéresse les deux communes l'adjudication des travaux sera donnée "le dimanche 1er may à l'issue des vêpres". Les deux municipalités se pourvoient auprès du District pour avoir de nouveaux fonds et, si nécessaire, imposer les possédants à qui la levée peut être utile.

Ce même jour il y a nomination des commissaires pour l'estimation des biens et fonds de la commune ordonnée par les décrets des 20, 21 et 23 novembre 1790. Sont nommés : M. Guillaume Veillas, curé, M. Achard, receveur des consignations, M. de la Revolière, bourgeois et M. Plaisançon, commerçant à Montbrison, tous propriétaires à Boisset.

Le 1er avril 1791, Jean François Achard, receveur des consignations à Montbrison et "acquéreur de 11 métérées de terres arides" joignant le chemin de Boisset à Fontanes demande l'autorisation de miner ce terrain pour le mettre en vigne et ainsi jouir du privilège prévu par l'article 9 du décret de l'Assemblée qui consiste à ne pas régler de contribution foncière pendant quinze années.

Le "dimanche 1er may 1791, sur les deux heures de relevée", les officiers municipaux de Boisset se sont transportés à Unias. Conjointement les deux municipalités ont procédé à l'adjudication au rabais de la levée à établir sur la rive gauche de la Loire :

"Sur la place publique d'Unyas, après plusieurs publications, Sieur Michel le Velu maçon originaire de Friou la Montagne dans la haute Marche et sieur Claude Valfort résidant de la terre de Grézieu le Marché ont offert de faire le dit ouvrage en conformité au devis, pour la somme de quatorze cent trente livres. Nous leur avons adjugé les travaux et pour veiller à cet ouvrage Sieur Antoine Viricel conducteur de travaux publics demeurant à Chazelles-sur-Lyon a été choisi".

Le 9 juin 1791, "les officiers municipaux assistés de Joseph de la Rivollière citoyen dudit Boisset, choisi pour secrétaire greffier, faute pour Antoine Dury de se présenter aux différentes invitations faites, ont choisi Pierre Girardon ancien garde à la maîtrise pour garde-meissier, à la charge de se conformer aux décrets de l'Assemblée et aux lois. Lequel ici présent a accepté cet emploi, a prêté serment à main levée de fidèlement remplir ladite place. Nous luy avons promis la somme de 15 livres par mois, payable à chaque fin de mois."

Le 4 septembre 1791 a lieu "la présentation de Félix Ladévèze, prêtre vicaire de Saint-Galmier, nommé par le Recteur du district de Montbrison en date du 9 août 1791 ainsy que (le précise) le visa de Monsieur l'Evêque du département de Rhône et Loire du 25 août 1791 pour l'installer dans ladite cure. Connaissant sa probité, sa pureté de moeurs, son patriotisme nous nous sommes empressés de lui témoigner notre satisfaction. Nous avons lu l'extrait de sa nomination, le visa de Mr l'évêque et nous avons invité led. Sr Ladévèze à célébrer dans l'église en signe de vraie installation. Nous lui avons remis les clefs de lad. église pour remplir le service

divin. Avons signé sauf ceux qui ont déclaré ne le scavoir faire. Ladévèze prêtre, Dury greffier, Chancolon."¹

Le 1er octobre 1791, "sur la proposition de Mr Ladévèze curé de la paroisse, le maire et les officiers municipaux se transportent au presbytère pour mesurer le jardin de la cure. Ce jardin contient environ 200 pas ce qui peut faire 2/3 de métérée". Il y a aussi un pré ayant 70 pas sur 40 ce qui fait environ 2 métérées. Le contenu approche du demi-arpent déterminé par les décrets.

Le 27 décembre 1791, "la commune duement assemblée à l'issue de la messe paroissiale" procède à la nomination d'un colecteur des impositions pour la dite année 1791. Personne ne s'étant présenté c'est André Chancolon qui accepte cette charge au prix de 60 livres.

Le 6 mars 1792 a lieu la "démarcation officielle entre les communes de Boisset et de Montrond en présence des officiers municipaux, de Jean Jambin procureur de Montrond et de Marcellin Vincent procureur de Boisset".

"A l'avenir la municipalité de Montrond dans la partie joignant celle de Boisset sera et demeure confinée à l'orient par le fleuve Loyre, au midy par le chemin tendant dudit fleuve de Loire au lieu de la Terrasse jusqu'à la rencontre du chemin appelé du Coing ou des Combes. A l'occident par le chemin des Combes jusqu'à la rencontre d'un fossé métral appelé du Planil ou du Chardonnay qui commence dans l'angle occidental et méridional de la terre du Sieur Bouchetal appelée des Combes, et celle comprise et toujours à l'occident, en suivant le dit fossé jusqu'au grand chemin de Lyon à Montbrison. Les fonds et domaines dépendants dud. Boisset qui sont au nord du gr(an)d chemin, et à l'orient de la cale des transversales seront désunis de Boisset. A l'avenir la municipalité de Boisset s'étendra à l'orient jusqu'à la Loyre et au nord jusqu'au chemin de la Terrasse à la Loire et comprendra tous les fonds dépendant du domaine de l'Isle qui vont à l'occident de la Loyre, et tous les autres fonds de la Commune de Montrond qui pourraient se trouver en occident du chemin des Combes ou du fossé du Planil. Ainsy clos, arrêté les jours et an que dessus."

Le 26 mars 1792, "à l'issue des Vêpres, l'assemblée convoquée par affiche et au prône de la Messe paroissiale a affirmé pour 1 an le grand pré joignant le petit pré de la cure pour compléter le jardin curial, et une terre ensemencée au dessous du dit pré ainsi qu'un petit jardin situé près de l'église à Lyonnet pour la somme de 112 livres, ces fonds dépendants de ladite cure".

Le 26 août 1792 s'effectue la déclaration des armes possédées par les particuliers.

Jean François Achard déclare qu'il a à Boisset : "un fusil double pour la chasse, un simple pour son fils, un simple pour son domestique, une canardière, un vieux fusil double à la platine duquel il manque un chien, une paire de pistolets de poche, un sabre, de la poudre et du plomb pour la chasse et 2 livres de balles ou chevrotines, plus une paire de pistolets d'arçon et un fusil double à Montbrison" qu'il dit être le lieu de son vrai domicile.

¹ Dans le registre figure également des extraits des procès-verbaux des séances de l'Assemblée électorale du district de Montbrison, département Rhône et Loire, concernant l'élection du curé de Boisset-les-Montrond du 11 août 1791 et proclamation faite en présence du peuple, du clergé, de Mr le Président de l'Assemblée électorale dans l'église paroissiale de Saint-André :

"Adrien Lamourette par la Miséricorde divine et dans la Communion du St-Siège apostolique, évêque du département de Rhône et Loire, métropolitain de l'arrondissement après nous être assurés de sa capacité, bonne conduite et reçu son serment proclamons Jean Félix Ladévèze à la cure de Boisset-les-Montrond."

Jean Félix Ladévèze curé déclare qu'il a un fusil double à deux coups et une paire de pistolets de poche. Claude Gay, fermier indique qu'il a un fusil, deux pistolets dont un est hors d'usage. Antoine Reynaud, fermier possède un seul fusil. Guy Cador déclare "un fuzi". Joseph Larevollière a, à Boisset un fusil double pour la chasse, une paire de pistolets de poche, une canne-épée, une demi-livre de poudre et quelques livres de plomb pour la chasse et une demi-livre de balle.

Quant à Ladévèze, bénédictin à Champdieu, il déclare avoir une paire de pistolets de poche.

Le registre nous indique ensuite la composition de la garde de la commune de Boisset-les-Montrond :

Pierre Berne, commandant ;
André Farge, capitaine ;
François Chabany, premier lieutenant ;
Pierre Noilly, second lieutenant ;
Antoine Chancollon, troisième lieutenant ;
Claude Billion, premier sergent ;
Pierre Dazeur, second sergent ;
Jean Lyonnet, premier caporal ;
Antoine Couzon, second caporal ;
Jean Couzon, troisième caporal ;
Pierre Chany, quatrième caporal ;

Fusilliers :

Claude Barou, Joseph Barou, Claude Berger, Claude Coignard, Martin Noilly Jean Baptiste Vincent, Pierre Giraud, Jean Michalon, Pierre Jacod, Claude Janisson, Jacques Villemagne, Antoine Gubian, Joseph Larevollière, Jean Marie Larevollière Chandieu, Jean Denis, Claude Marcellier, Antoine Micollet, Pierre Gord, Jean Moulin, Guy Cador, Antoine Berne, Jean Berne, Martin Goubier, Claude Chavanne, François Piney, Nicolas Pouillon, Baptiste Blanchon, Barthélemy Pizey, Jean Mûre, Romain Mûre, Pierre Benier, Jean Micollet.

Soit, en tout, 43 hommes.

*
**

Le 6 décembre 1792 sont nommés les officiers municipaux et l'officier public de la communauté de Boisset :

André Chancolon, maire ; Pierre Berne, de l'Isle, premier officier ; Pierre Meylis, de l'Isle, deuxième officier ; André Farge, procureur de la commune ; Jean Lyonnais, greffier ; Claude Gay, officier public.

Puis se produisent quelques remous dont témoigne le texte suivant :

"L'an II de la république française, une, indivisible, le 11 7bre 1793 sur les ... du matin, la grande troupe de la République, venue pour secourir la commune de Boisset-les-Montrond, s'est transportée sur les lieux, et dans le besoin où elle était de se désaltérer, n'ayant pas de vin dans lad. commune. Elle s'est déterminée à prendre chez le Sieur Achard, muscadin, le vin qui s'est trouvé dans la cave, dont la porte a été forcée. La clef ne s'étant pas trouvée. De là elle a mis sa vigne au pillage.

La dite troupe, informée que le muscadin avait dans son grenier, de réserve, environ 60 boisseaux bled seigle, l'a fait enlever et conduire à Montbrison de suite.

Nous maire, avons reçu de la part dud. Achard 32 boisseaux bled seigle livrés par Martin Goubier son cult. que nous avons vendu au poids du maximum. Le grand domaine du Sr Achard a reçu en semence 260 boisseaux de froment dont 1/2 appartient à Antoine Péronnet granger aud. domaine de 96 de seigle de moitié aud. granger les ayant fourni. Le granger du petit domaine du Sr Achard a déclaré avoir semé 60 boisseaux de bled et 120 de seigle dont moitié a été fournie par Lyonnais granger dud. domaine."

Le 16ème jour de la 2ème année républicaine les officiers municipaux de Boisset se réunissent pour "délibérer sur des objets concernant l'intérêt de la République". Plus concrètement il s'agit des biens du Sieur Achard qui a disparu. Les officiers municipaux veulent savoir "quels sont les loyers que les locataires sont obligés de donner, soit audit Achard, soit à la nation". Aucun des locataires d'Achard n'a de bail écrit : Claude Coignard verse 54 livres par an, Barthélemy Pizey, 50 livres et Antoine Berne 42 livres. Tous déclarent ne pas savoir signer.

La commune est contrainte de livrer du grain à St-Just-en-Chevalet comme l'indique un extrait des registres des délibérations du Directoire du département de la Loire recopié sur le registre du Boisset :

"Dans la séance publique et permanente du 24 Germinal de l'An 2 de la République française, une et indivisible où étaient les citoyens Thiolière, président, Chana, Bertuel, Coignet, Durand et Guyot, secrétaire général.

Vu la pétition de la commune de Mont-Marat, ci-devant Saint-Just-en-Chevalet, expositive qu'elle est dans une disette absolue de grains d'autant plus alarmante qu'il y passe journellement des troupes. Vu le recensement des grains de cette commune, Vu ceux du Canton de Sury, notamment celui de la commune de Boisset-les-Montrond, le Directoire... arrête que la commune de Mont-Marat est autorisée à requérir dans la commune de Boisset-les-Montrond, au prix fixé par la loi, la quantité de trois cents mesures de bled froment..." La commune, considérée comme jouissant d'un superflu, doit faire cette fourniture sous trois jours.

Le 1er floréal de l'an 2 la municipalité de Boisset-les-Montrond et le conseil de la commune traitent de la question de l'assèchement des étangs qui a été ordonné par la convention. Les représentants des habitants indiquent que dans certains domaines les bestiaux ne pourraient pas boire à cause de l'éloignement des eaux. Une pétition sera présentée au district de Boën afin de conserver l'étang Plaisançon en eau, avec défense de le faire dessécher.

Le 2 prairial de l'an 2, Boisset livre au district de Boën : deux aubes, cinq surplus, deux nappes ou linges... Le 17 floréal de l'an II le citoyen Pierre Berne apporte à Feurs deux cloches de Boisset, l'une pesant 490 livres et la deuxième 235 livres ainsi que 130 livres de fer et 25 livres de "cuyvre".

La prestation de serment du curé Ladévèze n'a pas été inscrite parce que le registre était sous séquestre à Montbrison. Ce serment a été fait et enregistré le 24 messidor de l'an 2 avec la signature de Lionet et de Chancolon, maire.

Le 10e thermidor de la 2e année républicaine, le citoyen Jean Monet propriétaire et greffier de l'Hôpital-le-Grand verse 300 livres à Maria Perret, femme de Brun Perret, "volontaire au service de la République" et père de Jean Perret âgé de neuf ans. Cette aide est accordée par la loi "aux parents indigents dits de l'enfant de la patrie".

Le 20e thermidor de la 2e année républicaine, au cours de la séance publique, le maire et les officiers municipaux de Boisset prennent des mesures pour faire respecter le décadi et montrer ainsi leur zèle à se conformer aux lois :

- 1/ Les récoltes seront levées et mises en gerbes (sous entendu même le dimanche).
- 2/ Tous les jours de décadi et fêtes ordonnées par la nation seront les seuls jours de repos.
- 3/ Donc, tous les citoyens et citoyennes devront travailler neuf jours sans interruption et le 10e jour, ils se rendront aux assemblées publiques "qui s'ouvriront au lever de soleil pour y célébrer lesdites festes et y entendre la publication des lois et autres écrits ou arrestés... à peine d'être dénoncés comme rebelles à la nation, et punis suivant la rigueur des lois." Toutes les séances seront annoncées la veille des jours de décadi et le jour même avant le lever du soleil au son de la cloche.

Ensuite le maire dépose sur le bureau une liasse de décrets concernant des affaires très variées : nomination de généraux, traitement de fonctionnaires, circulation des tabacs, organisation du cadastre, légende du sceau de l'Etat... qui doivent être lus et expliqués !

Le 30e messidor de la 2e année républicaine, une nouvelle liasse de décrets doit être lue et publiée : prisonniers de guerre, carte de France, organisation de la marine, nomination d'interprètes, école de Génie et d'Artillerie, réquisition des bois pour les bateaux de Rambert-sur-Loire, conspiration de Batz... On demande à Claude Gay le registre des naissances, mariages, sépultures pour le prochain décadi afin qu'aucune négligence ne soit imputée aux officiers municipaux de la Commune.

Le 10e fructidor de la 2e année républicaine, le maire Chancollon apporte un autre paquet de décrets afin qu'ils soient lus, publiés et consignés dans les registres : inventaire de la succession de la princesse de Lamballe, conversion d'assignats, changements de nom de communes, nouvelle appellation du Tribunal criminel qui devient Tribunal révolutionnaire, secours aux familles des infirmiers, séquestre des biens des parents dont les enfants n'ont pas rejoint leurs bataillons, établissement du tableau des vieillards, infirmes et indigents de la commune.

La séance du 20e fructidor est encore consacrée à la lecture de nombreux décrets relatifs à l'argenterie des églises, aux indigents, à la circulation des grains, au départ des garçons de 18 à 23 ans, à l'usage de la seule langue française, aux victoires remportées sur les ennemis de la République, la conjuration faite à Paris contre la Convention... Bref Boisset n'ignorera rien des problèmes quotidiens auxquels est confronté le gouvernement révolutionnaire.

Le décadi suivant, 30e fructidor l'assemblée, outre l'habituelle liasse de lois et décrets divers (rapports de la Convention, victoires républicaines aux frontières du nord du pays, recensement des grains...), traite de questions plus locales : arrêté relatif aux 35000 quintaux de grains requis dans le district de Montbrison, requête du citoyen Ladévèze résidant à Fontfort (St-Galmier) pour avoir un certificat de civisme. La majorité des habitants de la commune n'assistent pas à la séance.

*
**

Les séances du 20e vendémiaire et du 30e vendémiaire de la 3e année républicaine sont encore et toujours consacrées à la lecture des bulletins de lois.

Lors de la séance du 10e brumaire, nouvelle lecture des bulletins de lois (n° 64 jusqu'au n° 72) et "des arrêtés de parlement de Loire et du directoire du district de Montbrison relatif à l'ouverture du registre pour l'inscription de ceux qui désireront contribuer à la construction du vaisseau du département de Loyre pour repousser ou plutot anéantir la fierté audacieuse de la nation anglaise, notre ennemi juré".

Le 26e brumaire de la 3e année républicaine, il s'agit de livraisons de grains que la commune doit faire à Montbrison. L'agent national Pierre Farge doit conduire "dans deux jours" dix boisseaux et le maire Chancon dix autres boisseaux complétant ainsi les 20 boisseaux assignés à Boisset-les-Montrond. On note aussi que le citoyen Dubessey de Villechaize obtient un certificat de non-rebellion. Le même compte rendu contient une copie du certificat de civisme de Félix Ladévèze, ci-devant curé de Boisset-les-Montrond.

La délibération du 8 frimaire de l'an 3 nous apporte un écho des graves préoccupations des autorités concernant la subsistance de la population : les commissaires nommés par l'administration du district de Montbrison demandent au maire et officiers municipaux de Boisset-les-Montrond "de faire sous trois jours rentrer tous les plongeons que les propriétaires cultivateurs laissent encore dans les terres par insouciance ou malveillance " et "de faire battre de suite tous leurs grains" ; "c'est "au nom de l'humanité que la Municipalité doit se pénétrer du zèle le plus ardent, de la surveillance la plus active pour découvrir tous les délits, toutes les collusions commis sur les subsistances dans leur commune..."

Les séances suivantes se déroulent de la même manière avec toujours à l'ordre du jour, la fastidieuse lecture du bulletin des lois. Il semble que le public boude de plus en plus les assemblées du décadi. Le compte rendu de la séance du 20 floréal an 3 nous donne la liste des indigents de la commune de Boisset à qui est distribuée, pour secours, la somme de 118 livres :

Marie Raimond, Marie Meyrieux veuve Denis Reymond, Claudius Berger, la veuve de Matthieu Rivaud, Catherine Nourrisson femme de François Marcellier, Catherine Fonvieille, Jeanne Crépet veuve de Pierre Joassard, Louis Vignon.

Lors de la séance du 17 messidor est nommée une municipalité à Boisset par décision du directoire du district de Montbrison :

Maire : Jean Reynaud,
Officiers municipaux : Jacques Chany, Jean Baptiste Vincent
Procureur : Pierre Giraud.

Mais il est difficile d'installer la nouvelle municipalité. Jacques Chany et Pierre Giraud prévenus "ont dit ne pouvoir accepter ce poste, étant de simples journaliers illétrés". Quant aux citoyens Reynaud et Vincent, bien qu'avertis, ils ne se présentent pas à l'assemblée... La municipalité sortante se rend à leur domicile mais Reynaud est absent et Vincent "malade". On a beau expliquer que cette attitude "les exposait à être traités comme rebelles aux lois" et qu'ils seraient "responsables de tous les maux que leur refus pourrait occasionner" rien ne les décide à accepter. Le Directoire de Montbrison sera informé de ces refus. Cet épisode illustre bien les difficultés rencontrées par l'administration révolutionnaire face à la passivité et au désintérêt des populations surtout en milieu rural. Il y a aussi certainement la crainte de prendre parti. Même réaction quand il s'agit de procéder à l'adjudication du recouvrement des rôles de l'emprunt forcé: personne ne comparait aux assemblées du 20 et 25 pluviôse de l'an 4.

Cet intéressant registre des délibérations s'achève par un compte rendu de la séance de 5 germinal de l'an 5 où comparaissent "au devant de l'arbre de la Liberté" :

Ant. Berne, André Farge, J. Bénevent, P. Dumillier, A. Mûre, P. Giraud, Fr. Chaize, A. Martin, Cl. Philippon, Ant. Reymond, L. Court, Fr. Pizey, J. Blanchon, Et. Berne, Guyot et F. Micollet "composant la majorité des citoyens actifs". Il s'agit de remplacer de renouveler l'agent municipal : Jean François Achard. "Toutes les voix se réunissent sur J. Fr. Achard par agent de la commune et sur celle de J. Lyonnais pour adjoint".

LES CITOYENS DE BOISSET EN 1796

Nous reproduisons ci-dessous une importante pièce tirée du fonds Boissier déposé aux archives de la Diana, il s'agit d'une liste de tous les citoyens de Boisset dressée le 11 nivôse de l'an IV (2 janvier 1796). Nous pouvons, grâce à ce document, reconstituer, avec peu d'incertitude, les groupes familiaux correspondant aux feux de la commune à cette date-là.

"Liste des citoyens de Boisset-sur-Loire

Nom	prénom	profession	âge	depuis quand	Le d.lieu	observation
GAY	Claude	laboureur	35	11 ans	St-Thomas	
DUBOIS	Charlotte	sa femme	24	2 ans	Rivas	
GAY	Jeanne Marie	leur fille	8			
BOISON	Marguerite	domestique	30		Chalain	
DENIS	Jean	laboureur	45	10 ans	Pouilly-les-F.	
CADOR	Guy	granger	35	8 ans	Chalain	
CHAVANNE	Benoîte	sa femme	34	8 ans	Chalain	
CADOR	Antoinette	leur fille	1			
(illisible)	Antoinette	domestique	29	2 ans	d'Ambert	
JACQUEMOND	Louise	domestique	15	2 jours	de Poncins	
MOULIN	Jean	locataire	40	6 ans	d'Annonay	
FONTVIEILLE	Jeanne	sa femme	39	6 ans	d'Annonay	
BERGER	Claudine	locataire	36	6 ans	Chalain	
veuve RIVAUD						
RIVAUD	Etienne	son fils	8			
RIVAUD	Claudine	sa fille	10			
MICOLLET	Antoine	fermier	30	20 ans	Crintilleux	
RIVAT	Jeanne	sa femme	27	7 ans	Pressieux	
MICOLLET	Claudine	leur fille 1				
MAZARD	Jean	domestique	18	2 jours	Chalain	
VINCENT	Jean Baptiste	propriétaire	35	20 ans	de Mellieu	
GRANGE	Marguerite	sa femme	39	20 ans	Chalain	
BATON	Benoîte	domestique	14		Boisset	
BATON	Antoine	domestique	15		Boisset	
VINCENT	Benoîte		1		Boisset	
CHAVANNE	Claude	locataire	37	5 ans	Chalain	
PLANCHE	Marie	sa femme	39	20 ans	Unias	
JOLLY	Jeanne Marie	domestique	14	10 ans	Marclopt	
JOLLY	Claude	domestique	8		né à Boisset	
CHAVANNE	Pierre		3		né à Boisset	

CHAVANNE	Claude		2	mois	né à Boisset
PERIER	François	locataire	45	15 ans	Cuzieu
DUCLUZEL	Marie	sa femme	41	25 ans	de Sury
PERIER	Pierre	laboureur	14		né à Boisset
PERIER	Pierrette	domestique	12		né à Boisset
PERIER	Antoine		2		né à Boisset
GOSEY	Françoise	journalière	45	20 ans	l'Hôpital-le-G.
REYNAUD	Antoine	granger	50	30 ans	l'Hôpital
PINEY	Marie	sa femme	40	15 ans	Cuzieu
REYNAUD	Pierre	1er fils	26		né à Boisset
REYNAUD	Jean	2e fils	24		né à Boisset en congé de réforme
REYNAUD	Jean	3e fils	21		né à Unias
REYNAUD	Claude	4e fils	16		né à Unias
REYNAUD	Benoîte		8		née à Boisset
LYONNET	Germaine	domestique	22		née à Boisset
BAROU	Claude	granger	64	34 ans	de Chalain
MATROT	Benoîte	sa femme	50	34 ans	de Chalain
BAROU	Claude	leur fils	26	3 ans	a un congé
BAROU	Agathe	leur fille	20	3 ans	
BAROU	Benoît	leur fils	14	3 ans	
BAROU	Claudine	leur fille	7	3 ans	
ESCOT	Florence	domestique	20	2 ans	née à Cuzieu
GRAS	Claude	locataire	26	2 mois	né à Chalain
BOUCHARD	Marie	sa femme	25	2 mois	née à Chalain
GRAS	Pierre	leur fils	1		
GRAS	Catherine	leur fille	3	mois	
MEYRIEU	Marie	vve REYMOND	38	20 ans	née à Balbigny
REYMOND	Marie	sa fille	18		
REYMOND	Claudine	sa fille	10		
REYMOND	Antoine	son fils	6		
MOURIER	Jean	granger	20	2 mois	Chalain
JOASSARD	Jeanne	sa femme	22	2 mois	Chalain
GONTARD	Claude	domestique	18		Chalain
BILLON	Claude	locataire	42	30 ans	Chalain
ROYET	Benoîte	sa femme	43		née à Boisset
BILLON	Marguerite	leur fille	15		née à Boisset
BILLON	Marie	leur fille	8		née à Boisset
BILLON	Claude	leur fille	6		née à Boisset
BILLON	Jean	leur fils	4		né à Boisset
MATROT	Thomas	locataire	36	1 an	né à Chalain
ENGENIEUX	Jeanne M.	sa femme	32	1 an	né à Chalain
MATROT	Pierre	leur fils	7		
MATROT	Benoîte	leur fille	6		
DELAY	Jean	journalier	29	1 an	né à Montbrison

PERONNET	Marie	journalière	30	2 mois	née à Chalain
PERONNET	Marie	sa fille	15	2 mois	née à Chalain
PERONNET	Jean Bapt.	son fils	11		né à Chalain
FARGE	André	granger	36	6 ans	né à Magneu
POMEY	Marie	sa femme	35	12 ans	née à Champs
FARGE	Jean Marie	leur fils	11		né à Boisset
FARGE	Jeanne	leur fille	5		née à Boisset
FARGE	Jean Pierre	leur fils	3		né à Boisset
FARGE	Mathieu	leur fils	1		né à Boisset
FONTANAY	Fleury	domestique	18	2ans	de Meillieu
BEYSSON	Marie	domestique	20	2 jours	de Grézieu
COUZON	Jeanne	locataire	45		née à Boisset
MICOLLET	Antoinette	locataire	24	18 ans	Crintillieu
POUILLON	Nicolas	locataire	42		né à Boisset
COLLARD	Madeleine	sa femme	26	4 ans	de Moingt
POUILLON	Nicolas	domestique	14		né à Boisset
POUILLON	Marie	leur fille	10		née à Boisset
POUILLON	Jean Bapt.	leur fils	8		né à Boisset
POUILLON	Claudine	leur fille	2		née à Boisset
BERNE	Pierre	granger	40	25 ans	né à Cuzieu
VINCENT	Jeanne	sa femme	52	40 ans	née à Meillieu
COUZON	Jean	son fils	25		né à Boisset malade
BERNE	François	leur fils	20		né à Boisset
BERNE	Antoine	leur fils	17		né à Boisset
BERNE	Pierrette	leur fille	16		née à Boisset
VERNET	Jeanne	domestique	22	4 ans	née à Meillieu
MAYOU	Antoine	domestique	20	2 jours	St-Laurent-la-Conche
BOULLY	Pierre	domestique	10	1 an	né à Unias
CHANY	Jacques	propriétaire	57	29 ans	né à Périgneu
BRUYERE	Anna	sa femme	57	29 ans	née à Crintillieu
CHANY	Pierre	leur fils	30	29 ans	né à Crintillieu
CHANY	Claire	leur fille	17		née à Boisset
CHANY	Jean	leur fils	11		né à Boisset
AVRIL	Benoît	propriétaire	41	3 ans	né à Neulize
JARRY	Marie	sa femme	40	5 ans	née à Grézieu
AVRIL	Madeleine	leur fille	3		née à Boisset
FRANCOIS	Jean	locataire	23	8 ans	né à Néronde
BARJOT	Antoinette	sa femme	25	3 ans	née à Mellieu
FRANCOIS	Jean	leur fils	1		né à Mellieu
BERGER	Claude	locataire	40	10 ans	né à Chalain
PERRET	Marie	sa femme	34	5 ans	née à Mellieu
BERGER	Claudine	leur fille	13		née à Chalain
BERGER	Pierre	leur fils	9		né à Boisset
BERGER	Fleurie	leur fille	1		née à Boisset
PERRET	Jean	journalier	10	3 ans	né à Chalain

BERNE	Antoine	locataire	30		né à Boisset
BRUYAS	Marie	sa femme	34	18 ans	né à Bouthéon
BERNE	Pierre	leur fils	4		né à Boisset
BERNE	Jeanne	leur fille	1		née à Boisset
BENIER	Pierre	locataire	40		né à Boisset
MEUNIER	Claire	sa femme	28	20 ans	née à St-Galmier
MEUNIER	Pierrette	sa fille	8	jours	
BLANCHON	Jacques	locataire	40	15 ans	né à Unias
DAVID	Antoinette	sa femme	41	24 ans	née à Lyon
GORRE	Anne	sa fille	10		née à Boisset
GORRE	Pierre	son fils	7		née à Boisset
MICHALON	Jean	locataire	30	10 ans	né à
LEVET	Marie	sa femme	24	10 ans	née à Montbrison
MICHALON	Marie	leur fille	6		née à Boisset
FAYET	Marie	locataire	50	30 ans	d'Arlanc
FAYET	Jeanne	locataire	55	36 ans	d'Arlanc
CHAUDEIRE	Anne	sa fille	24		née à Boisset
LYONNET	Jean	propriétaire	28		né à Boisset
ROUX	Jeanne	sa femme	23	3 ans	née à Grézieu
LYONNET	Marie	leur fille	1		
LYONNET	Jean	domestique	21		né à Boisset
GENEVET	Marie	locataire	45	3 ans	née à Chalain
ROUX	Claudine	domestique	14	3 ans	née à Grézieu
DEVAUX	Pierre	laboureur	11	3 ans	né à Grézieu
MICHALON	Antoinette	filie	17		née à Boisset
CROCOMBET	Antoinette	filie	25	3 ans	Chalain
CREPET	Jeanne	locataire	55	36 ans	
(illisible)	Jeanne	sa fille	14		née à Boisset
GOUBIER	Martin	granger	45	26 ans	né à Crintillieu
BRUN	Claudine	sa femme	50	40 ans	née à la Fouillouse
GOUBIER	Jean	leur fils	11		né à Boisset
ORGAGNON	Matthieu	domestique	29	2 jours	de Précieu, né à Sury
VOITURIER	Jeanne	domestique	40	3 ans	née à Montbrison
GIRAUD	Pierre	propriétaire	55	35 ans	né à St-Rambert
TROULIEU	Antoinette	sa femme	54	40 ans	née à Cuzieu
GIRAUD	Benoît	leur fils	17		né à Boisset
JACOB	Pierre	journalier	40	20 ans	né à Chalain
NOALLY	Mathieu	locataire	32	4 ans	de Chalain
MORILLON	Marie	sa femme	35	4 ans	de Chalain
VIGNON	Claudine	filie	11	4 ans	née à Mornand
BERGER	Marie	locataire	40	15 ans	de Chalain
BOUCHARD	Claude	son fils	13		né à Boisset

PHALIPPON	Antoine	granger	40	d.la Toussaint	de l'Hôpital, né à Sury
MARCELIN	Catherine	sa femme	50	id.	née à Unias
TISSOT	Madeleine	sa fille	25		née à l'Hôpital
PHALIPON	Mathieu	leur fils	15		né à l'Hôpital
PHALIPON	Pierrette	leur fille	10		né à l'Hôpital
PHALIPON	Marguerite	leur fille	8		née à l'Hôpital
BLANCHON	Jacques	domestique	27	4 ans	née à Unias
FRECON	Jean	domestique	25	d.la Toussaint	né à St-Rambert
JUST	Hugues	domestique	16	id.	né à Chandieu
MARCELIN	Catherine	domestique	24		née à Boisset
VIGNON	Jeanne	domestique	15		née à Mornand
BENEVENT	Jean	granger	45	d.la Toussaint	vient de l'Hôpit., né à Bouthéon
CHATELARD	Suzanne	sa femme	32	id.	née à Précieu
BENEVENT	Philibert	leur fils	10		né à l'Hôpital
BENEVENT	Jean	id.	8		né à Unias
BENEVENT	Jean	id.	3		né à l'Hôpital
BEVEVEND	J. id.		2		né à Boisset
BENEVENT	Jeanne	leur fille	9	mois	née à Boisset
BENEVENT	Jean	neveu	14	2 ans	né à Bouthéon
CHEVROT	Jean	domestique	40	2 ans	né à l'Hôpital
MEDARD	Jean	domestique	15	d.la Toussaint	né à Bouthéon
MEDARD	Anne	domestique	22		né à Savignieu
BENEVEND	Jeanne	domestique	18	d.la Toussaint	née à Bouthéon
GENET	Noël	domestique	45	1 an à peine	né en Auvergne
GARDETTE	Geneviève	domestique	33	depuis 2 mois	née à Thiers
COQUARD	Claude	locataire	58	25 ans	de Chapelle d'Anzon, Auvergne
GIRAUD	Antoinette	sa femme	50	26 ans	née à Mellieu
VIALLARD	Claire	sa fille	11		née à Boisset
JANISSON	Claude	locataire	50	10 ans	de Chalain
AUDIN	Marie	sa femme	44	20 ans	née à St-Martin-Lestra
JANISSON	Jean	leur fils	9		
MOULIN	Nicolas	meunier	42	3 ans	à Montbrison
CLAVELLOU	Antoinette	sa femme	30	id.	née à Montbrison
MOULIN	Marie	leur fille	7		
MOULIN	Claudine	id.	5		
MARCHAND	Gabrielle	domestique	20	3 ans	de Montbrison
BOISON	Reine	domestique	25	2 ans	de Savignieu
BRIAT	Claude	domestique	23	1 an	du Chambon a un cousin
RECORBET	Clément	domestique	9		du Chambon
LOISEL	Mathieu	locataire	39	3 ans	né à Unias
MARGERIE	Madeleine	sa femme	37	7 ans	à Magneu
GRAND	Antoine	granger	50	26 ans	né à Boisset
THEVENON	Françoise	sa femme	49	27 ans	de Précieu
FRECON	Jean Baptiste	domesti.	15	1 an	
PIZAY	Barthélemy		32	5 ans	de Rivas

RIGAUD	Benoîte		40	36 ans	l'Hôpital
MURE	Romain	propriétaire	24		né à Boisset
(illisible)	Françoise	sa femme	27	4 ans	née à Mellieu
MURE	Claudine	leur fille	2		née à Boisset
CHABANY	François	locataire	39	6 ans	d'Unias, né à Sury
DURY	Antoinette	sa femme	39		née à Unias
CHABANY	Antoinette	leur fille	10		née à Boisset
CHABANY	Marie	leur fille	1		née à Boisset
MURE	Jean	locataire	26		de l'Hôpital
DUVAL	Antoinette	sa femme	45	25 ans	de St-Romain-le-Puy
MURE	Claude	son fils	19		né à Boisset
MURE	Françoise	sa fille	8		née à Boisset
VILLEMAGNE	Jacques	locataire	41	8 ans	Bouthéon
MAILLARD	Jeanne	sa femme	29	16 ans	Mornand
MAILLARD	Philibert	journalier	26	1 mois	né à Chalain
DUMILLIER	Pierre	locataire	46	22 ans	né à Cleppé
BERTRAND	Louise	sa femme	43	30 ans	née à Unias
DUMILLIER	Antoine	leur fils	7		né à Boisset
MATROT	Antoinette	domestique	17	1 an	née à Veauché
PIGNARD	Jean	domestique	30	1 an	d'Ecully
GIRARD	Janine	sa femme	38	1 an	des Salles
ACHARD	Jean François		48	1 an	de Montbrison, né à Riverie
ACHARD	Pierre		20	1 an	de Riverie

du 8 nivôse an 4 signé l'état des Citoyens de ce jour
12 nivôse soit 228 personnes

Je reconnais que le citoyen Achard agent de la Commune de Boisset-sur-Loire m'a remis le tableau des citoyens composant la dite commune de Boisset

A Sury le onze nivôse an 4e de la République Française.

(signé) Vernay secrétaire"

*
**

En 1993, parmi tous les noms cités ci-dessus voici la liste de ceux qui sont encore représentés à Boisset :

BERGER, GRANGE, REYNAUD, BOUCHARD, JOASSARD, PERONNET, BEYSSON, POUILLON, BLANCHON, LYONNET, ROUX, DEVAUX, PERRET, GOUBIER, GIRAUD, FRECON, BENEVENT, RECORBET, THEVENON, DURY, GIRARD, ACHARD, JACQUEMOND, REYMOND.

Le "Tableau des citoyens de Boisset" nous donne de nombreuses informations sur la population d'une paroisse de la Plaine à l'époque révolutionnaire. C'est une source intéressante pour esquisser une étude sociologique et démographique.

Constatons d'abord la mobilité de la population. Sur les 228 habitants, 77 seulement sont nés à Boisset. Les autres lieux de naissance concernent une trentaine de localités réparties sur la totalité de la plaine du Forez. Parmi les 59 chefs de familles, il n'y en a que 8 dont Boisset est le village natal. Cette population est celle de la Plaine plutôt que celle spécifiquement d'un village.

Il n'y a pas d'enracinement et cela tient, bien évidemment, au fait que la plupart des habitants ne possèdent pas la terre qu'ils cultivent. Le métayage est le mode d'exploitation le plus répandu, ce qui amène les familles à se déplacer assez souvent d'un domaine à l'autre, d'une paroisse à l'autre. Cependant on constate des liens plus étroits avec le village voisin de Chalain dont 16 chefs de familles de Boisset sont issus. A l'exception du meunier, tous les habitants vivent de l'agriculture. Cette société rurale et villageoise est nettement hiérarchisée.

Nous relevons seulement 8 chefs de familles qualifiés de propriétaires ou de laboureurs (13,5 %) et encore il s'agit de petits propriétaires si l'on en juge par le petit nombre des domestiques qu'ils emploient.

Le groupe le plus puissant est, de loin, celui des grangers (9 cas) qui cultivent d'importantes métairies et emploient les trois quarts des 40 domestiques de la commune. A ce groupe peuvent être joints le meunier et un fermier. C'est parmi ces grangers que se trouvent les personnalités qui dominent les assemblées communales.

Les locataires forment la grande masse de la population avec 28 chefs de familles. Ils cultivent des parcelles plutôt que de vrais domaines et n'emploient pratiquement pas de domestiques sinon des enfants. On retrouve parmi eux plusieurs des indigents de la commune, ce qui confirme que leur statut est bien proche de celui des journaliers (5 chefs de familles), groupe qui a la situation la plus précaire.

La famille-type comprend le père, la mère, deux ou trois enfants auxquels s'ajoutent plusieurs domestiques s'il s'agit d'une famille de granger. Ne figurent jamais les grands-parents, d'ailleurs sur 228 habitants on ne relève qu'une personne ayant plus de 60 ans. La plaine reste encore une zone malsaine avec une mortalité supérieure à celle de la montagne.

Le nombre assez réduit d'enfants présents dans la famille s'explique par le fait que la mortalité infantile est très forte. Sous l'Ancien Régime, ne dit-on pas qu'il faut "deux enfants pour faire un adulte". De plus, dans les familles pauvres, locataires ou journaliers, les enfants sont placés dès qu'ils peuvent se rendre utiles. On trouve ainsi deux petits bouviers, Pierre Devaux et Pierre Perrier, appelés dans le document "laboureurs", âgés de onze ou quatorze ans et une douzaine de jeunes domestiques âgés de moins de seize ans. Claude Jolly a huit ans, Clément Recorbet, neuf ans et Pierre Bouilly, dix ans ; ils sont sans doute employés comme petits bergers.

Nous sommes en présence d'une population formée de groupes sociaux bien hiérarchisés, avec des moyens économiques très différents, venant de toute la plaine du Forez et n'ayant que très peu d'attaches à Boisset. Cette population formait-elle une vraie communauté d'habitants ? Elle ne ressemble que très peu, de ce point de vue, à celle de beaucoup de villages des Montagnes du Soir presque exclusivement peuplés de laboureurs, petits propriétaires vivant depuis longtemps sur les mêmes terres. Les attitudes, face aux bouleversements de l'époque révolutionnaire, seront bien différentes : la Montagne conservatrice et la Plaine aux idées plus avancées.

LA SECONDE GUERRE MONDIALE ET LA RESISTANCE

La lecture de l'ouvrage très documenté de Monique LUIRARD¹ nous brosse un tableau juste des événements qui ont secoué notre province de 1939 à la fin de 1942.

A Boisset-les-Montrond, en avril 1939, il y avait 101 hommes mobilisables. 82 sont partis, 9 ont été prisonniers. Il y a eu un décès : celui de M. CHAUX. Il était né à Chazelles-sur-Lavieu mais habitait Boisset en 1939 de sorte que son nom figure sur deux monuments.

Le climat social, à Boisset, en cet été 1939, était comme partout ailleurs : angoisse dans l'attente des nouvelles que l'on guettait au poste de radio... départ échelonné de nos compatriotes. Dans la famille ROUX, tous les hommes étaient partis : le père Jean et ses deux fils Pierre et Baptiste. Beaucoup de familles étaient encore meurtries par la Grande Guerre. Il manquait des bras pour les travaux des champs. Puis ce fut la guerre froide, l'hiver rigoureux, l'attente des nouvelles et, en juin 1940, la débâcle qui mit sur les routes de France tout le cortège misérable des réfugiés. Ils passaient sur la route avec leurs chevaux, des charrettes pleines de ce qu'ils avaient pu emmener, fuyant les bombes et les avions de chasse italiens et allemands.

Le pire fut la mise en garage, à notre petite gare du Cerizet, de plusieurs trains emmenant environ 4 500 réfugiés, en provenance de Montereau. Complètement démunis et affolés par les attaques des mitrailleuses et des bombes certains devinrent fous. Les soeurs de Saint-Vincent-de-Paul et tout le village firent preuve d'une grande solidarité en hébergeant pendant trois semaines ce convoi dramatique. Nous avons, à la maison, deux familles de réfugiés.

L'été arriva, torride, après un printemps pluvieux. L'automne était là et la guerre n'était pas finie. L'hiver rigoureux de 1940-41 fut dur. Qui racontera la détresse des familles sans nouvelles, les premiers morts, les prisonniers ? Et la lassitude d'une population qu'on bourrait de mensonges et qui ne savait plus quel chemin prendre, les réquisitions, et puis les tickets de pain, de viande... et aussi les débuts du marché noir parce qu'il fallait bien que la bicyclette roule et qu'elle ait des pneus !

Deux religieuses Saint-Vincent-de-Paul, de forte corpulence, furent arrêtées et fouillées dans le hameau de la Vergnat, parce que les habitants du hameau les avaient prises pour des espions déguisés. A la grande honte des gens du lieu il s'agissait bien de religieuses qui venaient de Sourcieux où était réplé un pensionnat dans le château de M. BALAY.

1942 arriva ; la situation était devenue encore plus serrée avec la création de la zone occupée au Nord et de la zone libre au Sud. Ce fut le temps des dénonciations, des profiteurs et bientôt des premiers parachutages annonciateurs de la liberté. Mais à quel prix ?

Notre Forez est réputé pour sa lenteur d'esprit et son indifférence. Là, je laisse la parole à Monique LUIRARD qui a su très bien nous plonger dans le passé et montrer que nous aussi, nous avons eu nos héros.

¹ Monique LUIRARD, *Le Forez et la Révolution Nationale*, Centre d'études foréziennes, St-Etienne, 1972.

"En avril-mai 1942, le réseau "Action-Sol" en liaison avec le B.C.R.A. est pris en charge dans la région par un imprimeur stéphanois, BORNIER. Il a lui aussi la même mission : détecter des terrains de parachutages, organiser des comités de réception"². La commune de Boisset qui possède, entre le bourg, la ferme de la Chaux et Fontanes, un terrain de vol à voile, désaffecté depuis 1938, convenait bien pour cette opération.

Le premier parachutage a lieu, à Boisset, dans la nuit du 24 au 25 juillet 1942 mais l'affaire tourne mal : "Au cours de son troisième passage au-dessus du terrain, le bombardier largue trois hommes et cinq containers contenant cinq postes émetteurs qui, déportés par le vent, tombent malencontreusement de l'autre côté du ruisseau. Un radio se blesse grièvement. Après avoir sommairement caché les containers et les parachutes, on va quérir le curé de Boisset..."³. Les parachutistes s'adressent d'abord à Monsieur Pierre DECOMBE, à l'école libre, à côté de l'église parce qu'ils ignorent où se trouve le presbytère. Le Père CLOUYE suit ces hommes vers le blessé qui a la cage thoracique enfoncée par les genoux. Il donne les derniers sacrements au mourant, assisté des deux autres parachutistes, à genoux dans l'herbe mouillée, sous le gros buisson de prunelliers qui est à côté du pont du Gand.

Le curé attend plusieurs heures avant d'appeler un médecin. "Cela donne le temps au groupe de détruire les papiers du blessé, d'effacer les traces du parachutage et de se disperser en direction de Montrond et de Saint-Etienne"⁴. Les rescapés partent en direction de Montrond, avec leurs lourdes valises grises, vers environ sept heures et demie du matin. Le Père CLOUYE leur a donné sa parole : il se taira sur ce qui vient d'arriver. "Le curé de Boisset, interrogé par la police, donne un faux signalement des jeunes gens qu'il a vus. Le blessé meurt pendant son transfert à l'hôpital de Montbrison"⁵ et figure sur le registre d'état civil de la ville avec la simple mention : "décès d'un inconnu, le 26 juillet 1942". "Dans la région, le décès du parachutiste est assez vite connu. Une jeune femme veut aller fleurir sa tombe. Sa visite, dénoncée, lui vaut dès sa sortie du cimetière, une interpellation des gendarmes de Montbrison. Mais les gendarmes lui avouent qu'ils approuvent son geste, ils lui conseillent de prendre désormais des précautions et d'apporter une prochaine fois, en leur nom, des fleurs sur la tombe"⁶.

L'histoire devrait se terminer ici. La suite a eu pour théâtre Boisset. Elle mérite peut-être d'être contée à cause de la situation étrange et dramatique créée par l'enchaînement des événements. Mon père était maréchal-ferrant au village de Boisset-les-Montrond. Il avait pour habitude de ferrer les chevaux au tournant de la route, en face de l'hôtel VIALLY. Il avait, à cette époque, comme aide, un jeune Anglais, Guy, dont le père, Edouard COVEY était engagé dans les troupes britanniques et qui se préparait au débarquement dans une des unités spéciales organisées par CHURCHILL.

Issue d'une lignée de jockeys anglais, ayant aussi travaillé dans les écuries du roi d'Espagne, la famille COVEY vivait en Normandie. Edouard avait épousé une Normande et se trouvait chez Marcel BOUSSAC, aux haras de Fresnay-le-Buffard. Victor FAURAND, l'éleveur de chevaux bien connu dans le Forez, les amena dans ses écuries de Villeneuve à Chalain-le-Comtal. Ils avaient deux fils : Guy et Jean. C'était l'aîné qui se trouvait chez mon père depuis septembre 1939.

Ce matin du 25 juillet 1942, Guy vit les deux parachutistes, vêtus en costume civil de couleur foncée et chargés de valises, hésiter devant la boulangerie GOUTTEFARDE et se diriger vers le

² Monique Luirard, op. cit.

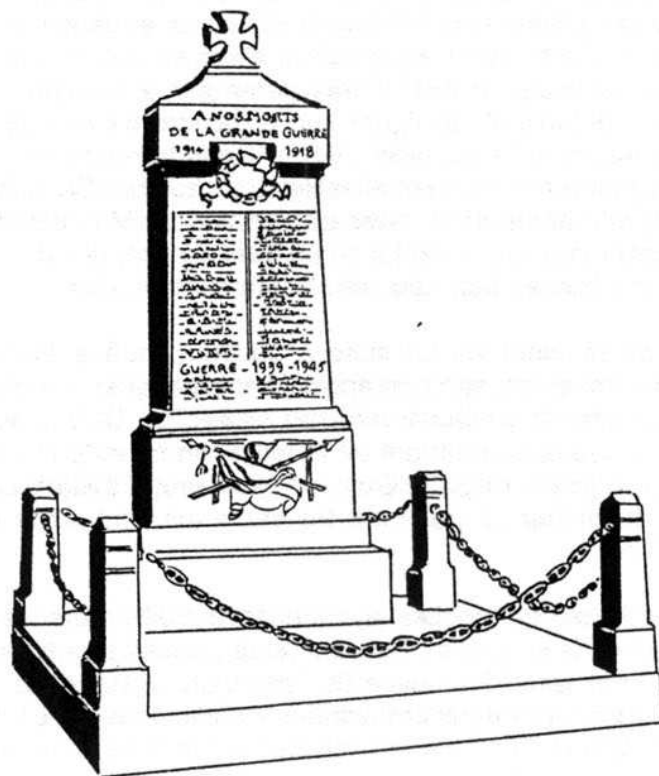
³ Monique Luirard, op. cit.

⁴ Monique Luirard, op. cit.

⁵ Monique Luirard, op. cit.

⁶ Monique Luirard, op. cit.

Boisset lès Montrond



Le Monument aux Morts

Edouard Crozier 15-03-1994

chemin de la Terrasse. Il laissa son travail quelques instants et les suivit, véritablement intrigué par ces inconnus.

Les gendarmes et le procureur de la République vinrent enquêter à Boisset. A propos du décès de l'inconnu, on parlait de querelles, d'assassinat. Bref le village avait bien des versions du fait divers. Le lendemain, dimanche, nous avons mener paître les vaches dans ces vastes prés où venait d'avoir lieu l'accident. Nous avons, placé chez nous par une association stéphanoise, un adolescent de Saint-Etienne, Marc PETIT. C'est lui qui retira, de dessous un pont : un parachute, une combinaison, un casque amortisseur, un couteau. Tout fier de ses trouvailles, il arriva au village, transportant sur son vélo tout ce matériel. Il étala le parachute. Les passants curieux ne manquèrent pas de s'arrêter nombreux.

Prévenu à la hâte, le Père CLOUYE recommanda de camoufler tout cela et d'attendre l'arrivée de la gendarmerie. Vers six heures du matin, les gendarmes arrivèrent et les interrogatoires commencèrent, à la maison d'abord puisque nous avons des pièces à conviction, à la cure ensuite. L'affaire, brusquement, grossit, avec l'arrestation de résistants. La police emmena Guy à la prison de Montbrison - il avait alors dix-neuf ans - pour le confronter avec ces hommes.

Longtemps après, Guy nous dira : "Je me rappellerai toujours cette porte de prison, le sas, le bruit du verrou quand on a fermé ma cellule, la solitude... J'ai pensé à mon père qui travaillait à notre libération, là-bas..."

Ce fut le curé qui alla à la prison pour essayer de l'en faire sortir. Pendant ce temps, nous avons prévenu Madame COVEY qui habitait à Chalain-le-Comtal et qui, étant considérée comme étrangère, ne pouvait quitter le village qu'avec une autorisation de la mairie. Avant de partir pour Montbrison le Père CLOUYE me dit : "Purvu qu'il ne reconnaisse personne, purvu qu'il se taise!..." Il fut relâché.

Une autre fois, la police réquisitionna le vélo d'Adrien FRECON pour que Guy se rende à Montbrison dans les plus brefs délais : "On voulait lui faire dire qu'il servait de lien entre l'armée anglaise et les résistants du secteur". Puis la police de Vichy descendit au village : tractions noires, uniformes de la Gestapo. Les interrogatoires eurent lieu au café TOURON. Madame COVEY, à Chalain, fut inquiétée souvent, la nuit, par la police qui fouillait la maison pour chercher son mari. Puis brusquement, en novembre, au moment où fut supprimée la Zone libre, tout s'arrêta. Comme si cette affaire, prélude à toutes les épreuves des Résistants, devait être ignorée de l'occupant.

*
**

La guerre terminée, un inconnu vint remercier le Père CLOUYE de sa collaboration et de son courage. C'était un soldat anglais.

J'ai rendu visite à Edouard COVEY, le 8 mai 1982, dans sa chambre d'hôpital, à Montbrison. Miné par une longue maladie, il allait s'éteindre peu après. Il m'a raconté sa mise au secret, avec ses camarades, la nuit du débarquement, les petits canots largués sur la mer furieuse pour atteindre le sol français, la pluie de bombes, les tirs longs, les averses battantes et la falaise boueuse qu'ils devaient assaillir... La Hollande... La Suisse. Dans son regard, toute sa souffrance et sa fierté d'avoir servi.

Aujourd'hui Edouard COVEY est mort ainsi que Pierre DECOMBE et le Père CLOUYE. Guy COVEY a bien voulu que j'écrive ces quelques lignes en hommage aux soldats qui ont délivré nos pays. A Boisset-les-Montrond, plusieurs familles ont payé cher leur amour patriotique et leur dévouement à la cause de la Résistance.

BOISSET... SUR LES PLANCHES !

Le village au bord de la Loire, face au château de Montrond, a été une terre d'élection pour le théâtre. Cela vous étonnera mais, après le préambule, peut-être aurez-vous envie de connaître la suite.

Possédant, dès 1937, une salle d'oeuvres - comme on disait alors - nous avons reçu, noblesse oblige, Montbrison.

"Ah ! parlez-moi du printemps, ça vaut mieux qu'les cancans,
Ca vaut mieux qu'les discours. Ah ! parlez-moi du printemps et d'l'amour !"

Marcel Devin, Georges Massacrier, Jeannette Baudier... sont venus plusieurs fois et nous ont galvanisés ou émus avec leurs revues menées tambour battant !

Sury a joué à Boisset une comédie dramatique avec Lisette Ramet ; St-Chamond nous a révélé la sensibilité fragile de "Lilas Blanc". Les jeunes de Magneux-Hauterive ont figuré dans une composition de Monsieur Deculty.

Le groupe Gergovia et ses bourrées entraînantes est venu à l'occasion d'un Noël. Pétulugue, l'artiste ambulant stéphanois qui plantait ses tréteaux à la Terrasse s'est arrêté chez nous également. C'était les trémolos dans les "Deux Orphelines" ou l'horreur de "L'Auberge de Peyrebeille". Quand Fétiche roulait ses gros yeux dans une face barbouillée en montrant le plafond, il nous semblait voir couler le sang...

Je n'oublierai pas les prestidigitateurs dont les Freddy's, un peu originaires de chez nous, revenus de Vauvert, leur nouvelle patrie. La malle enchantée, la femme coupée en morceaux qui ressortait toute pimpante, cela n'avait rien à envier à la scène du Moulin Rouge. Rêve de magie...

Pour terminer, il y eut Montrond avec "La Soupière" si bien interprétée. Leur revue endiablée nous avait comblés de joie :

*Montrond-Ville c'est la ville où l'on joue au baccarat
Des bombances et des danses, c'est tout l'été grand gala !
La joie règne, l'on s'y baigne durant toute la saison,
Et les cures, on l'assure y opèr' des guérisons.
(sur l'air de Mme Angot)*

Et ce n'est pas Monsieur Portier qui y trouvera à redire !

DEBUT

L'histoire débute vers les années 1926-1936, à l'école libre dirigée alors par M. Montmartin. On avait l'Arbre de Noël et la distribution des prix. L'Arbre de Noël avait lieu dans la classe des garçons, au rez-de-chaussée. Sur une estrade de fortune, à côté du sapin coupé dans le clos du château, devant les parents entassés sur les bancs, nous exécutions quelques divertissements :

des chants en chœur, une poésie ou un monologue (en y mettant le ton) et, pour finir, une histoire de Noël. Cela se terminait par une crèche vivante et un chant. La récompense suprême était de figurer Marie et surtout l'Enfant-Jésus.

La distribution des prix avait lieu fin juillet, dans une remise du château. On avait le privilège d'avoir un rideau rouge pour cacher la scène, toujours en équilibre sur des tréteaux. Comme le local était vaste le public affluait. On commençait par un chœur, genre les Magnanarelles ou Heureux petit berger, avec tous les élèves. Les garçons jouaient un sketch comique, les filles une comédie. Une année les grandes avaient répété avec opiniâtreté une pièce en trois actes, "Miss Arabella fait ses confitures". C'était le jour de la Saint-Aubrin. Deux ou trois familles motorisées voulurent aller à la fête à Montbrison... et les confitures de Miss Arabella attendent encore d'être mises en pot ! Les petits ravissaient leurs parents avec un chant mimé ou une ronde. Puis, tous rassemblés sur la scène, dans un silence impressionnant, on écoutait la liste des reçus au certificat d'études avant la distribution des prix, les beaux livres à tranche dorée offerts par nos bienfaiteurs. On entonnait alors le chœur final tiré d'un livret de solfège (Claude Auger en général), à la gloire de la Patrie, ou une chasse à l'hallali triomphant. Dans l'écho final, nous faisons une belle révérence sous les applaudissements fournis des familles.

Débuts fragiles où déjà le vertige des bravos nous éblouissait.

TIMIDE ESSAI...

Un de nos compatriotes, Lucien Morel, violoniste, électricien, bricoleur, danseur et rêveur, forma un groupe de débutants. Toujours dans la classe du rez-de-chaussée et sur les tréteaux de fortune, ils donnaient un spectacle pendant les grandes vacances. Tellement sympathiques, nos inoubliables chanteurs : Jean, René, Roger, Pierre... accompagnés en sourdine par le violon de Lucien. L'essai des drames : l'Enfant-Prodigue... Des comédies militaires truculentes... Et bien sûr, une salle archipleine, parce que si petite... Une loterie finissait la séance... Souvenir ensoleillé de Venise et Bretagne.

ENFIN, UNE SALLE EN 1937

Un nouveau curé arrive à Boisset. Avec de maigres fonds, mais beaucoup d'ingéniosité et les bonnes volontés locales, il entreprend de faire construire une salle de spectacles. La scène en dur, d'étroites coulisses, et un sous-sol pour salle d'habillage. Le bâtiment en moellons et couvert avec du fibro-ciment ondulé était vaste et on l'équipa avec les fauteuils de la salle Notre-Dame de Montbrison. Il y avait une rampe de scène, un décor de reps gris et un rideau rayé comme une guêpe.

Les garçons et les filles, amateurs de théâtre, furent dirigés par Mlle Georges Balaÿ, M. Décombe, le directeur de l'école qui fut nommé ensuite directeur de Saint-Aubrin, à Montbrison, et M. le Curé. L'inauguration eut lieu avec le drame "Ca suit" puis "le Moulin des Cigales" devant une salle archicomble. Puis vinrent "Les mystères de Lourdes". A l'entracte les monologues burlesques en français ou patois alternaient avec des poèmes de Victor Hugo ou des chansons d'époque : "les Vieilles de notre pays", "le Rossignol"... Que de jolies voix et de talents se sont révélés à cette époque.

On jouait deux ou trois dimanches de suite pour alimenter les fonds paroissiaux, équiper la salle, aider l'école. Pendant la guerre, on a joué pour envoyer des colis aux prisonniers, on a fait jouer les enfants du patronage, et les prisonniers, à leur retour ; il y a eu également des radio-crochets.

Les dirigeants changèrent. Ce fut M. le Curé Clouye, puis M. le Curé Chaverot, Mlle Cambray. Il y eut apport de décors, ameublement, costumes. On joua à la veillée de Noël un mystère moyenâgeux sur Germaine Cousin, "Ces dames aux chapeaux verts" avec un inoubliable M. Hyacinthe, Telcide et sa tirade sur les vieilles filles, Arlette... Le drame "Un médecin de campagne" fit sortir les mouchoirs à tous les spectateurs.

Tout le monde sait qu'un public a besoin de trois choses : l'émerveillement qui le sort du quotidien, les larmes qui soulagent, le rire qui détend. Et encore la chanson, l'opérette... Les costumes que nous cousions à la veillée... Ils avaient un tel succès qu'on nous en achetait !...

Les répétitions, en plein hiver, la nuit ou les dimanches après les vêpres. On se gelait le dos en se brûlant le visage lorsqu'on prenait un peu de chaleur autour du poêle. Jusqu'en 1966, la troupe, constamment rajeunie, poursuivit son rôle de marchande de rêve.

Eclipse... mais "bon sang ne saurait mentir" et les enfants des acteurs prennent le relais vers 1971. Epoque fameuse où les comédiens venus de Saint-Marcellin, l'Hôpital-le-Grand, Chambéon, Saint-Etienne venaient grossir les rangs des Boissetaires. Ce furent, "les Boulingrin", "Chou chéri", "Le Roi du Camembert, Grand-mère en mini-jupe... Nous étions unis comme les Mousquetaires, tous pour un et un pour tous. J'ai un souvenir savoureux des répétitions autant que de la prestation de tous.

La troupe s'affirma de plus en plus durant les années 1980. Il s'y adjoignit une chorale dirigée par Gaby Gallet ou Monique Romuald. Après de timides débuts, elle se grossit des voix des communes proches pour se fondre dans "La Mélodie des Sources" de Saint-Galmier. Le merveilleux conte "Plouft, le petit fantôme" éblouit encore les petits enfants. Oublierais-je le "Quadrille des Lanciers" ? Certains m'en voudraient, j'en suis sûre.

ECLIPSE ENCORE ? NON

La race des comédiens ne s'éteint pas à Boisset. En cette année 1994, les jeunes mijotent un spectacle dans la nouvelle Salle d'Animation Rurale. Et ce sont nos petits-enfants. Que désirer de plus ?



DISTRACTIONS D'HIER, D'AUJOURD'HUI

SPORTS A BOISSET-LES-MONTROND

A Boisset, on a toujours aimé jouer, en famille, entre amis, à tout âge... Un des jeux les plus populaires est depuis toujours le "Jeu de boules". Il y a 150 ans et plus, on jouait avec de grosses boules de bois, toutes cloutées pour leur donner plus de solidité.

Marc GRANGE, un des boulistes confirmé du village, m'a dit tenir cette passion de son oncle Paul. Ce dernier avait apporté chez ses parents une trentaine de ces vieux joujoux d'adultes, tirés du fond d'un grenier. Ces boules d'un autre temps lui avaient permis d'essayer son adresse avec les copains et les cousins, et le plaisir est venu.

Autrefois, après l'office des vêpres, vers quinze heures, lorsqu'il faisait beau et que les jours étaient longs, les hommes, jeunes et moins jeunes, se réunissaient donc pour jouer aux boules, depuis la Croix de Mission, en passant par le chemin des Vignasses et jusqu'à Fontannes. Là, ils faisaient la pause, discutaient un moment en buvant un coup, et revenaient en empruntant le même chemin. A cette époque, ils devaient aussi jouer aux quilles, certaines de ces boules portent trois trous comme celles de bowling.

ON JOUE TOUJOURS AUX BOULES A BOISSET

Le jeu est devenu un véritable sport, avec règlement, statuts, bureau... C'est à Emile MOREL, forain né à Boisset et ayant passé là toute sa vie, que l'on doit l'organisation de cette activité récréative. En face de sa maison, Emile MOREL avait remarqué, de l'autre côté du chemin, sur le "planier"¹, un bel espace dominant la route et appartenant à Antoine BLEIN. Ce dernier accepta volontiers que ce lieu quelque peu en friche serve à d'amicales rencontres autour d'un jeu convivial.

Nous lisons dans l'article premier des statuts que le but de la société est de "propager ce jeu pour créer entre ses membres des liens d'amitié". "La boule de la Mare" est officiellement née le 1er janvier 1947. A juste titre, le président-fondateur est Emile MOREL, le vice-président Louis CHIRAT, le deuxième vice-président Jean BERTHOLON, le secrétaire, François MASSET, le trésorier Jean-Marie VIALLY.

En 1951 on compte une trentaine de membres actifs. En 1957, l'installation de sanitaires améliore le confort des locaux. Jean BENEVENT est gérant des boissons et casse-croûte. Au cours de cette même année 1957, Jean-Marie VIALLY est nommé président, Emile DUPAYRAT secrétaire et Roger VIOLET trésorier. On installe l'électricité sur les lieux, on plante des arbres, on achète des boules. Tout est fait pour assurer le bien-être des joueurs.

En 1959, la présidence est assurée par Claudius DURIEUX. Un abri correct est mis à la disposition des joueurs ainsi qu'un local de rangement pour le matériel.

1961 : 66 adhérents. Le challenge de la Tour a lieu à Boisset. Les joueurs sont plus nombreux, le président restera à son poste jusqu'en 1964, année où Gabriel Desprez succède à Claudius DURIEUX. On retrouve, fidèles à leur fonction, Roger VIOLET et Emile DUPAYRAT.

¹ Terme local.

1965 : l'augmentation du nombre des membres actifs est spectaculaire, ils sont 92. En 1966, changement de président. Ce sera désormais un Montrondais, bien connu et apprécié par tous : Jean GAY.

1970 : en feuilletant le registre, on dénombre 100 adhérents et 15 membres honoraires. Les concours sont fixés au lundi de Pâques, jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte ; le concours d'Unias, des tête-à-tête, la coupe Rivollier.

1971 : le 1er mai, Maurice FRECON et son gendre Marc GRANGE sont vainqueurs à Montrond, Boisset ne disposant pas encore d'une organisation suffisante.

1973 : 101 licenciés, 90 promotions, 3 honneurs, 5 cadets, 3 pupilles et 45 membres honoraires.

1978 : décès du secrétaire, Emile DUPAYRAT. Marc GRANGE le remplace. La société gagne cette année-là 4 challenges et 5 coupes. En raison de sa croissance, la société envisage de déplacer le jeu à la Terrasse, où 16 jeux seront créés.

1980 : le nouvel emplacement du jeu de boules, ombragé par 14 arbres nouvellement plantés, est prêt pour recevoir les joueurs dans d'excellentes conditions. Le nombre des adhérents s'accroît ainsi que leur qualification. La société a pris rang tant sur le plan régional que national.

1986 : le 15 novembre Raymond JULIEN en prend le poste de secrétaire.

1987 : le 23 janvier, sous la présidence d'Antoine SORLIN, maire de Boisset, on fête les 40 ans de la "Boule de la Mare". Un diplôme est remis à Jean GAY, en témoignage de gratitude pour vingt ans de présence efficace et de cordialité.

Le 22 octobre, Jean GAY meurt brutalement. Son décès est cruellement ressenti par tous, boulistes et non boulistes.

1988 : la salle est désormais dénommée "Salle Jean Gay". Roger VIOLET est justement fêté pour ses trente années d'active fidélité et de dynamisme au service de la trésorerie de la société. Paul RECORBET est le nouveau président.

1992 : le 16 septembre, une maladie terrible emporte Raymond JULIEN.

1993 : le président est Paul RECORBET, le secrétaire Jean-Michel ROUX et toujours fidèle au poste de trésorier, plein de bonne volonté pour n'importe quel service, Roger VIOLET.

1994 : le bureau est ainsi formé :

Présidente d'honneur : Madame Andrée VIALLY, ancien maire
Président : Henri SOLLE ; Vice-président : Robert MONTEL,
Trésorier : Maurice MONTEL ; Trésorier-adjoint : Roger VIOLET,
Secrétaire : J. Michel ROUX ; secrétaire-adjoint : Laurent DEVAUX,
Membres : Jean-Paul GRANGE, Jean-Pierre ROUX, Laurent DEVAUX.

La boule de la Mare de Boisset-les-Montrond est une société qui "marche" bien. C'est le rendez-vous de l'amitié, des distractions de plein air, toutes pleines d'une ambiance "bon enfant". Longue vie soit à notre société locale et merci à ses dirigeants.

FIGURES LOCALES D'AUTREFOIS

De tout temps, et dans tous nos villages, certaines personnes ont attiré le regard par leur originalité, leur marginalité, ou simplement parce qu'elles assuraient un service avec bonhomie et humour, avec l'unique désir d'aider leurs concitoyens. Certains de ces personnages ont quelquefois provoqué la moquerie des mauvais garnements, mais n'ayez crainte, le but que je poursuis est de rappeler ces visages... comme certains, dans cent ans, mettront en vedette les humbles et les héros d'aujourd'hui !

J'espère qu'il y a encore à Boisset, en 1994, des gens qui se rappellent la mère BOSTAND. Elle était la belle-mère de Toine FRECON, le cantonnier du village, qui avait perdu deux doigts à la guerre de 1914-1918. Tous les matins, elle partait coudre et raccommoder, à domicile. Chaussée de sabots, elle portait un tablier bleu et blanc et, à la taille, une paire de ciseaux pendue à un cordon. On l'appelait la "petassouse".

Il y avait la mère BENEVENT, lavandière qui dégrassait le linge devant sa maison, et faisait chauffer l'eau dans une chaudière, au bord de la route. Je vois encore ses mains rouges et noueuses qui avaient fait tant de "builles"!... Son mari, le Bert BENEVENT, cassait les cailloux sur le bord du chemin, avec une massette, assis sur les pierres, tout au long du jour.

Le père MURE, garde-champêtre, tout maigre, tout long avec sa canne et son képi faisait tous les jours le tour du village. Ses yeux sévères et sa grosse moustache nous intimidaient.

Le frère du père Baptisète DEPULCHERE avait fait le conscrit toute sa vie. Comme il jouait du tambour, il lui revenait d'accompagner les porteurs de brioches au moment de la vogue...

La mère DEPULCHERE simple et sincère m'a laissé un souvenir inoubliable. Quand son Baptisète mourut d'une attaque, vers 1942, elle vint à la maison solliciter notre aide. Avec ma mère, nous avons habillé le mort et l'avons allongé sur son lit, les mains pieusement jointes sur son chapelet. Sa femme mit un crucifix sur une petite table, un verre d'eau bénite le matin du Samedi Saint et le rameau habituel de ces moments de deuil. Puis ma mère partit et je restai seule avec elle ; elle pleurait tout bas en récitant des "Je vous salue Marie..." Tout d'un coup, elle leva la tête, me fixa humblement et me dit : "Vous savez, on n'est pas riche ; j'ai élevé des lapins toute ma vie ; de temps en temps on en mangeait un. Quand j'allais à l'herbe par les chambons, des fois, je mettais une carotte dans mon panier, ou bien des collets-verts ; un jour, j'ai pris un chou... Vous croyez que mon Baptiste sera puni pour ça et qu'on va aller en enfer ? Qu'est-ce qu'il va dire le Bon Dieu ?" Et elle se mit à pleurer si fort, avec son regard insistant, comme si je détenais le pardon... Cela m'affola, je la consolai maladroitement... Je me trouvai si petite et impuissante devant l'humble grandeur de la confiance de cette grand-mère.

Et notre mère JUSTINE, travailleuse infatigable, toujours à la lessive et à la plonge au restaurant Vially-Renard. Elle avait eu un phlegmon à un bras, et le docteur Perrenod, chirurgien à Saint-Etienne, l'avait opérée, chez elle ! C'était avant les déficits de notre Sécurité Sociale.

J'évoquerai aussi le père CHARRE qui habitait à Seyve. Il était cireur de parquets dans les maisons bourgeoises. Quand il revenait, à la tombée de la nuit, son sac de brosses sur le dos, la démarche un peu lasse, je pensais que c'était le juif errant de la chanson de jadis...

C'est un vrai livre qu'il faudrait pour relater toutes les anecdotes concernant Madame PEYCELON, l'épicière de notre village. Elle possédait un petit magasin où se cotoyaient allègrement chapeaux, chaussures, savon, Aspirine, sucre, café, tissus, vêtements, bijoux, cirage, eau de javel, fil, laine, aiguilles, essence, vin, conserves, vaisselle, couronnes mortuaires, poudre de riz... un supermarché avant l'heure.

Son meilleur jour de vente, car sa boutique n'était jamais fermée, était le dimanche après-midi. Les femmes, après vêpres, prenaient le temps d'aller choisir le trousseau de leur fille ou même le tissu de leur robe de mariée... ou encore le "bibli" à la mode qu'une de ses filles modelait. Ah ! qu'on était bien dans sa boutique. Cela sentait le savon, le tissu et le bois neuf, la cire... Les sucres d'orge panachés voisinaient avec les bâtons de réglisse, entre les tubes d'anis et les chapelets de première communion !...

Il faudrait évoquer la période 1939-1945 où elle vendait du glucose dans de grands seaux pour remplacer le sucre dans les confitures, les pois chiches et les pâtes de figues sans tickets pour remplacer le chocolat des goûters... Ses voyages à bicyclette à quatre-vingts ans, jusqu'à Chazelles-sur-Lyon pour rapporter des chapeaux de chez Fléchet... Quand le temps était trop sec, ou trop humide, elle ramassait de l'argent auprès de ses clients pour faire dire des messes chez "les Saintes-Claire" à Montbrison. Mais il fallait le plus grand nombre possible de participants pour que réussisse le procédé.

Percluse de rhumatisme et souffrant de cors aux pieds, elle ne perdait ni un instant ni un brin de marchandise... au risque de s'empoisonner avec du potage trouvé dans un sac sans étiquette.

Elle est décédée l'année de ses 100 ans. Elle avait dit à ma mère, madame Gagnère : "C'est bien joli, préparer un fête pour une centenaire ! Mes enfants y tiennent absolument... mais pour un jour de fête, il faut en endurer des misères !..."

Et je n'ai pas fini d'évoquer ces figures inoubliables... PEPETTE le cordonnier qui aimait tant chanter et jouer de l'accordéon. Et le sonneur Jean-Pierre MOREL, maçon de son métier, en a-t-il carillonné des fêtes et sonné des glas, pour les crues de la Loire, les incendies, les morts, la guerre...

Si j'oubliais la mère DURIEUX, je ferais offense à nos souvenirs. Cuisinière, infirmière, dévouée corps et biens à ceux qu'elle pouvait aider, elle nous a laissé des souvenirs savoureux et pleins d'attention. Je ne compte pas les banquets qu'elle a préparés et servis avec amour... Quand elle revêtait son tablier blanc et prenait sa boîte en fer, c'est qu'elle partait faire des piqûres à un malade, à domicile. Le docteur Arbez de Montrond lui avait enseigné la pratique pour rendre service dans le village.

Et la mère CHAMOURET, autre lavandière qui ne disait jamais "de mâ dô monde" ! Et Maria LYONNET qui habitait en face de notre jardin. Silhouette sombre, droite, d'une piété intransigeante, remplie de la grandeur de son nom, un patronyme qui depuis tant de siècles avait régné sur Boisset. Enfermée dans sa dignité elle ressemblait à une de ces Dames au Chapeau Vert.

Et comment oublier celle qui était unique dans sa marginalité ? Marie VALANSANT qu'on appelait la Marie CATAU (du mot catolles, crottes) tant elle était couverte de guenilles immondes et coiffée d'un chapeau déchiré. Elle allait avec son bâton, chez les paysans, quêter une obole ou une soupe. Comme elle était un peu simple d'esprit on lui faisait raconter ce qui se passait, disait-elle, la nuit, dans sa maison, son taudis. Vers minuit, elle entendait de profonds gémissements :

- "Mm... mm... mm..."
- "Voué te ?"

et de plus en plus fort :

- "Mm... mm... mm..."
- "Qué que te vô ?..."
- "Ina messa, Marie, ina messa..."
- "Te n'en n'aura gin !"

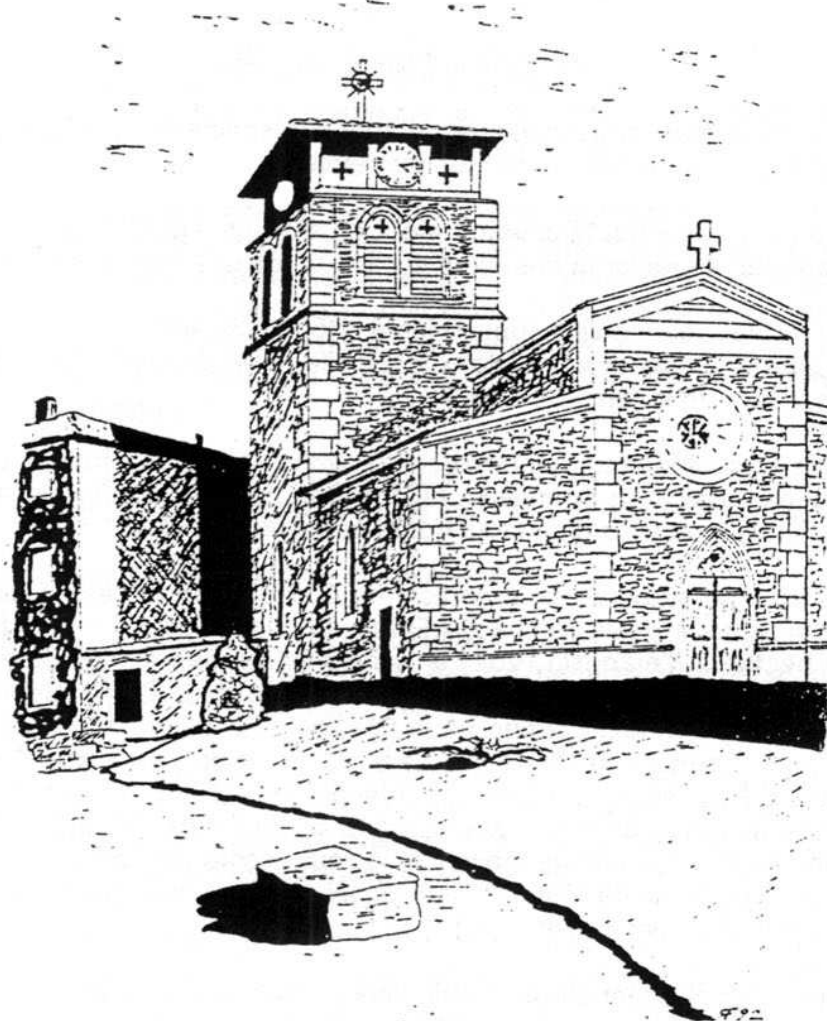
et cela recommençait jusqu'au matin.

Et la Marie CATAU prenait son bâton et s'en allait par le village, frapper aux portes pour demander une messe pour son frère Gilbert, afin de le faire sortir du purgatoire.

Et bien, c'est chez elle que fut trouvée la petite boîte métallique où étaient conservées les pièces du trésor monétaire découvert par son père, en 1864.

C'était encore la période des pauvres dans la campagne. Ils arrivaient à la nuit, avec un petit baluchon sur le dos et un gros bâton. Ils mangeaient la soupe avec nous ; puis mon père se faisait donner leurs allumettes, leur couteau, et ils passaient la nuit dans l'écurie, dans la paille, couverts d'une peau de bique. Le lendemain matin, après avoir mangé le lard et la soupe, mon père leur rendait allumettes et couteau ; il y ajoutait une pièce, et ma mère un casse-croûte. Ils repartaient ensuite... et au bout de six ou sept mois revenaient se faire héberger une nouvelle fois.

Voici quelques images d'un autre temps... A vous de continuer.



HISTOIRE D'EAUX...

Limitée par la Loire, un peu avant l'Isle et jusqu'au pont de Montrond, la commune s'est installée sur la rive gauche du fleuve. Après le domaine de l'Isle, vient la rejoindre à gauche un de ses affluents, la Mare. La Mare ou Ojon prend sa source près de la Sauvetat, à Saint-Anthème et descend en cascades étincelantes entre les arbres de Gumières, au Saut du Diable, passe à Soleymieux, entre fougères et rochers, pure et cristalline sous le soleil d'été. Elle s'assagit à Saint-Marcellin et se faufile sous le Pont du Diable à Védrières. Puis c'est la plaine, Sury-le-Comtal où nonchalamment elle s'étale sous les arbres. A l'entrée de l'Hôpital-le-Grand, c'est la Curraize qui lui apporte son obole... et en serpentant au fond d'un petit vallon, la Mare arrive aux pieds de la Dame, fait un détour vers le village de Boisset, et s'en va, mouvante et verte sous les feuillages de la Garenne, rejoindre la Loire.

Très capricieuse, torrentueuse, elle peut devenir envahissante, lorsque les pluies de printemps ou d'automne viennent gonfler son flot. Et c'est à ce moment-là que la Loire ne manque pas, elle aussi, de déchaîner sa colère, emportant tout sur son passage, arbres, animaux, objets familiers et ustensiles de ménage... faisant refluer la Mare qui envahit terres, prés et jardins, dans un bruit sourd venu du profond des abîmes... Les colères de la Loire... Comment évoquer les vers de Ronsard devant cette furie ?

"... ma blonde Loire et sa grâce angevine..."

La gorge serrée par l'angoisse, chacun attend le spectacle de désastre que laissera le fleuve lorsqu'apaisé, il rentrera entre ses berges pierreuses.

Un autre petit ruisseau, l'Ecouaron vient d'Unias et rejoint discrètement la Mare ; son eau claire murmure sur le gravier et entretient sur ses bords une herbe verdoyante.

Le Béal ou Bief des moulins commence à l'Hôpital-le-Grand. Son eau est prise dans la Mare. Il alimentait autrefois trois moulins, deux à l'Hôpital et le dernier à Boisset, avant de rejoindre la Mare. C'était le Bief de la famille de Meaux.

Le ruisseau appelé Gand, qui traverse les Ambressets, les Champs Blancs, les Etangs et se termine dans les terrains de Sourcieux, fait fonction de fossé d'assainissement. Dès les premiers jours de juin, il foisonne d'iris d'eau tout dorés parmi les roseaux.

L'étang des Appreaux, d'une superficie de douze hectares, est le dernier étang de Boisset. Avant l'assainissement de la Plaine du Forez, la commune qui s'étendait sur 810 hectares, comptait 66 hectares d'étangs(1)[Voici la nomenclature des étangs situés sur le territoire de la commune d'après la rente de Boisset de 1677 (archives de la Diana, Série 1E1 cote 37) : l'étang Pupin (92 cartonnées), étang de la Rivolière, péchoire : sous les Vignes, étang Serralier (50 cartonnées), étang de la Pierre (80 cartonnées), étang du Plat (70 cartonnées), étang des Appreaux, étang Puy, étang des Brosses, étangs de la Torta et de Malita, étang Couzon, étang du sieur Lyonnet, étang de Bouchetal. En tout 66 hectares d'étangs, séparés par des fossés, chemins, cheneviers. Ces étangs étaient situés sur le côté gauche de la route, en descendant au Cerizet. Et la population de Boisset était aussi chétive, fiévreuse et lymphatique que partout ailleurs dans la plaine semée d'étangs.]

Les mouettes s'ébattent sur ce miroir bleuté, tandis qu'entre les joncs le héron "au long bec, emmanché d'un long cou" attend la tanche frétilante qu'il happera au passage...

Autrefois, beaucoup de maisons possédaient un puits : on tirait l'eau à la chaîne, les mieux outillés avaient installé une pompe. Grâce à son pendule, le curé Bouthéon avait trouvé des puits qui ne tarissaient jamais. Le puits communal ou Puits de la Cure, au début du chemin des Piorons, a été comblé et rasé. Il était bâti en cailloux roulés et couvert de tuiles.

On avait encore des "pêchoires" comme à La Dame, des "boutasses" ou mares, derrière presque toutes les fermes : elles servaient à abreuver les vaches et à faire barboter les canards...

Et les sources ? A Boisset, j'en connais deux : une à Seyves entre le mamelon et la Mare. On l'appelait la Font Durieux, du nom des propriétaires de la petite maison qui regardait la rivière. L'eau jaillissait entre les grains de sable en faisant des bulles. On se regardait dans sa coupe arrondie entre les fougères et les herbes... Hélas, elle mourait aussitôt née : le trop plein faisait cinquante mètres et s'en allait couler dans la Mare. L'eau en était si bonne que les religieuses du couvent avaient le droit de venir en chercher.

La seconde de ces sources, entre les Champs Blancs et les Ambressets a une eau particulièrement fraîche. Autrefois, les paysannes y déposaient leurs "mollettes" de beurre pendant la nuit, avant de les porter au marché de Sury ou de Montbrison.

Aujourd'hui on possède un frigidaire... Chacun a installé l'eau sur l'évier, et les jardins et les champs sont arrosés par aspersion...

Du Canal du Forez, je voudrais encore vous parler. Cet ouvrage très important avait été créé pour arroser la plaine et assurer sa fertilité en périodes sèches. Monsieur Graeff, ingénieur des Ponts et chaussées, à cette époque propriétaire du domaine de la Dame en fut à la fois un des instigateurs et l'architecte, conducteur des travaux. Monsieur Francisque Balaÿ a été son ardent collaborateur. Ce qui valut à la commune de bénéficier de la section 1 de l'artère de l'Hôpital-le-Grand.

Aujourd'hui, plus de chutes frémissantes venant régulariser la pente du Canal. Le petit aqueduc de Boisset n'est plus utilisé : il a 100 ans... Les "déversoirs" où l'eau courait frangeant d'écume les ronciers et les églantiers sont secs... Les vannes sont supprimées. Les rigoles où se partageaient les différentes artères ne se déroulent plus comme ruban d'acier, entre myosotis et boutons d'or... Plus de demoiselles bleues et vertes sur les joncs... plus de têtards dans les rigoles ou gaiement nous pataignons... Plus de grenouilles aux yeux dorés, cachées sous les feuilles d'oseilles sauvages...

Dans la traversée du village, on a remplacé le Canal par un espace de verdure fleurie, avec des arbustes : parking propre et accueillant, le quartier s'en trouve rajeuni.

Une anecdote amusante terminera mon inventaire.

A la ferme du Colombier, en haut du village, occupée par Jean Vially son père et ses descendants après lui, il y avait beaucoup de monde, beaucoup de personnel pour s'occuper des travaux multiples du domaine : le grand valet, le bouvier, le vacher, le laboureur, ceux qu'on embauchait à la "loue" à Sury ou à Montbrison, le berger des moutons, les bonnes... Et tout ce monde à nourrir créait un entrain incroyable. Toutes les semaines de l'année, une lavandière venait s'occuper du lavage du linge. Trempage, décrassage, bouillissage dans des baquets fumants, avec l'eau du puits. Depuis l'aménagement du Canal et la construction d'un lavoir tout près de la maison Rivollier, il n'est plus nécessaire d'aller rincer le linge à la rivière.

Or, un certain matin d'été, avant que le soleil ne soit trop haut, et darde ses rayons sur le petit village, la patronne demanda à un jeune valet la Blonde, petite jument fine et nerveuse, à la charrette, et de bien vouloir emmener ladite laveuse et son chargement, jusqu'au lavoir.

Ayant chargé les corbeilles ruisselantes, la planche, la brosse, le battoir et la laveuse, le jeune homme d'un pas leste sauta dans la carriole, et au trot, la Blonde s'en fut.

Au tournant, vers le Clos de la Cure, notre jeune imprudent eut l'idée d'essayer son fouet. D'un geste vif, il donna un léger coup de lanière à la Blonde. Aïe ! La réaction ne se fit pas attendre... Elle démarra d'un bond, descendit la côte comme une flèche, sans souci de ce qu'elle traînait, passa devant le maréchal-ferrant et le boulanger d'un train d'enfer, évita le pont, et, naseaux en feu s'abattit dans le canal dans un bruit fracassant ! Laveuse, cocher, corbeilles, draps, torchons, chemises prirent un bain forcé tandis que la Blonde se débattait entre les brancards de la charrette cassée...

Les voisins, alertés par le vacarme, accoururent au secours de la jument et de sa voiture. La laveuse, quant à elle, dut aller jusqu'à la Vergnia, flanquée de deux ou trois gamins de Boisset afin de repêcher au fil de l'eau les pièces de la "lavée" que le courant emportait.

Qu'a dit le patron de cet exploit ? Et que fit le valet ? Le village a bien ri... et on en rit encore.



LES LIEUX-DITS DE LA COMMUNE DE BOISSET-LES-MONTROND

La Pra ; La Revolière (avant 1789), La Dame (après 1789) ; La Terrasse ;
Sous la Terrasse ; Goué, Le Goué ; L'Isle ;
Seyves, Seyve ; les Etangs ; La Vergnat, Vernia, Vergna, Vernée ;
Les Chaninats ; Les Anchaneaux ; La Souche ;
Le Chardonneret ; Le Cerizet, Serizet, Surizet ; Le Planier ;
Lapique ; La Livatte ; les Crozattes ;
Grataloup ; la Nigonne ; les Quartives ;
Le bourg d'en haut ; La Chaperonne ; le Champeron ;
Le bourg d'en bas ; La Souche ou Loline ; Le Creux ;
Le bourg ; La terre des Ollettes ; Loline de Grataloup ;
Le Moulin ; Le fossé de Fontanelles ; le Dolet ;
Le Colombier (ferme) ; Les Claveliers ; Cursieux ;
Les Cieux, Cioux, Scioux, Sioux ; La Bonnetonne ; Les Vorzillons ;
Les Combes ; Les Vignasses ; Le Priorat ;
La Garenne ; Sous les Vignes ; Les Chambons ;
Le Pré Thomas ; Les Collades ; Les Lites ;
La Terre d'Argent ; Les Piorons ; Les Vignes ;
La Terre de la Fabrique ; Le fossé des Appreaux ; Le Gour Durand ;
Le Noyer ; Les Crazes ; Les Varennes de Landard ;
Le Poirier ; Les Ambressets ; Pré du Bachat ;
Le Pré de La Bannière ; Les Champs Blancs ; Le Favaret ;
Terre le Gravier ; L'Etang Couzon ; Pré Prieur ;
La Pierre ; Lamorelle ;

*

**

LIEUX-DITS ANCIENNEMENT CITES

(d'après le dictionnaire de DUFOUR)

1255-1260 CERIZET : hameau de Boisset-les-Montrond.

1347 : PONS de BOYSSETO, pont sur la Mare de Boisset (Mare ou Ojon).

1393 : GRATALOUP, écart de la commune de Boisset-les-Montrond (Territorium de Gratalou juxta iter tandem de Serizet versus Boisseytum : territoire de Gratalou près du chemin allant de Serizet vers Boisset).

1389-1435 : SOURCIEUX, SURCIEU, SURIACUS (Chalaing-le-Comtal).

1255 : Apud (près de) SYURISSET, Chartes du Forez.

1373 : Apud SURISSET, Chartes du Forez.

1384 : Locus (lieu) de CERIZET, Chartes du Forez.

1393 : Iter tendens (chemin menant) de SIRIZETO vernus (vers) BOISSETUM.

1396 : Apud SURIZET.

1420 : Locus de SURIZETO, Charte du Forez.

XVIIe s. : SURIZET (carte de Cassini), CURCIEUX, DOLET.

XVIIIe s. : L'ISLE, hameau sur la rive gauche de la Loire ; LISLE (Cassini), L'ILE ; en parler local Vé l'ilà.

PAYSAGE FOREZIEEN

Il est tout petit mon village
Humble et discret. Mais que veux-tu ?
De Montrond le noble lignage,
De la Garenne les ombrages,
Le Cerizet aux maisons sages,
Le dérobert à notre vue.

Elle est si vieille mon église
Protégeant comme une couvée
Les maisons aux façades grises
L'escalier où tu es assise
Le vieux platane dans la brise
Et la maison où tu es née.

Connais-tu sa jolie rivière,
Coulant son ruban argenté.
Elle est née bien avant Gumières ;
Et de cascades en sapinières,
Puis de villages en clairières,
A Boisset vient se promener.

Comme toi, j'aime contempler
L'opulence des moissons blondes
Quand la houle moire les blés,
Dans les Chambons tout près du gué ;
Où l'Ecouaron vient murmurer
A la Mare ses douces rondes.

M. G.

TABLE

p. 3	Castrum Buxeti.
p. 4	Un village de la plaine du Forez : Boisset-les-Montrond.
p. 6	De la famille de Saint-Germain aux de Prandières.
p. 8	L'église de Boisset-les-Montrond.
p. 17	Le cimetière.
p. 18	La paroisse de Boisset à travers les siècles.
p. 27	Liste des curés de Boisset.
p. 28	Un bail à grangeage (1705).
p. 32	Le château de la Dame.
p. 42	La période révolutionnaire à Boisset.
p. 49	Les citoyens de Boisset en 1796.
p. 56	La Seconde Guerre mondiale et la Résistance.
p. 60	Boisset... sur les planches !
p. 63	Distractions d'hier, d'aujourd'hui, sports à Boisset.
p. 65	Figures locales d'autrefois.
p. 68	Histoires d'eaux...
p. 71	Les lieux-dits de la commune de Boisset-les-Montrond.
p. 72	Paysage forézien.

Les illustrations de ce cahier de VILLAGE de FOREZ sont dues à :

Edouard CROZIER : couverture et p. 58.
Roger FAURE : p. 12, 13, 15, 16, 33, 35, 36, 37, 41 et 67.
Claude DEAL : p. 10 et 11.
Marie GRANGE : p. 3.

VILLAGE DE FOREZ

VILLAGE DE FOREZ : Bulletin trimestriel. Supplément au n° 58, avril 1994.

Siège social : Centre Social de Montbrison
(abonnements) Rue Puy-du-Rozeil
42600 MONTBRISON

Directeur de la publication : Claude Latta
Courrier-coordination : Joseph Barou
Comité de rédaction :

Gérard Aventurier, Claude Beaudinat, Michel Blanc,
Danièle Bory, Pascal Chambon, Edouard Crozier,
Pierre Drevet, Roger Faure, Marie Grange, Jean Guillot,
Philippe Pouzols.

Dépôt légal : 2e trimestre 1994.

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique, St-Etienne.